
تصرّف على راحت
بطاقة الوقود iberta
طريقة جديدة للاستخلاص تعوض ود
و التحكم في استهلاك الوقود:
متوفرة حاليا ب 25د, 50د و 100د لجميع
ذكية, امنة و سهلة
صالحة في جميع محطات شال

HAVAS

Vos CONF CALL au meilleur prix.

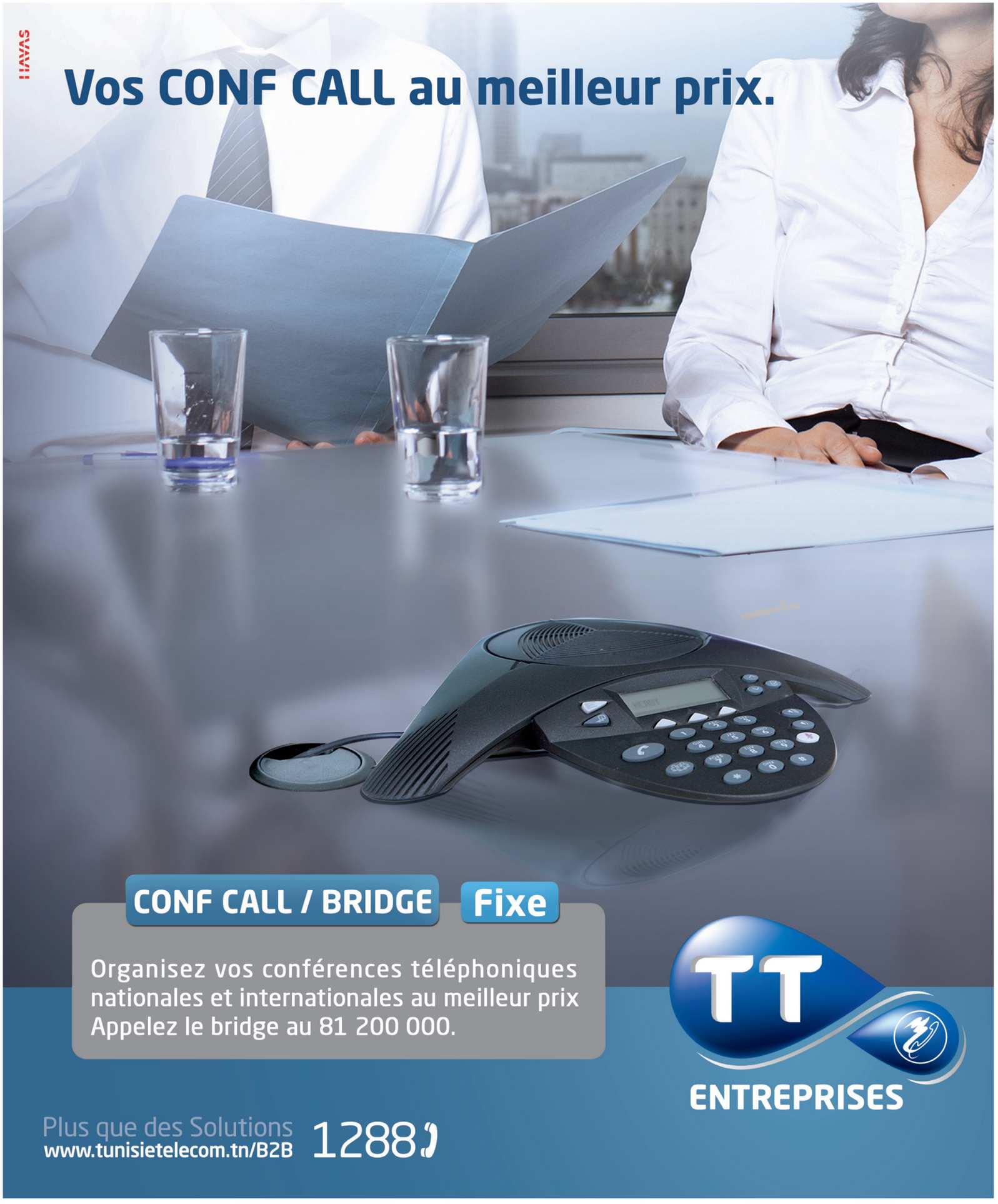

CONF CALL / BRIDGE **Fixe**

Organisez vos conférences téléphoniques nationales et internationales au meilleur prix
Appelez le bridge au 81 200 000.

TT
ENTREPRISES

Plus que des Solutions
www.tunisietelecom.tn/B2B
1288



Taoufik Habaieb

Vivement les élections !

Pourquoi une révolution qui a été l'élément déclencheur du *«Printemps arabe»* et dont le parcours pour construire un nouvel ordre politique démocratique est exemplaire, est confrontée à une crise aussi grave ? Les explications sont nombreuses. La première est le net clivage de la société tunisienne entre séculiers et islamistes. Les premiers craignent pour les libertés, les droits acquis par la femme, le modèle sociétal progressiste, moderniste, démocratique. Les seconds, débordés sur leur droite, ont bien du mal à retenir leurs troupes de plus en plus enclines à céder aux sirènes de l'extrémisme et de la violence. Le tout sur fond d'insécurité et de dégradation significative de l'économie du pays et de ses finances.

L'assassinat de Chokri Belaïd, icône de la gauche tunisienne, est venu sonner l'ultime alarme et marquer un tournant capital. Succédant à une série de meurtres (Lotfi Naqedh, Lotfi Kallel, etc.), il a suscité une réprobation qui a résonné aux quatre coins du monde. Un détail significatif: plus que leur colère, les centaines de milliers de Tunisiens et de Tunisiennes qui ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure ont voulu exprimer leur refus de la violence et la crainte de voir la Tunisie basculer dans le pire.

Lancée quelques heures à peine après l'assassinat, l'initiative de Hamadi Jebali de former un nouveau cabinet composé uniquement de compétences apolitiques aurait pu constituer la première ébauche d'une sortie de crise, tant elle répondait aux attentes de larges franges de la population. Elle a été étouffée dans l'œuf par le propre mouvement de Jebali. Elle présentait trop de risques aux yeux des dirigeants d'Ennahdha, non pas pour le pays, mais pour le parti où prédomine le courant conservateur. Ebahis, les Tunisiens qui ont suivi les débats de l'ANC ont eu droit à un spectacle surréaliste. Des élus d'Ennahdha qui attaquaient avec hargne l'initiative de Jebali, alors que ceux de l'opposition s'attachaient à en souligner les mérites.

Exit Jebali. Il a perdu son pari, mais gagné ses galons d'homme d'Etat. C'est Ali Laârayedh qui prend la relève. Retour à la case départ…et au régime des partis. Dans les clameurs soulevées par cette affaire, on a failli oublier les vrais problèmes de la Tunisie. Ce n'est pas ce jeu de chaises musicales qui va sauver le pays, mais bien la finalisation rapide d'une Constitution consensuelle, acceptable par tous et valable pour les générations à venir et la tenue, à une date rapprochée qui doit être fixée immédiatement, d'élections libres et transparentes. Tout est là. Le pays ne peut plus attendre. Les risques sont bien trop graves.

T.H.



SOMMAIRE

A La une

20 **Plaidoyer pour l'union nationale**
Par Mansour Moalla

24 **Ali Larayedh aura-t-il la main plus heureuse ?**

26 **Jebali en réserve de la République?**

Nation

28 **Assassinat de Chokri Belaïd: Le tournant**
Par Habib Mellakh

34 **Le goût de l'échec**
Par Walid Bel Hadj Amor

36 **Crise politique et crise du droit**
Ali Mezghani

40 **Hassine Abbassi : Quel gâchis !**

44 **Mohamed El Hamdi: La sagesse militante**

49 **Retour de Tunisie, allez-y!**
Par Dr Hervé Bokobza

52 **Amira Yahyaoui: L'égérie de la transparence**







64 **Pendant que les politiciens radotent, notre environnement capote!**
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Economie

68 **Conjoncture économique**
Les indicateurs présentés par Mustapha Kamel Nabli





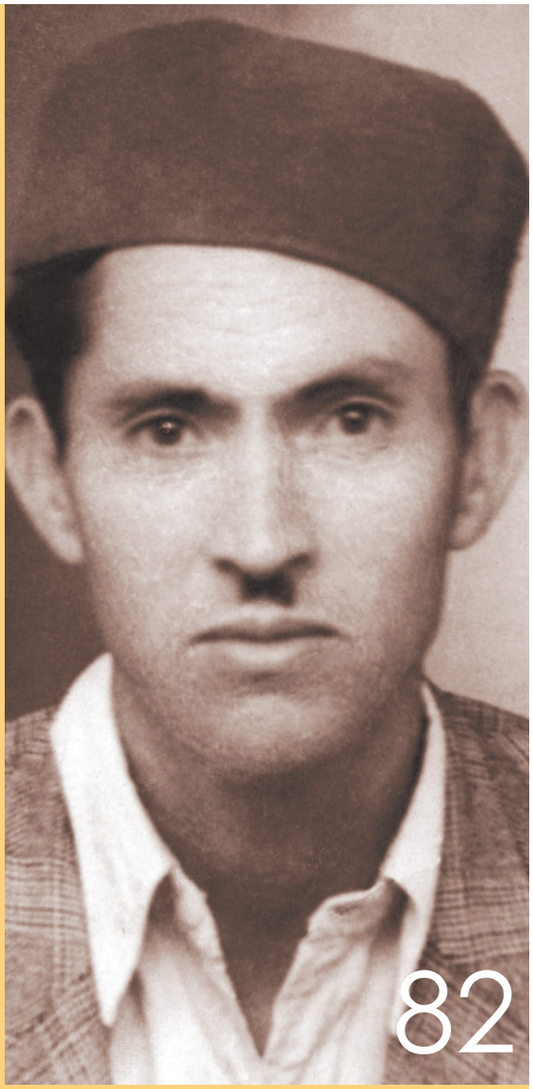

72 **Pour «un plan curatif» de 25MD**
Par Mondher Khanfir

74 **One Tech Holding : Le choix de la Bourse pour accélérer l'internationalisation**

76 **Moncef Sellami: De la banque à l'industrie technologique**

Société

82 **Centenaire de Habib Achour: Le timonier de l'UGTT**

92 **Jellal Ben Abdallah: Sous l'artifice, la simplicité**

Hommage à...

100 **Pierre Chaulet, militant et nationaliste algérien**
Par Saadeddine Zmerli

Document

103 **Projet d'accord sur l'union nationale**
Par Mansour Moalla

Billet

112 **Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse**
Par Hédi Behi

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS

•Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat • Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia• Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot - Remadi • Samy Ghorbel• Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani • Mohamed Jaoua •Tawfik Jelassi •Dr Essedik Jeddi • Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Abdelwahab Meddeb • Emna Menif • Mansour Moalla • Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj •Habib Touhami • Olfa Youssef • Riadh Zghal • Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur de Studio)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi
Lamia Alayet
Hajer Ayoubi
Samira Chtila Krifa
Roufayla Drissi Ben Yakhlef
Sérine El Anes
Fayçal Mejjadi
Leïla Mnif
Hamdi Mzoughi
Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

www.citroen.tn

NOUVELLE CITROËN C-ELYSÉE

TESTÉE SUR 4.000.000 KM



NOUVELLE CITROËN C-ELYSÉE, TESTÉE POUR VOUS.

Avec ses lignes délicates et raffinées, la Citroën C-Elysée vous invite à un voyage d'exception. Chaque angle de ce sedan révèle un aspect fort et élégant. Pour vous assurer une sécurité optimale, nous avons testé Citroën C-Elysée sur 4 000 000 de km dans les conditions de roulage et climatiques les plus sévères. Vous pouvez aussi profiter d'un espace intérieur généreux, capable d'accueillir à la fois votre famille et vos bagages en toute sérénité.

Pour en savoir plus, découvrez le mini-site Nouvelle Citroën C-Elysée : www.c-elysee.citroen.com/ar_TN

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

AURES AUTO Distributeur Officiel CITROËN

Siège Social LA CHARGUIA : Tél.: 71 789 924 / Succursale LES BERGES DU LAC : Tél.: 71 960 002 / Succursale HAMMAMET : Tél.: 72 261 100 Succursale HAMMAM SOUSSE : Tél. : 73 371 390 - 73 371 392 / Succursale SFAX : Tél.: 74 286 200 - 74 286 087 / Agence Mnihla - SOMAS : Tél.: 70 527 700 / Agence Manouba - UNIVERS AUTO : Tél : 71 601 290 - 71 601 940 / Agence Ezzahra - LE GARAGE : Tél. : 71 455 395 Agence Mahdia - AUTO HB : Tél.: 73 653 820 / Agence Sfax - CPR AUTO : Tél. : 74 467 900 / Agence Gabes - GAMA : Tél.: 75 295 600 - 75 295 700 Agence Djerba - SOGEMA : Tél. : 75 655 050

E-mail : info@citroen.com.tn



NEWS

Harvard à Tunis

Le lobbying soutenu des anciens étudiants tunisiens à Harvard a fini par payer. Pour la première fois depuis sa création, l'association des anciens étudiants arabes de cette prestigieuse université américaine, tiendra son 8ème congrès mondial à Tunis, à partir du 21 mars courant. Thème choisi: « Le monde arabe, de la révolution à la transformation ». Fares Mabrouk, directeur de l'Institut arabe de politique à Tunis et ancien de la Harvard Kennedy School of government, sera le co-chair de la conférence. Parmi les principaux intervenants figurent notamment Dr Jorge I. Dominguez, Vice Provost for International Affairs, Harvard University, Dr Mo Ibrahim, célèbre homme d'affaires et président de Mo Ibrahim Foundation, Maryam al-Khawaja, directrice du Centre des droits de l'Homme à Bahreïn, Suheir Atassi, co-vice-présidente de la Coalition nationale syrienne, Ahmed el-Gaili, associé de Vinson & Elkins, LLP, au Moyen-Orient, Seyyed Ferjani, membre d'Ennahdha, Aboubakr Jamaii, codirecteur du site marocain Lakome.com, Fares Mabrouk, directeur de l'Institut arabe de politique à Tunis, Aziz Mebarek , cofondateur et directeur exécutif d'Africinvest Tuninvest Group, Walid Omary, chef du bureau d'Al Jazeera à Jérusalem. Amira Yahyaoui, présidente d'Al Bawsala, y prendra également part. Le congrès sera suivi d'un séminaire d'information sur l'admission à Harvard ce qui ne manquera pas d'intéresser nombre de jeunes Tunisiens. Voilà donc le rêve de Seifeddine Khoufi, ancien de Harvard Business School se réaliser, lui qui a tant contribué avec ses autres camarades à faire venir ce grand congrès en Tunisie après avoir été le CEO du Harvard Arab weekend en 2010. A noter qu'à l'initiative de Dahmani Fathallah, Fares Mabrouk et une bonne douzaine de leurs camarades, une rencontre a été organisée fin décembre dernier à la Cité des Sciences au titre de l'association regroupant les anciens étudiants tunisiens à Harvard.

Groupe Loukil : toutes voiles déployées

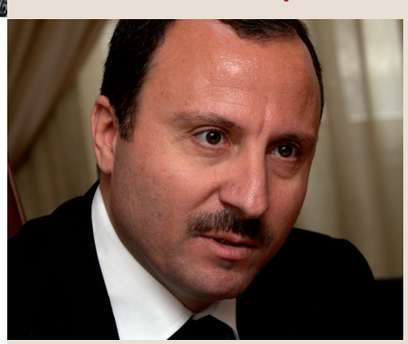

«C'est le moment d'investir», affirme Bassem Loukil. *«Nous devons fournir à nos entreprises les ressources nécessaires pour qu'elles se restructurent et se développent et ne pas obstruer leurs horizons, sinon nous risquons de les livrer en proie à la concurrence étrangère»*. Coup sur coup, il lance un nouveau partenariat technique et industriel avec le leader européen du compteur à eau, SAPPEL. Les usines des AMS à Sousse produiront, dès ce mois de mars, des compteurs volumétriques de dernière génération, ALTAIR V4, équipés d'un module Radio permettant la télé-relève. Le groupe Loukil met également les dernières touches pour le démarrage d'une nouvelle unité d'engins agricoles et de transport en Algérie. Installée dans la zone industrielle d'Azzaba, dans la banlieue d'Annaba, elle sera en synergie avec celle de MIG à Sfax. Un autre projet est ficelé : une unité de porcelaine à Kasserine avec un investissement de pas moins de 45 MD, sur un site de 10 ha, dans la zone industrielle, en partenariat avec des associés étrangers et des partenaires techniques de renommée.

Côté bourse, et après la réussite de l'introduction, l'année dernière, des AMS, le groupe Loukil s'apprête à y inscrire la SACEM, d'ici juin prochain.

CHIFFRES



83 millions

Les investissements publicitaires (IP) ont atteint 183,3 millions de dinars hors taxe, soit 0,3% du PIB national, soit un investissement de 16,7 dinars par habitant tunisien.
Les spots télévisés occupent le premier rang dans la répartition des IP en Tunisie et représentent 58%. La chaîne Hannibal TV est la première chaîne ayant diffusé les spots publicitaires avec une part de 32,9% suivie de Nessma TV (28%) (en augmentation de 45,6%), Ettounsiya (23,5%) et Al Wataniya avec 14,6 % des investissements publicitaires catégorie TV. La part des radios dans l'ensemble des IP atteint pour l'année écoulée 15,6%, soit 31,8 millions de dinars hors taxes. Concernant la répartition des IP catégorie radio, les chiffres de Sigma laissent remarquer que Mosaïque FM arrive en tête avec 12 millions de dinars, suivie de Jawhara FM avec des recettes publicitaires de l'ordre de 7,3 millions de dinars hors taxes. Shems FM occupe la troisième position avec 5,5 millions de dinars hors taxes comme recettes publicitaires. La presse détient 14,3% des investissements publicitaires alors que les parts de l'affichage et de l'internet sont respectivement 10,5% et 1,5%. Hassan Zargouni explique dans ce sens que l'usage de l'internet et des réseaux sociaux pour la communication reste embryonnaire en Tunisie.

La Tunisie vue par des diplomates étrangers...

Effervescence dans les chancelleries étrangères à Tunis et ballet diplomatique incessant tout au long du mois de février chez le président de la République, Moncef Marzouki, le chef du gouvernement, Hamadi Jebali, et les leaders des partis politiques, à commencer par Rached Ghannouchi et Béji Caïd Essebsi. De quoi attiser les rumeurs. Que se sont dit ambassadeurs étrangers et dirigeants tunisiens ? Quels messages ont-ils été transmis par les capitales étrangères, et les diplomates ont-ils été mis à contribution pour relayer en Tunisie les messages des uns aux autres ? Certains sont allés jusqu'à y voir une influence étrangère, très vite dénoncée, des pressions, une ingérence.

Pas d'influence étrangère, notamment européenne, sur la décision tunisienne, mais des échanges francs et sincères, affirment plusieurs sources. Peu importe la formule qui sera choisie pour composer le nouveau gouvernement, l'essentiel est qu'il puisse soutenir le consensus sur la Constitution et la loi électorale et restaurer un climat de sécurité propice à des élections réussies, dans les meilleurs délais possibles.

Nombre de diplomates estiment que la Tunisie passe par une crise grave qui, en tant que telle, ne surprend pas au moment où le pays se trouve sur la dernière ligne droite. En effet, à mesure qu'on se rapproche des grandes échéances, les problèmes se complexifient. Mais, l'assassinat de Chokri Belaïd fera l'effet d'un véritable séisme. Ce qu'ils ont constaté, c'est un choc bien réel ressenti par toute la classe politique. Et c'est très réconfortant, car dans d'autres pays, les meurtres politiques se banalisent et ne provoquent pas pareille onde de choc. Cela prouve qu'en Tunisie, les anticorps de la démocratie fonctionnent bien. Le plus rassurant pour eux, c'est le grand consensus qu'ils ont trouvé sur cette question auprès de différents interlocuteurs. Ce qui se joue aujourd'hui en Tunisie, soulignent-ils, décidera de la place qu'occupera le printemps arabe dans les annales de l'histoire : une simple note en bas de page ou tout un chapitre approprié. Ils ont bon espoir cependant que ce sera un chapitre écrit par les Tunisiens. Mais, ils mettent en garde : attention, il va falloir faire vite, très vite.

... et des parlementaires français

«Malgré toutes les incertitudes politiques en Tunisie et les difficultés économiques et sociales qu'éprouve le pays, on sent nettement un véritable sursaut général provoqué par l'assassinat de Chokri Belaïd qui donne de nouveaux ressorts.» C'est l'impression générale que garde Elisabeth Guigou et six autres parlementaires français à l'issue d'une visite rapide mais intense à Tunis. *«La Tunisie laisse croire qu'elle sort d'une période d'indétermination, la condamnation de la violence est unanime, le peuple a repris la parole, dans une diversité plurielle, pour ne plus la céder, la liberté d'expression y est comme elle ne l'a jamais été auparavant, les jeunes sont là, les femmes en première ligne, la société civile en grande vitalité, pas de retour en arrière acceptable, les anticorps fonctionnent »*, estiment les députés français, d'une même voix.

«Maintenant, il faut voir cependant comment toutes ces forces démocratiques peuvent se rassembler, se mettre en cohérence et s'organiser», poursuivent-ils. *«On voit mal comment cette démocratie naissante puisse être captée par un seul parti, quel que soit ce parti»*. Certains parmi eux vont jusqu'à dire : *«Il faut que l'UGTT et l'UTICA, grandes forces de stabilisation et d'action, puissent faire front commun»*.



Statistiques: la confusion des chiffres

La confusion règne en matière d'indicateurs statistiques officiels tunisiens. A chacun ses taux, souvent fixés d'avance, comme taux politiques, beaucoup plus en tant qu'indicateurs économiques. La multiplicité des structures de production, l'amalgame entre prévisions et réalisations, sans actualisation et la prédominance des considérations politiques mettent à rude épreuve le système statistique tunisien déjà fragilisé.

Jadis pionnière en la matière, grâce notamment à son Institut national de la statistique, cité en référence par les institutions financières et le système des Nations unies, la Tunisie accuse un réel recul. Renforcement de l'INS et de l'ensemble des autres organes spécialisés (agriculture, santé, éducation, etc.), coordination et harmonisation entre les différents intervenants sous les auspices du Conseil national de la statistique mis en hibernation, et mise à niveau des dispositifs de collecte et de traitement des données, constituent désormais une priorité urgente.

Mustapha Kamel Nabli, qui a mis en exergue les dysfonctionnements préjudiciables à l'appareil statistique tunisien, va encore plus loin. Il déplore la séparation entre les prévisions qui sont du ressort du ministère du Plan et les réalisations qui relèvent de l'INS. Il recommande à cet égard de regrouper ces deux aspects en les confiant à l'INS qui nécessite un réel renforcement en moyens, ressources et compétences.

iPhone 5



À partir de 199 dt.

orange™

TQB
البنك التونسي القطري
Tunisian Qatari Bank

Pour nous, Vous êtes **Unique**

Campagne Véhicule TQB - Afrique Auto *

À la TQB, tout est **à portée de main.**



Un Financement attractif et adapté à vos besoins

Une banque qui vous accompagne

www.tqb.com.tn

* **Se présenter au stand de TQB au showroom AFRIQUE AUTO sis à la Z.I Charguia II, ARIANA. A partir du 1er Octobre 2012.**

Siège Social: Rue Cité des Sciences, B.P. 320 - 1080 Tunis Cedex - Tel.: +216 71 750 000 - Fax: +216 71 235 611 - Site web: www.tqb.com.tn

Le combat de Kamel Lazaar pour la concrétisation de «l'idéal maghrébin»

«L'intégration maghrébine : un moteur pour la création d'emplois?» a été le thème d'une table ronde organisée fin janvier à Tunis par *Maghreb Economic Forum* que préside Kamel Lazaar. Près d'une cinquantaine de personnalités maghrébines du monde des affaires, des finances et de la société civile y ont pris part cherchant à apporter des réponses à la problématique : qu'y aurait-il à gagner de l'intégration économique en termes de création d'emplois?. Lazaar a donné d'emblée le ton des débats en déplorant l'absence de volonté politique pour la réalisation de l'intégration maghrébine. *«Ce n'est pas en agissant en rangs dispersés que nous pourrons en venir à bout, a-t-il encore déclaré. L'intégration,* a-t-il ajouté, *est encore éloignée mais il y a de grandes possibilités d'action commune, donc intégrante, dans maints domaines comme l'énergie, le transport, l'interconnexion des systèmes financiers. Les possibilités existent, pour peu qu'elles soient mises à profit».* Nombre de participants relèveront *«l'étonnant paradoxe d'un Maghreb à l'intégration duquel rien d'objectif ne s'oppose mais qui ne parvient pas à s'unir; ni même à mutualiser ses atouts. Nos pays ses focalisent sur des considérations de politiques intérieures et mettent sous l'éteignoir l'impératif d'une vision stratégique de leurs intérêts. Leurs différences fondamentales ne sont pas non plus pour arranger les choses, notamment celles entre deux pays riches en pétrole et les trois autres qui en sont dépourvus.*



Sans compter que les nantis d'entre eux et les autres sont géographiquement alternés. Ils ont également plaidé pour une libre circulation des capitaux et des marchandises. Face aux graves problèmes sécuritaires qui se posent pour les deux pays, que peut faire la communauté d'affaires si la volonté politique fait défaut», se sont-ils interrogé, déplorant que *«des abus et des trafics généralisés soient en train de se faire à travers les frontières, parfois l'œuvre de bandits, sans qu'il y soit mis un terme par qui que ce soit ».*

Jacques Attali à Tunis pour le XXème anniversaire de MAC S.A



La conférence donnée fin janvier à Tunis par Jacques Attali sur «2020, le printemps du monde ? », avec une prospective particulière concernant la Tunisie a suscité un réel intérêt. A l'invitation de Mourad Ben Chaabane, directeur général de MAC SA, en célébration du 20ème anniversaire de cette société d'intermédiation en bourse et d'ingénierie financière, l'ancien conseiller de François Mitterrand et fondateur de la BERD a procédé à une large rétrospective avant

IBP INTERNATIONAL BUDGET PARTNERSHIP
Open Budgets. Transform Lives.

85ème

La Tunisie a été classée 85ème parmi les 100 pays concernés par une enquête mondiale sur la transparence budgétaire menée par l'organisation internationale Budget Partnership (IBP). Réalisée pour la première fois en Tunisie, l'enquête sur le budget ouvert est élaborée bi-annuellement par l'IBP et permet d'évaluer l'exhaustivité, l'opportunité et l'utilité des données fournies dans les documents rendus publics par le pouvoir central.



6%

Selon l'INS, le taux d'inflation a atteint 6% en janvier 2013. Cette inflation est imputée au taux d'inflation de 8,6% enregistré au niveau du groupe «alimentation et boissons». Le taux d'inflation de l'énergie s'est monté à 4,6% en janvier 2013, soit le même taux que celui enregistré en janvier 2012. Le taux d'inflation des produits libres a été de l'ordre de 7,3% alors que celui des produits subventionnés s'est élevé à 3%. Il s'agit des mêmes taux que ceux enregistrés en 2012.

L'indice des prix à la consommation familiale a augmenté en janvier 2013 de 0,8% par rapport à décembre 2012.

d'esquisser les nouvelles tendances dans le monde et en Tunisie.

Plus spécifiquement pour la Tunisie, il estime que la révolution est *«complexe et riche de potentialités»* et que *«les difficultés des transitions et la tentation des extrêmes sont autant d'expressions différentes et légitimes de choix politiques»*. Ce sont là des traits communs avec ce qui se passe dans d'autres pays similaires et qui constituent une demande de démocratie et l'affirmation d'énergies nouvelles. Il constate, en Tunisie, une reprise solide et le rétablissement de la confiance, mais un chômage intolérable et prévoit pour l'horizon 2020 des indicateurs positifs. Citant les projections du FMI, Jacques Attali escompte une amélioration sensible avec une croissance annuelle moyenne du PIB de 4.4%, et de 1.85% de la productivité, avec la réduction du déficit public à 3.7% du PIB.

• A court et moyen terme, Attali considère que les priorités pour la Tunisie sont la stimulation de l'investissement (avec la nécessité de la recapitalisation des banques) et le contrôle de l'inflation jugée particulièrement forte en ce qui concerne les biens de consommation courants. Le prix des produits alimentaires a progressé, entre juillet 2011 et février 2012, de 6.4%.

• A long terme, il s'agit surtout d'étendre les infrastructures, réduire les disparités et faire baisser le chômage structurel pour stabiliser la situation sociale.

Tour à tour, Jacques Attali avait souligné les prémices de la crise détectées dès les années 1990 qui ont rapidement transformé une crise financière en une crise multidimensionnelle, faisant cependant perdurer aujourd'hui encore l'incertitude. Selon lui, les tendances mondiales en 2020 seront marquées notamment par l'émergence de nouveaux centres de gravité en termes de population et de croissance (nouvelle répartition démographique et nouveaux déséquilibres). Le mode de vie laissera apparaître des élites *«hypernomades»* (plus de 200 millions de personnes en mobilité mondiale), des classes moyennes en croissance avec de nouveaux accès aux médias (4.5 milliards de nomades virtuels), des religions toujours dynamiques.

DÉCÈS

• **Cheikh Ahmed Cherif,** grand imam de la Mosquée Ezzitouna : né en avril 1918, et fils de Hamda Cherif, ancien mufti de la République. Il était imam de la Zitouna depuis le début des années 50. En 1990, il est devenu grand imam de la Zitouna

• **Nasreddine Ben Mokhtar,** acteur et metteur en scène de théâtre tunisien. Figure connue sur la scène et à la télévision tunisienne, il est révélé dans la foulée des premières créations de Lamine Nahdi dans les années 1970.



Patrick Courtot, ancien DGA de la STAR

Patrick Courtot, ancien directeur général de la STAR, s'est éteint le 21 février à Paris. Parti à la retraite en juillet dernier, il avait conduit l'acquisition par Groupama de 35% du capital de la STAR, puis, installé à Tunis, a contribué à la mise en place des divers chantiers de transformation de la compagnie et au lancement de nouveaux produits. Avant de prendre ses fonctions en Tunisie, Patrick Courtot avait été notamment directeur général des Assurances GAN en France qui a été rachetée par Groupama.

Son décès a suscité une vive émotion chez tous ceux qui l'ont connu en Tunisie et apprécié son attachement à son pays d'accueil. Lors du déclenchement de la révolution, il avait enfreint les consignes de sécurité et insisté pour rester en poste, heureux de partager avec les Tunisiens ce grand moment historique et témoignant de sa solidarité avec les équipes de la STAR.



TunisieValeurs
BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER
membre d'INTEGRA PARTNERS

Compte épargne en actions CEA



BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

Atelier216

DÉDUIRE **100% du PLACEMENT EFFECTUÉ** (maximum 50 000 DT) du revenu imposable au titre de l'année fiscale

Le dernier délai de réalisation du versement est fixé à la **date limite de dépôt de la D.U.R**

LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER UNE **ÉCONOMIE D'IMPÔT** DE **40%** POUVANT ATTEINDRE **17.500 DT** PAR AN

Le bénéfice de cet avantage concerne tous les contribuables personnes physiques y compris les **PROFESSIONS LIBÉRALES** soumises au **régime forfaitaire**

TUNIS CENTRE URBAIN NORD Tél.: (+216) 71 189 600
TUNIS BELVÉDÈRE Tél.: (+216) 71 794 822
LA MARSA Tél.: (+216) 71 983 533
NABEUL Tél.: (+216) 72 272 472
KÉLIBIA Tél.: (+216) 72 295 395
SOUSSE Tél.: (+216) 73 273 195
MONASTIR Tél.: (+216) 73 906 808
SFAX Tél.: (+216) 74 404 424
DJERBA Tél.: (+216) 75 623 300

www.tunisievaleurs.com

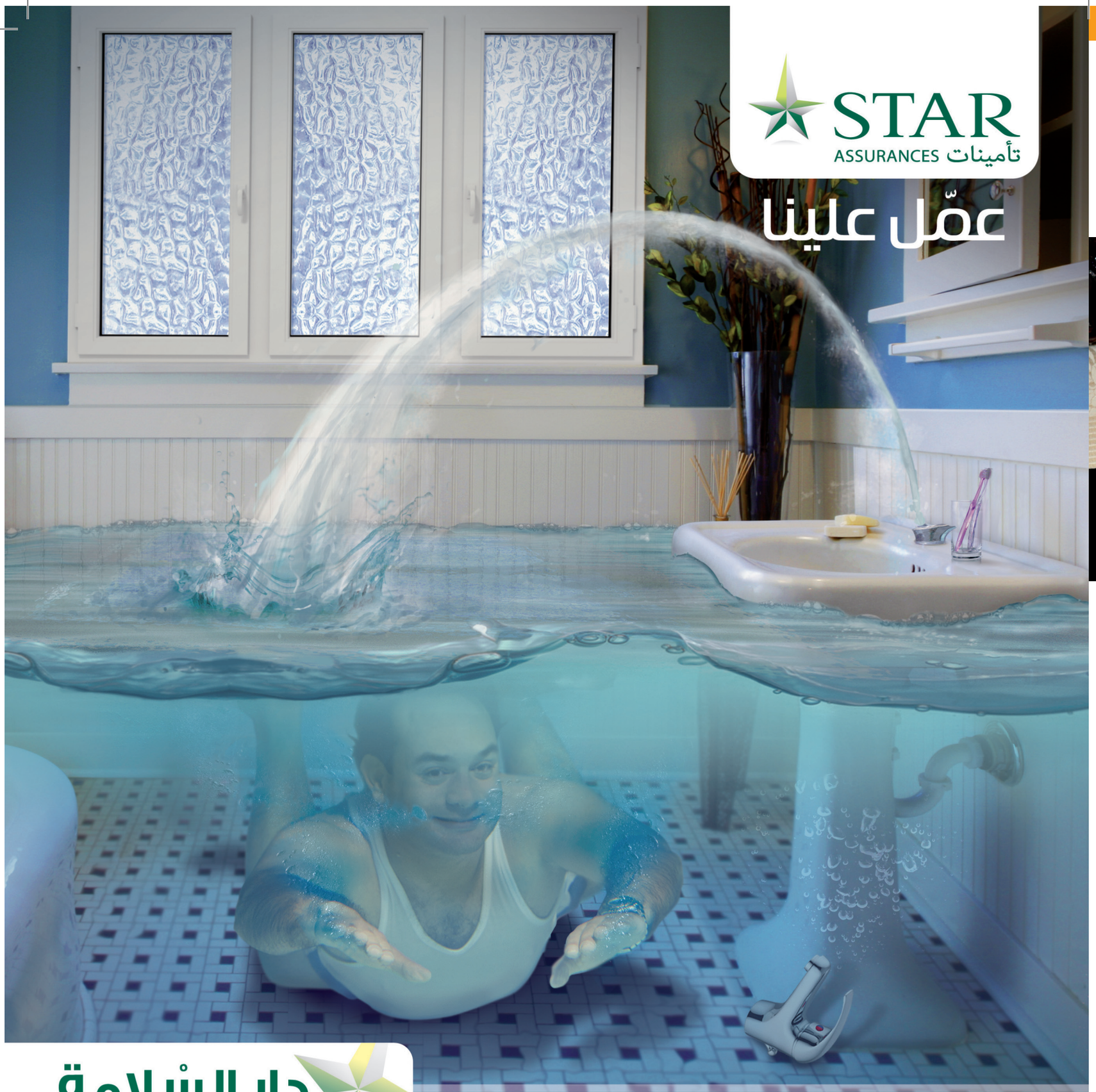

دار السّلامة

www.star.com.tn

عمركشي ريت واحد دارو فاضت وهوّ يعوم شايخ

بالطّبيعة تبدا متهنّي و مدّك مرتاح كي يبدأ عندك تأمين منزلي دار السّلامة متاع تأمينات ستار
إلّي فيها 3 Formules: Sécurité, Sécurité+, Sérénité باش النّاس الكل تلقى الحلّ إلّي
يناسب حاجتها ابتداءًا من 4 دينارات في الشّهر و تساعدها مهما كان مدخولها!
للمزيد من المعلومات مرحبا بيكم في أقرب وكالة ستار و إلّا على www.star.com.tn

DISTINCTION



Rafaâ Ben Achour réélu à la Commission de l'Union africaine pour le droit international

Rafaâ Ben Achour a été réélu par le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) en tant que membre de la Commission de l'UA pour le droit international (CUADI/AUCIL) pour un deuxième mandat de 5 ans. Cette reconduction a été entérinée par la XXe session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union récemment tenue à Addis-Abeba (Ethiopie).

La CUADI est composée de onze (11) membres possédant une compétence reconnue en matière de droit international, ressortissants des Etats membres et qui exercent leur fonction en leur qualité personnelle. Depuis sa création, elle a tenu cinq sessions ordinaires et une session extraordinaire. Elle vient d'être saisie de la proposition tunisienne de création d'une Cour constitutionnelle internationale.

NOMINATIONS

Ministère de l'Industrie

• Youssef Louhichi, directeur général chargé de l'inspection générale au ministère de l'Industrie

• Samir Rekik, directeur général du textile-habillement

• Brahim Chebili, directeur chargé de la direction générale des industries manufacturières

Ministère des Technologies de l'information et de la communication

• Abdelhak Kharraz, directeur général de l'Agence nationale de certification électronique (ANCE)

• Lotfi Allani, directeur au Centre national de l'informatique

Ministère de la Justice

•Hafedh Ben Salah, directeur de l'Institut supérieur des avocats

UNFT

•Radhia Jerbi, présidente de l'Union de la femme tunisienne





2.195,3 MD

Le volume des exportation a atteint, au mois de janvier 2013, 2.195,3 millions de dinars (+23,6% par rapport à janvier 2012), alors que les importation se sont élevées à 2.964,9 MDT (+6,4%)». Le taux de couverture se situe, ainsi, à 74%. Le volume du déficit commercial a atteint, en janvier 2013, près de 769,6 MDT, contre 1.009,3 MDT en janvier 2012. Le mois de janvier 2013 a été marqué aussi par l'augmentation des exportations énergétiques, de 299,1%, en comparaison de la même période 2012. Les exportations des produits agricoles et alimentaires ont évolué de 54,4%, en raison de l'augmentation de la valeur des exportations d'huile d'olive (de 85,6 MDT en janvier 2012 à 341 MDT en janvier 2013).

3.5%

La Tunisie pourrait réaliser un taux de croissance de 3,5% pour 2012, grâce à la reprise des secteurs de l'industrie, du tourisme, du transport et de l'agriculture. Cette estimation est justifiée par l'augmentation de 2% de l'indice de production industrielle, la reprise de certains secteurs tels que le tourisme et le transport, en plus de la relance du secteur agricole, qui a enregistré un taux de croissance de 4,1% pour la deuxième année consécutive.

75%

Selon le dernier sondage global réalisé par Red C Opinion Poll, appartenant à WIN-Gallup International, 75% des Tunisiens sont croyants, 22% non croyants et 0% des athées convaincus.

Arrêt sur image



... et la table de la concorde nationale s'est soudainement vidée à Dar Dhiafa, Carthage



Fadhel Moussa, Samir Bettaieb, Nadia Chaabane et Faouzi Charfi : la voix d'Al Massar



Maya Jeribi toujours dévouée pour conduire dans sa légendaire petite voiture verte ses camarades d'Al Jomhoury, chez Marzouki



Ultime réunion chez Rached Ghannouchi, vendredi 22 février, avant d'aller à Carthage, présenter le candidat d'Ennahdha à la présidence du nouveau gouvernement



Le sourire énigmatique d'Imed Daimi et Aziz Krichen



Ah comme ces plafonds sont beaux !



Une belle photo de famille pour sceller l'Union pour la Tunisie



J'avais pourtant averti la journaliste : il ne fallait pas publier intégralement mes propos

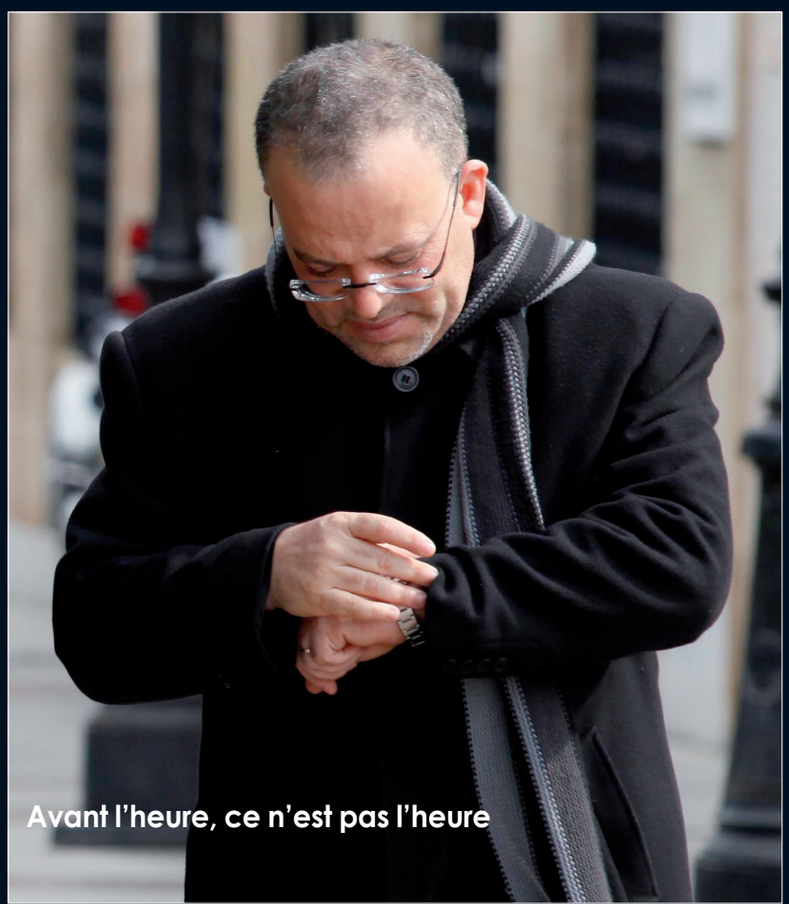

Avant l'heure, ce n'est pas l'heure



Plaidoyer pour l'union nationale

Par Mansour Moalla

Que faire ? Telle a été la question à laquelle j'ai essayé de répondre le 25 décembre 2012 dans un article publié par le journal *Le Maghreb*. Cette réponse n'a pas attiré l'attention, étant donné que les politiciens ne faisaient que se disputer, se quereller et s'accuser mutuellement en laissant la situation se détériorer, la violence s'aggraver de jour en jour jusqu'à provoquer le drame de l'assassinat de Chokri Belaïd, chef d'un parti politique de l'opposition.

Nous sommes parvenus à cette situation catastrophique parce que nous avons traité de manière normale et *«routinière»* l'évènement exceptionnel que représente une révolution populaire ayant créé des situations exceptionnelles et ce au moyen d'une série de gouvernements temporaires ou transitoires ne disposant ni de la crédibilité ni du temps nécessaires pour maîtriser les évènements et trouver des solutions aux problèmes qui se posent. Il aurait fallu adopter la seule solution qui a prouvé son efficacité dans le traitement des situations exceptionnelles comme en France et en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale ou la réunification des deux Allemagnes, celle de l'Est et celle de l'Ouest. Cette solution, c'est celle de *«l'union nationale»* regroupant toutes les forces du pays pour sauver la patrie.

L'article cité ci-dessus, qui vient après de nombreux autres articles publiés à partir du mois de mars 2011, m'a permis de préciser les objectifs et l'organisation du système de l'union nationale, étant donné que les évènements vécus depuis deux ans ont démontré que

nous avons adopté une voie non passante. Nous devons par la suite avoir le courage d'unir nos efforts pour sauver un pays blessé et dont l'avenir est menacé dans tous les domaines, territorialement, humainement, économiquement, financièrement et culturellement.

La succession de gouvernements *«provisoires»* a débouché sur une tentative de *«remaniement ministériel»* qui a pris 6 ou 7 mois et qui a avorté devant les exigences contradictoires des différents partenaires.

La situation générale du pays est telle qu'aucun gouvernement dominé par une coalition politique dirigée par le parti dit majoritaire n'inspirera confiance au pays, le premier souci d'une telle coalition étant de «mettre la main» sur tous les moyens susceptibles de lui assurer une présence permanente au pouvoir de nature à lui permettre de *«transformer»* le pays selon ses choix. Il est clair dans ce cas que les élections qui auront lieu dans ce cadre ne pourront guère inspirer confiance et peuvent conduire à des difficultés énormes.

C'est devant une telle impasse que l'ex-chef du gouvernement Hamadi Jebali a eu le courage de proposer un gouvernement de *«compétences»* non concerné par les batailles politiques, dont les membres n'appartiennent clairement à aucun parti politique et qui ne pourront être candidats à aucune sorte d'élection. C'était le seul moyen, après les 7 mois consacrés au remaniement ministériel, d'espérer pouvoir organiser actuellement des élections sincères et crédibles. On ne voit pas comment des *«politiques»* peuvent s'abstenir de toute intervention dans les élections pour favoriser leur parti ou leur coalition. Il est nécessaire cependant de réunir certaines conditions pour réussir cette nouvelle tentative audacieuse.

En premier lieu, ce gouvernement de compétences doit recevoir l'appui de l'ensemble ou de la majorité des partis politiques et des organismes de la société civile pour ne pas rester isolé et aller à l'échec.

L'on doit donc constituer une commission politique au sens général du terme regroupant les représentants de la plupart des partis influents et les organismes les plus représentatifs de la société civile qui jouent un rôle important dans le pays et qui ne sont pas représentés comme les partis à l'Assemblée nationale constituante.

Ainsi le gouvernement, n'ayant plus à s'occuper des questions politiques litigieuses, pourra se consacrer à réaliser les objectifs sécuritaires, économiques et sociaux restés en *«panne»* jusqu'à ce jour. Il sera appuyé par la commission dans ses efforts et soutenu auprès de l'opinion publique.

La commission, de son côté, aura à s'occuper des questions d'ordre politique restées en suspens, dont en premier lieu la Constitution, pour aider l'ANC à sa finalisation rapide. Elle doit également traiter de toutes les questions non encore résolues et résultant des suites de la Révolution dont les procès relatifs aux dirigeants ou complices de l'ancien régime et qui ne doivent pas traîner excessivement pour ne pas nuire à l'image du pays.

Enfin elle aura à établir les lois et règlements à soumettre à l'ANC et concernant le système électoral, le statut des partis politiques et les différentes hautes instances compétentes pour l'organisation des élections et les secteurs de l'information et de la justice. Il lui revient enfin d'assurer le contact direct et constant avec les différentes catégories sociales du pays dont notamment les jeunes et les organismes économiques et culturels à l'effet d'informer pleinement et sereinement la population. Elle ne remplacera pas l'ANC, ne devant pas compter plus de 20 membres titulaires. Du reste, gouvernement et commission doivent rendre compte de leur action à l'ANC.

En second lieu, il faut donner du temps au temps pour ne pas précipiter un échec de cette ultime tentative de sauvetage pouvant de nouveau entraîner des situations encore plus difficiles.

Le temps: le pays, après deux ans de tumulte, d'essoufflement et de tension, a besoin de calme et de sérénité, de paix et de stabilité. On oublie souvent que la proposition en cours de gouvernement de *«compétences»* est le cinquième après deux gouvernements Ghannouchi, un gouvernement Caïd Essebsi et un gouvernement Jebali, et celui éventuel annoncé pour septembre 2013 sera le sixième en

moins de 3 ans, soit deux gouvernements par an, ce qui est extravagant.

Si, par ailleurs, on vient à annoncer des élections pour les derniers mois de cette année 2013, on retombera dans la fièvre des élections sans avoir eu le temps de mettre en place les dispositions et le climat nécessaires au succès de ces élections.

Il faut donc stabiliser le pays pour lui permettre de progresser. Il y a lieu à cet effet de prévoir une période de stabilité pour le gouvernement qui va être mis en place quelle que soit sa composition. On a suggéré une période de 3 ans, qui semble un minimum si l'on veut réaliser quelque progrès pour mettre fin à la crise.

Il est vrai que cela est de nature à *«frustrer»* les *«impatients»* mais ils sont priés de se *«calmer»* dans l'intérêt supérieur du pays et pour l'amour de la patrie. Cette période de 3 ans est nécessaire pour plusieurs raisons.

La première consiste à traiter les problèmes les plus urgents dont notamment le rétablissement de la sécurité sous l'égide des institutions légitimes de l'Etat et l'élimination de tous organismes de *«protection»* et de sécurité partisans ou parallèles. Il y a dans ce domaine un travail énorme à faire pour que le Tunisien et le visiteur se sentent réellement en sécurité.

La deuxième consiste à agir d'urgence dans les domaines économiques qui nécessitent un redressement. Le chômage en premier lieu où les solutions efficaces sont possibles et j'en ai déjà exposé au moins deux possibles. Une attention spéciale doit être accordée aux jeunes diplômés. Il faut fermer cette plaie le plus tôt possible.

Ensuite vient l'emploi qui nécessite des investissements importants qui ne sont possibles que si la sécurité et le calme sont réalisés.

Enfin, la promotion des régions défavorisées au Sud et à l'Ouest du pays ainsi que l'amélioration du niveau de vie des catégories de la population les plus démunies.

La seconde raison qui explique la période de 3 ans s'explique par la nécessité d'établir un Plan de développement 2014-2020 pour dessiner l'avenir du pays d'ici quelques années.

Ce plan doit concerner les réformes principales à initier au cours de la période de trois ans et à achever avant l'année 2020.

La troisième, et probablement la plus importante, concerne la réforme du système éducatif ainsi que les réformes concernant le système financier et fiscal et aussi les rapports avec notre partenaire principal: l'Union européenne.

Afin de permettre au gouvernement, à la commission et à l'ANC de fonctionner harmonieusement dans la sérénité et le calme, il y a lieu de remplacer les élections par un référendum qui ne provoque pas des perturbations comme des élections opposant plusieurs partis concurrents. Dans le cas du référendum, il n'y a pas de sièges à occuper et donc moins d'agitation. Ce référendum a pour objet de donner aux dispositions à prendre la légitimité nécessaire.

Il s'agit du choix du gouvernement de compétences et de la commission politique, de l'ajournement des élections jusqu'à la fin de la période de 3 ans, de la prolongation du mandat de l'Assemblée constituante en spécifiant que ses décisions doivent être prises à la majorité des 4/5es pour éviter la perturbation de l'ensemble du système et parvenir à une réelle *«union nationale»*, seule solution s'imposant pour sauver le pays et le mettre sur les rails.

On aura ainsi mis en place les lois et institutions nécessaires et réalisé l'esprit de concorde entre les Tunisiens, le travail en commun et l'élimination de la discorde et de la vindicte. On pourrait alors vivre un régime démocratique paisible et durable et suivre le mécanisme traditionnel du temps de paix démocratique avec des élections crédibles, un gouvernement aussi modeste qu'efficace et une opposition aussi objective qu'effective.

Alors la Tunisie sera un pays modèle comme elle a toujours espéré l'être.

M. M.

Lire en page 103, le projet d'accord sur l'union nationale

Entrer en Bourse, c'est s'assurer une croissance saine

Pour financer sa croissance, Land'Or augmente son capital et lève 11 millions de dinars dans les conditions avantageuses du marché alternatif de la Bourse de Tunis

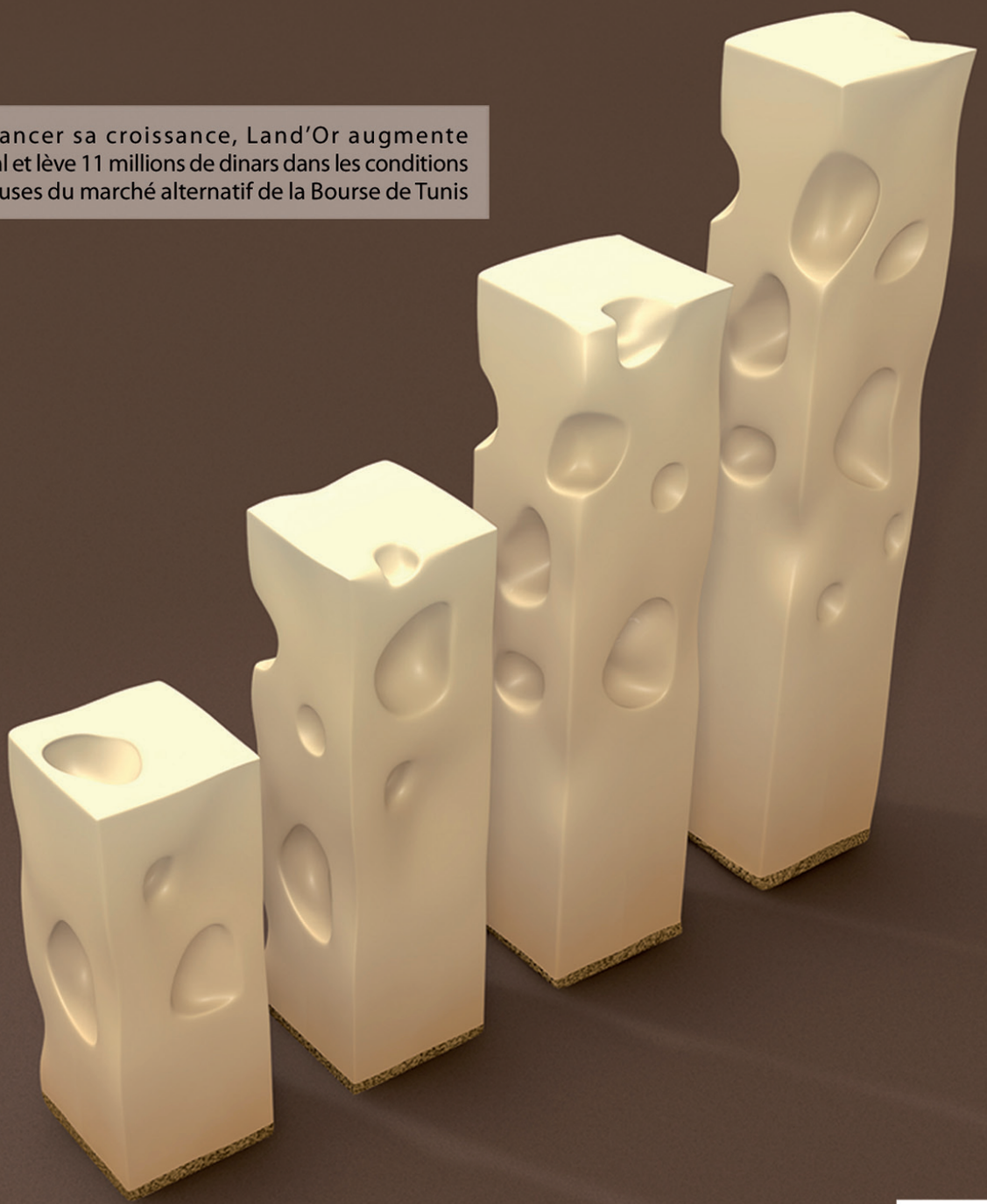

Bienvenue à LAND'OR

بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

www.bvmt.com.tn

STRATEGO Tél: 00216 71 960 205

Ali Larayedh aura-t-il la main plus heureuse ?



Depuis des mois déjà, la rumeur le donnait comme successeur de Jebali à la Kasbah. Sans y avoir jamais songé ni sollicité, Ali Larayedh s'y voit porter par son destin. A 57 ans, cet ingénieur de la marine marchande, natif de Boughrara, tout près de Zarzis, et versé très jeune dans le mouvement islamiste, a toujours cru en sa bonne étoile, même lorsqu'il fut, à 32 ans seulement, condamné à la peine capitale. Il s'en sortira au bout de 14 années d'emprisonnement, d'épouvantables tortures et d'ignobles machinations.

Dès sa libération, il sera parmi les premiers dirigeants d'Ennahdha à amorcer le rapprochement avec les forces démocratiques, scellant l'accord du 18 octobre 2005. Puis, avec Hamadi Jebali, dès sa libération et les autres militants islamistes sortis de prison, il s'attellera à l'exercice collectif de l'évaluation critique, à la réorganisation du mouvement et à la prospective du nouveau programme. Le 14 janvier au matin, il était avec Jebali et d'autres militants sur l'avenue Bourguiba pour ne connaître, depuis lors, aucun répit. Chargé des structures, il ne pensait guère faire partie du gouvernement, après le 23 octobre et encore moins diriger le ministère de l'Intérieur, lui qui a bien connu cette maison, mais dans ses sinistres geôles et macabres salles de torture.

Les pieds sur la braise.

Sa tâche de ministre n'y sera pas facile. Les pieds sur la braise, il aura connu toutes les épreuves. Taxé de laxisme envers les LPR lors de la manifestation du 9 avril 2012, et surtout lors de l'attaque de l'ambassade américaine, il reconnaît avoir agi au mieux, ne cachant pas toutes les contraintes et les difficultés. Combien de fois, le visage fermé et le cœur meurtri, il était venu annoncer à la presse la découverte d'une cellule de djihadistes liés à AQMI ou la saisie de grandes quantités d'armes de guerre. Face à la violence salafiste, il avait affiché une ligne ferme – même s'il n'est jamais parvenu à l'appliquer totalement– qui lui a valu de sérieuses attaques du chef d'Ansar Echariaa, Abou Yadh. Dans sa tête, les choses sont claires : liberté de penser, mais zéro tolérance de l'extrémisme. Il le disait à *Leaders,* au printemps dernier (*Leaders* N° 13, juin 2012): *«Nous ne parrainons ni leur projet sociétal, ni leur vision, ni leur lecture et compréhension de la religion et ne recommandons rien qui puisse remettre en cause les fondements de la société, ses structures et ses pratiques démocratiques».*

A l'épreuve des affrontements meurtriers, il sera conforté dans ses convictions et endossant l'habit d'homme d'Etat, il s'emploiera à favoriser autant que possible la patrie plutôt que le parti. Cela n'était guère facile. Ses détracteurs lui reprochent des nominations partisanes, l'utilisation de la chevrotine à Siliana, les dérapages commis par les prétendus protecteurs de la révolution, notamment leurs attaques contre les locaux de l'UGTT et nombre de partis politiques. De larges franges de l'opposition ne gardent de son bilan que le passif, même s'il avait essayé de réduire au minimum les dégâts, comme affirment ses proches. Le concours d'Ennahdha lui sera déterminant.

Porté à la tête du gouvernement dans des circonstances exceptionnelles, Ali Larayedh se trouve en fait confronté à une mission de la plus grande importance: conduire la Tunisie, dans un climat de sécurité, à tenir les prochaines élections, libres et transparentes. Un double défi, politique et technique. Politique, parce qu'il s'agit à la fois d'imprimer à son gouvernement la cohésion nécessaire pour le soustraire aux tiraillements internes et de réunir en sa faveur l'appui politique le plus large possible pour lui permettre d'accomplir, sans parasitage ni torpillage, sa mission. Technique, et sans se faire d'illusion quant à la capacité d'engager en si peu de temps de grandes réformes ou de trancher dans de grands dossiers, il lui appartient d'assurer la gestion des affaires publiques et garantir la pérennité de l'Etat, en parant au plus urgent et en essayant, autant que faire se peut, de relancer l'activité économique et réduire la précarité. Ali Larayedh est bien conscient de ce qui l'attend. Son prédécesseur Hamadi Jebali avait fixé les repères et précisé les exigences : une visibilité très claire de l'agenda conduisant aux urnes, la neutralité des ministères régaliens, un appui ferme au gouvernement, l'engagement de tous les ministres à se consacrer à leur tâche en toute indépendance vis-à-vis de leurs partis, l'interdiction de tout appareil parallèle qui s'attribue des pouvoirs de sécurité ou impose sa propre loi, la protection des libertés et le raffermissement de l'unité nationale.

Ce que Jebali n'a pu obtenir de son propre parti et ses alliés, Larayedh sera-t-il en mesure de l'arracher progressivement, et ne serait-ce qu'en grande partie, en mettant dans la balance, au fil des jours et des circonstances, tout son poids. C'est à ce prix et à ce prix seulement, affirme l'opposition, qu'il réussira. Personne n'a aujourd'hui intérêt à voir Ali Larayedh et son gouvernement échouer. L'enjeu est de taille. Pour avoir été, en tant que ministre de l'Intérieur, en première ligne face aux lourdes menaces extérieures et intérieures qui pèsent sur le pays, il en est pleinement conscient. Dans sa nouvelle et difficile mission, parviendra-t-il à rallier autour du gouvernement, dans un ultime élan de concorde nationale, les forces politiques, syndicales et de la société civile? Le concours de son parti Ennahdha sera déterminant.



Jebali en réserve de la République?

Ses proches lui prédisaient « un destin national ». Hamadi Jebali savoure, pour le moment, dès la passation des pouvoirs, le repos du guerrier. Pouvant désormais arpenter les plages désertes de la banlieue Nord de Tunis avec un plaisir dont il avait été longtemps privé, il reprendra son souffle, avec le sentiment du devoir accompli. L'accueil fort chaleureux qu'il a reçu au Conseil de la choura, le soir de l'annonce de sa démission, le réconforte sans doute. Il sait aussi qu'il a gagné l'estime d'autres franges de Tunisiens. Quant à ce qu'il compte faire, il est trop tôt pour y penser.

Le sentiment de lassitude, voire de déception des élites politiques, toutes familles confondues (*«Nakbatouna fi noukhbatouna»*), Jebali l'avait déjà ressenti depuis plusieurs mois. Maintes fois, il était à deux doigts de jeter l'éponge. Mais à chaque fois, il se ravisait. Déjà, dès l'automne dernier, *«une grande question* (le) *taraudait: saurais-je poursuivre ma mission politique avec la même intensité pendant la période à venir et au-delà des prochaines élections»*. Il évoque quelques ennuis de santé, se dit *«profondément écœuré par ce que notre pays vient de vivre»*, a l'impression de voir la Tunisie *«tel un grand blessé gisant au milieu du désert, sur lequel s'acharnent des vautours pour le dépecer encore vivant»* (*Leaders*, N° 18, novembre 2012).

S'agissant de son propre parti, Ennahdha, il se voit investi d'une mission : il sera *«un grand acteur décisif de la réussite de cette expérience s'il sait réussir avec lui-même, se doter d'une vision très claire et éviter toute hésitation, pour ne pas tomber dans le piège de la polarisation». «Il y a un redoutable attisement de cette périlleuse dérive, ajoutait-il, et Ennahdha ne saurait se laisser s'y aventurer»*. Tout était déjà dit. Prise en son *«âme et conscience , sans consulter personne »*, son initiative de constituer un gouvernement de compétences apolitiques ajoutera, le soir même au séisme provoqué le matin par l'assassinat de Chokri Belaid, un véritable cyclone politique qui mettra en branle tous les partis.

Des exigences non négociables

On connaît la suite : jusqu'au bout, il persistera dans son projet, multipliera

les consultations à la recherche d'appuis, réunira un conseil des sages, invitera les partis à la table de la concertation… Il assouplira sa position lors d'un second round et acceptera à la limite d'ouvrir le gouvernement à quelques personnes politiques qui n'occuperont pas des ministères régaliens, ne s'adonneront pas à des activités et propagande partisanes et ne se présenteront pas, comme il s'était engagé lui le premier, aux prochaines élections.

Un accord général commençait à se dessiner. Jebali demandera des engagements clairs. La plus importante est la désignation d'une date précise pour la tenue des élections, ce qui implique un agenda pour la finalisation de la Constitution et l'adoption de la loi électorale.

Mais, il exige aussi la restauration de l'autorité de l'Etat, seul habilité à faire respecter les libertés publiques et individuelles et à assurer la sécurité, n'autorisant aucune faction illégale à se substituer à lui. Jebali demandera aussi un appui politique ferme au gouvernement afin qu'il puisse se consacrer à sa mission, sans se voir torpillé d'ici là.

Véritable autorité qui mène le jeu sur l'ensemble de l'échiquier politique et impose sa loi à tous, le Conseil de la choura d'Ennahdha n'entérinera pas ses choix. Optant pour ses convictions profondes, Jebali refusera de s'aligner sur les positions de son parti et renoncera à conduire un nouveau gouvernement. Pour lui, la page est tournée. Pour le moment.

De nouveau, face à son destin

«J'ai tant envie de retrouver ma famille, mes amis, reprendre mes lectures, me consacrer davantage au recueillement et à la réflexion», nous confiait-il. Troquant la veste officielle contre un blouson, il n'entame pas une traversée du désert, mais se met au vert… en réserve de la prochaine étape.

Ennahdha sait quelles aura et estime il a capitalisées durant ses 14 mois à la tête du gouvernement, tant en Tunisie qu'à l'étranger. *«Le parti en aura grand besoin à plus d'un titre, pour ses propres troupes, ses partenaires, les autres partis et les divers interlocuteurs à l'extérieur»*, commente pour *Leaders* un connaisseur du sérail. *«Mais, Ennhadha ne sera sans doute pas le seul à lui faire appel un jour ou l'autre*, ajoute-t-il. *Pour établir un pont entre séculiers et islamistes, favoriser le rééquilibrage du paysage politique, sans vainqueurs ni vaincus, promouvoir le pluralisme et bâtir la démocratie, Jebali sera très utile».*

«Ferait-il un bon président de la République?». A la question de notre confrère parisien *Le Journal du Dimanche*, Rached Ghannouchi répondait: *«Il le mérite amplement »*, ajoutant qu'*«aucun choix n'a été formulé à ce jour…»*.

En attendant, un effort d'introspection serait le bienvenu. La politique n'est pas seulement une affaire de bonnes intentions. Que d'occasions ratées depuis une année, faute de volonté politique de la coalition au pouvoir, de stratégie claire!

Gouverner, c'est choisir, c'est se mettre sans cesse à l'écoute du peuple. C'est aussi savoir saisir les opportunités. C'est enfin savoir choisir ses collaborateurs, dont nombre lui étaient imposés. Ce ne fut pas toujours le cas.

Hamadi Jebali est aujourd'hui face à son destin. Son avenir politique dépendra de lui et de sa capacité à tirer les leçons de son expérience à la tête du gouvernement.



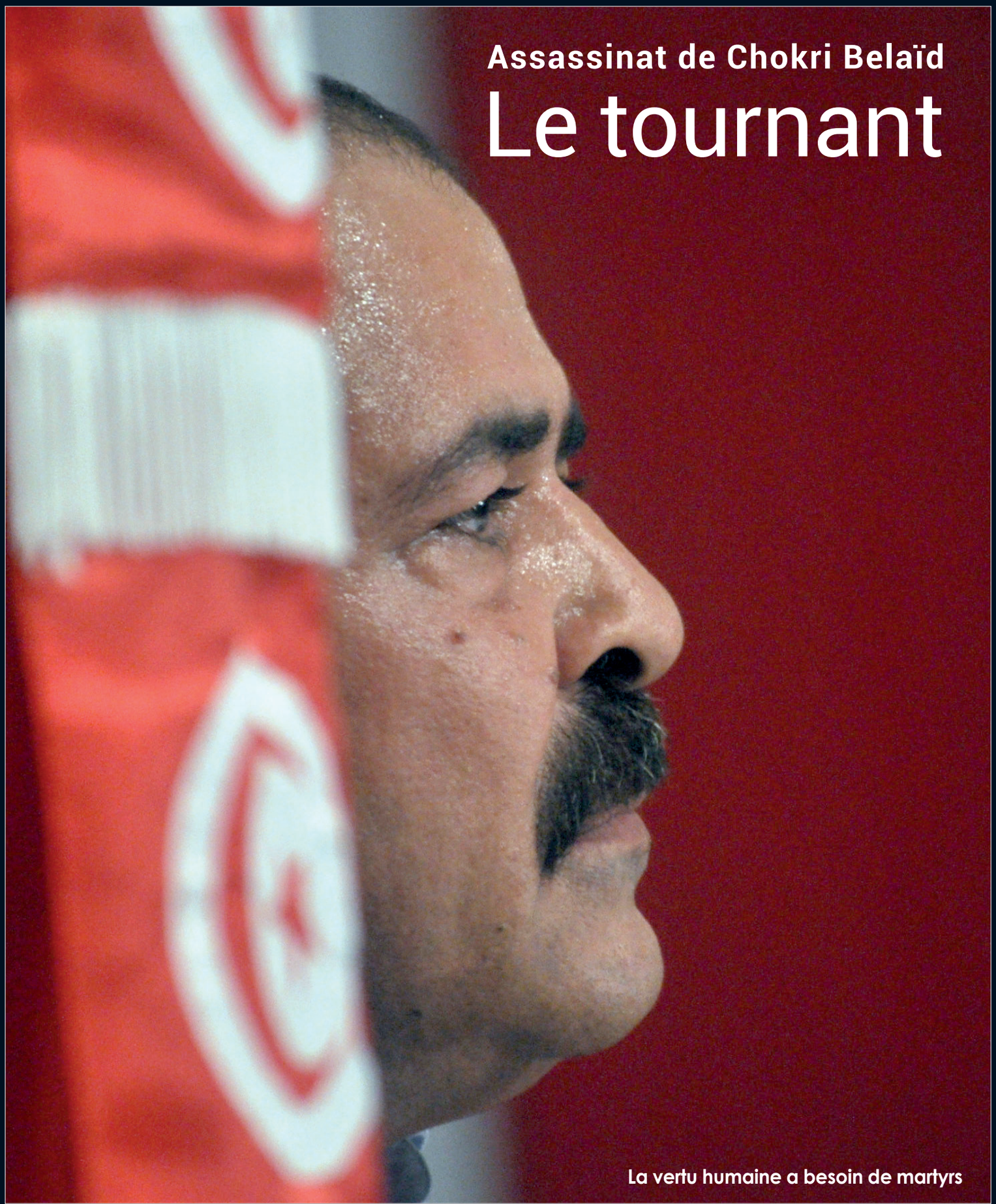

Assassinat de Chokri Belaïd

Le tournant

La vertu humaine a besoin de martyrs



Il y a des mots qui pleurent et des larmes qui parlent



Par Habib Mellakh

Chokri Belaïd a consacré sa vie de défenseur des droits de l'homme et de militant politique à décliner à sa manière et selon son tempérament d'homme libre, à travers des formules incisives, telle la belle et émouvante formule de Farhat Hached: *«Je t'aime ô peuple!»* et à lutter pour l'avènement de la justice sociale et de la démocratie dans notre pays. Comme le grand leader syndicaliste et politique de l'après-guerre immolé à l'autel des balles de la Main Rouge, Chokri Belaïd aimait son peuple au point de braver la mort et de consentir l'ultime sacrifice pour concrétiser le rêve démocratique et le rêve de justice sociale si longtemps caressés par ce peuple, qui a vu la Révolution du 14 janvier, dont il a été le principal artisan, ouvrir dans un moment magique, toute large, la voie de la démocratie et de la justice sociale et baliser le chemin de la dignité et de la liberté, que les assassins de notre martyr, en fossoyeurs de la démocratie, veulent barrer aux Tunisiens.

Cet homme, l'une des voix les plus courageuses et les plus libres de la Tunisie, selon la formule de François Hollande, n'a jamais eu peur de dire la vérité, même si elle dérange, et d'utiliser des mots, souvent d'une ironie mordante, et ses talents d'orateur pour dénoncer la dictature naissante et l'injustice sociale. Ce militant qui est toujours allé à la rencontre du peuple, en dépit des menaces et des agressions, a payé de sa vie son courage et son acharnement à défendre ses idéaux.

Il a toute sa vie incarné, mieux que quiconque, et il continue à le faire après sa mort, l'espoir des masses laborieuses en des lendemains qui chantent au point que les laissés-pour-compte, la veuve et l'orphelin qu'il a toujours défendus bénévolement en tant qu'avocat et dont il a constamment défendu la cause en tant qu'homme politique, qui le percevaient comme le parangon de la générosité et de l'altruisme, sont en train aujourd'hui de le déifier.

Le peuple des démocrates pleure en lui l'homme qui a cristallisé ses aspirations au dépassement de tous les clivages politiques et à l'unité de toutes les forces démocratiques. Ne l'a-t-on pas vu, lors de la manifestation du 14 janvier 2013, intervenir auprès des partisans de son mouvement pour qu'ils ne scandent pas des slogans hostiles à Nidaa Tounes?

En l'accompagnant à sa dernière demeure par centaines de milliers de personnes ou en défilant dans des enterrements symboliques à travers tout le pays, les Tunisiens, hommes et femmes, jeunes et vieux, ouvriers et patrons, riches et pauvres lui ont rendu le plus émouvant des hommages, les honneurs dus à un martyr qui passera à la postérité comme l'icône de la révolution citoyenne et sociale du 14 janvier.

Cet homme, que son parcours d'activiste au sein du Mouvement des patriotes démocrates à l'Université, de militant intraitable sur les principes et d'apôtre des revendications sociales, prédestinait à devenir une icône de toutes les libertés, a enfilé la robe pour défendre les syndicalistes du bassin minier en 2008.

En démocrate intransigeant sur le respect des libertés publiques et de la liberté d'expression et d'opinion et parce qu'il se situait au-dessus des appartenances partisanes et qu'il considérait la profession d'avocat comme un sacerdoce, en ce sens où il estimait avoir l'obligation morale d'assister, de représenter les accusés, de se dévouer pour leur cause indépendamment de leur appartenance idéologique et politique, on l'a vu plaider bénévolement dans les procès intentés à partir de 2003 par Ben Ali aux salafistes, dont certains partisans ont appelé à



Les adieux émouvants du petit peuple à Chokri Belaïd



Un invité indésirable aux funérailles, le gaz lacrymogène

partir des mosquées et sur certaines pages de Facebook, dans une attitude d'ingratitude abjecte, à son assassinat. Il a fait partie comme apôtre de la liberté de presse et de la liberté de création de la pléiade d'avocats qui ont défendu Nabil Karoui, poursuivi en justice pour avoir diffusé *Persepolis*. J'ai toujours admiré, comme citoyen, son engagement sans faille, sans calcul ni tricherie auprès de toutes les victimes de la dictature durement réprimées, particulièrement pendant les années de braise, pour leurs opinions, leur action syndicale ou politique.

Mais ce que j'ai aimé par-dessus tout, en tant qu'enseignant et défenseur des valeurs universitaires, c'est le soutien de Chokri Belaïd à la cause des libertés académiques. Il n'a pas hésité un seul instant à se porter volontaire pour défendre le doyen Kazdaghli, objet d'une accusation calomnieuse dans une affaire montée de toutes pièces pour punir son acharnement à défendre les libertés universitaires. Lors de l'audience du 5 juillet 2011, en dépit du caractère inique du procès, il avait la mine réjouie, le sourire jovial de ceux qui aiment la vie et leur prochain, et un regard serein révélateur d'une grande confiance dans l'avenir. A cette sérénité a succédé, à la fin de l'audience, la grande amertume qu'il ressent au moment où il évoque la misère des pauvres gens et des laissés-pour-compte. C'est le visage atterré qu'il accueille l'annonce de la requalification délictueuse.
Je lance timidement:
• La référence à l'article 101 signifie-t-elle une aggravation des charges?
• Il risque maintenant une peine de cinq ans de prison, me répond-il sur un ton faussement détaché qui dissimule très mal une colère qu'il n'a pas pu contenir à la sortie de l'audience du 22 octobre 2012 lorsqu'il a déclaré devant les caméras de Mosaïque FM dans une vidéo diffusée sur le site de cette radio que le procès intenté au doyen Kazdaghli était un scandale pour le gouvernement actuel et qu'il a dénoncé les atteintes *«à l'inviolabilité des libertés académiques»*, *«la violence ouverte»* qui n'a épargné ni l'élite, ni les sujets et il a déploré la mise au banc des accusés de la fine fleur de l'intelligentsia tunisienne. Exprimant sa vive indignation dans l'une des envolées lyriques dont il est coutumier, il a estimé que la justice s'était trompée de procès. Il aurait été plus judicieux, de son point de vue, de *« juger intellectuellement, politiquement et moralement et de traduire devant les tribunaux les troupeaux salafistes, les miliciens qui opèrent au grand jour, qui terrorisent la Tunisie, ses femmes, ses hommes, ses intellectuels, ses académiciens, ses universitaires, plutôt que de poursuivre en justice l'élite du pays qui a défendu ses acquis et le caractère civil de son régime »*. Il a ajouté que les forces démocratiques et progressistes et particulièrement le Front populaire protestaient contre ce procès *«qu'elles considèrent comme un procès d'opinion, un procès qui vise la démocratie»* avant de conclure *: « Ils ne passeront pas et nous ferons de ce procès un procès contre la dictature, le totalitarisme et les milices»*.

C'est en hommage non seulement à son rôle en tant qu'apôtre de la non -violence mais aussi au rôle non moins éminent qu'il a joué dans la défense des libertés académiques que le conseil scientifique de l'Université de Carthage a baptisé de son nom la salle de réunions de cette université. C'est aussi parce qu'il est perçu comme un emblème de la défense des valeurs universitaires que la faculté des Sciences juridiques et politiques de Tunis a donné le nom du martyr à l'un de ses amphithéâtres.

A la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba, éternellement reconnaissante au martyr pour son soutien aux libertés universitaires et pour avoir assisté son doyen dans le procès inique qui a été intenté contre lui, c'est la place où trône la sculpture baptisée *«Michket el Anouar»* qui porte désormais le nom de Chokri Belaïd. Le conseil scientifique a ainsi fait le choix idoine, celui qui consiste à associer le nom de l'un des apôtres de la modernité aux Lumières.

Il me plaît d'imaginer l'âme de Chokri Belaïd flotter sur cette place comme pour protéger cette *«lanterne du savoir»* ou *«flambeau des lumières»*, emblème de la Faculté et symbole des valeurs de rationalité et de liberté que l'Université se doit de diffuser, pour empêcher que ce monument ne soit de nouveau profané et voilé, comme aux plus forts moments de la crise du niqab, du drapeau noir des salafistes dont la couleur symbolise à elle seule le sombre destin que ces fanatiques promettent aux Lumières.

L'Association tunisienne de défense des valeurs étrangères en Tunisie et l'Université libre de Bruxelles, solidaires du doyen Kazdaghli lors de son procès, se sont associées à cet hommage en publiant des communiqués qui mettent en exergue le concours bénévole de Chokri Belaïd, membre du collectif d'avocats qui a assuré la défense du doyen de la Manouba. N'en déplaise aux détracteurs aveuglés par la haine, d'autres institutions universitaires suivront l'exemple de la Faculté de la Manouba, de l'Université de Carthage, et de la Faculté des sciences politiques et juridiques de Tunis pour que le nom de Chokri Belaïd reste à jamais et pour l'éternité gravé dans l'histoire de la Tunisie et dans la mémoire des défenseurs des libertés académiques.

H.M.
Professeur de littérature française
à la FLAHM et secrétaire général de l'ATDVU



La tragédie de la mort est qu'elle transforme la vie en destin



J.L Mélenchon : Chokri, un frère d'armes



Le fanatisme, ça tue la liberté

Le goût de l'échec

Au lendemain des élections, longue était la liste des promesses. On allait voir ce qu'on allait voir. Quelque quinze mois plus tard, on aura tout vu. Jamais la république n'aura été aussi malmenée. Jamais espoirs n'avaient été autant déçus. Il faudrait remonter au crépuscule bourguibien pour retrouver trace d'une Tunisie presque aussi malade d'incertitudes.



Par Walid Bel Hadj Amor

L'échec de la deuxième phase de la transition ne fait aucun doute, malgré les dénégations des uns et les bilans des autres. Le pays va mal et la succession des crises le dispute aux discours creux qui cachent mal une classe politique empêtrée dans ses contradictions.

Rappelons-nous le 23 octobre 2011 et la morgue affichée par Ennahdha, alors comment la situation a-t-elle pu se dégrader aussi vite? Rappelons-nous le discours du secrétaire général d'Ennahdha en décembre 2011, en attente d'intronisation comme chef de gouvernement. Il fustigeait à tout-va opposition et médias, qu'il accusait de s'opposer au choix du peuple. Avant même d'assumer le pouvoir, il criait déjà au complot contre les intérêts du pays. Aujourd'hui, le pyromane serait devenu pompier. Il voulait endosser les habits de l'homme d'Etat, désormais (première victime collatérale du meurtre de Chokri Belaïd), il ne sera plus qu'un homme (politique) ordinaire. Etrange comme la mort aura accompagné son parcours politique, s'il en est.

Désavoué par son parti, il part en désavouant, à son tour, les pratiques qu'il a pourtant longtemps soutenues et couvertes. Mais voilà, un chef de gouvernement ne prend pas des initiatives, mais des décisions. Le pouvoir seul ne suffit pas pour transformer une initiative en décision, il faut en plus de la confiance et du jugement. Il faut pouvoir combiner audace et prudence, et surtout disposer de l'opportunité et des moyens. Tout lui aura cruellement manqué.

Au désaveu interne, il faut rajouter la pression extérieure qui s'exerce sur notre pays, tant du point de vue politique qu'économique. Les pays menacés par le terrorisme islamiste ont décidé de prendre leurs responsabilités, et la Tunisie, complaisante avec les groupes armés, est dans l'œil du cyclone. Notre pays est aujourd'hui considéré par la communauté internationale, et qui plus est par nos partenaires et voisins, comme une base déstabilisatrice pour la région, et en cela les responsabilités ne font pas débat.

Il aura tenté une sortie honorable, elle fut ratée, Epictète disait *«C'est le fait d'un ignorant d'accuser les autres de ses propres échecs;…»*. Il n'était pas l'homme de la situation, conclusion qu'il aura lui-même tirée, avant sa révérence. Il aura laissé le pays en moins bon état qu'il ne l'aura trouvé.

Son échec, c'est celui de l'ANC qui n'a pas été en mesure d'exercer une tutelle et un contrôle effectifs sur le gouvernement, pour conduire des réformes utiles. L'ANC a démontré son incapacité à se doter des organes nécessaires pour mener à son terme sa mission d'organisation et de gestion de la transition. L'ANC devait hausser le ton pour

clamer sa légitimité face à la majorité relative, et baliser le chemin pour empêcher les sorties de route intempestives. Son échec, c'est aussi celui de la Troïka, tant elle aura manqué d'équilibre. En particulier ceux qui ont cherché à donner un visage respectable à un projet théocratique et violent. Ceux qui voulaient tempérer de l'intérieur n'y seront pas parvenus. Ceux-là iront, un par un, vers le suicide politique, remplir la fosse commune, propre aux bonnes âmes qui ne résistent pas, la main sur le cœur, aux sirènes de l'intérêt de la nation.

Son échec, c'est enfin celui d'Ennahdha, incapable de sortir du débat idéologique pour se confronter aux dures réalités politiques et économiques et devenir, au gouvernement, un organe de décision et d'action avec un discours et des orientations en ligne avec les attentes du moment.

Des ministres fort en gueule qui ont persisté dans un discours de campagne, sans pouvoir se vêtir des habits de la responsabilité et de l'action. Le gouvernement aura rajouté la misère intellectuelle à la misère sociale. La dictature en son temps soignait les apparences, aujourd'hui l'absence de forme fait écho aux abîmes sans fond.

Après une révolution axée sur la prise en charge de la misère sociale, les initiatives du chef du gouvernement ont fait l'effet d'un pansement sur une jambe de bois. Comment interpréter autrement la proposition d'un gouvernement de technocrates lorsque l'on s'est assuré d'une administration certifiée hallal. A ceux qui avaient encore des doutes, les choses sont désormais claires, Ennahdha est un parti structuré par le secret et la volonté d'hégémonie, qui a légitimé sa base, radicale et violente.

Le parti n'est plus populaire, il s'est coupé de son électorat, qui l'a porté au pouvoir, pour se recentrer sur ses militants, ceux qui veulent instaurer une république islamique. La charia ne permet pas au miséreux de manger à sa faim, ni au chômeur de trouver un emploi. A peine permet-elle de créer quelques milliers d'emplois informels et précaires dans le banditisme politique.

Aujourd'hui, le parti s'accroche à la légitimité des urnes, tant il peine à trouver une légitimité dans l'action et le résultat. D'une part, le moment électoral ne peut être assimilé à un chèque en blanc, et d'autre part, la majorité (surtout relative) est une partie qui ne peut valoir le tout. La légitimité des urnes ne suffit plus, elle sera dorénavant constamment mise à l'épreuve des exigences du bien commun démocratique : l'impartialité du pouvoir politique, la gouvernance des institutions et l'interaction sociale. La démocratie reste la loi des hommes, mais elle se trouve aujourd'hui confrontée à l'étroitesse des marchandages politiques et elle s'accommode mal de l'intrusion de la conviction religieuse, qui n'est rien d'autre qu'un discours d'exclusion de la majorité. Si le peuple est une somme de minorités, il y a cependant en Tunisie une majorité sociale qui exige la sécurité, la stabilité et revendique son droit à l'enchantement.

> «Presque tous les hommes peuvent faire face à l'adversité ; mais si vous voulez tester la capacité de quelqu'un, donnez-lui le pouvoir.»
> *Abraham Lincoln*

Les islamistes humbles (en théorie) devant Dieu, mais pas devant les hommes, refuseront toujours de consacrer une pensée détachée de la foi. Comment concilier ceux dont le martyr est Chokri Belaïd avec d'autres dont le martyr se nomme Oussama Ben Laden, avec ce que cela recoupe sur la notion même de nation ? Comment concilier la foi et la raison ? L'échec les amènera t-il aujourd'hui vers le chemin de l'incertitude, de la responsabilité et donc de la raison ? Rien n'est moins sûr.

Souvent le succès éloigne l'homme de ce qu'il est vraiment, et exacerbe ses défauts. La même chose survient avec l'échec, à travers d'autres mécanismes, de protection ceux-là. Dans l'échec il y a une forme d'humiliation de celui qui, sans maîtrise sur les évènements, dépassé, se trouve obligé de détourner le regard d'une réalité qu'il ne peut plus affronter, sans afficher ses propres limites. Il y a aussi une forme de frustration qui conduit à rechercher les responsabilités en dehors du cercle des responsables, oubliant un peu vite qu'en politique l'absence de résultats est déjà un échec en soi. Ils pourraient sombrer dans la résignation, mais l'échec va les conduire à resserrer les rangs en adoptant un discours offensif et belliqueux. Après la suffisance, l'entêtement.

W.B.H.A

Crise politique et crise du droit

Ali Mezghani

C'est un art que de légiférer. Il faut du talent, de la dextérité pour rédiger des lois. La maîtrise de la langue du droit et de ses techniques n'est pas donnée à tous, fussent-ils des politiques. Mais peut-on requérir des politiques un tel sens de l'humilité ? Il faut, pour être juge de ses propres capacités, faire preuve d'humilité ou de modestie. Il faut avoir la lucidité et peut-être le courage de reconnaître ses insuffisances, de réprimer son orgueil. Alors que l'orgueil exhibe au plus haut point les talents vrais ou supposés de l'homme, la modestie a tendance à les dissimuler. En refusant de faire appel aux experts, nos constituants ont manifestement fait preuve d'un excès d'orgueil et de peu de modestie.

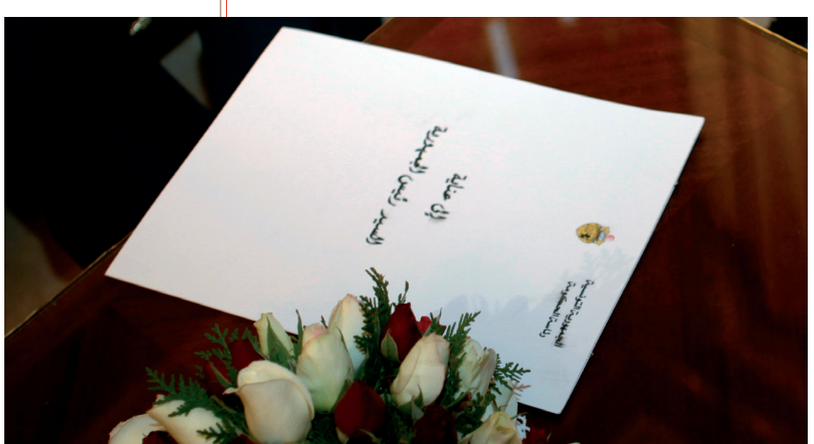

C'est de prétention qu'ils ont fait preuve. La récente crise du gouvernement a fini par dévoiler l'incompétence des uns et la naïveté des autres, à moins qu'elle n'ait mis à nu leur commune volonté manipulatrice. En toutes hypothèses, il est fait peu cas du droit. A l'unisson, les politiques, et parfois certains juristes, considèrent que la crise gouvernementale est de nature politique et non juridique. Comme si elle ne pouvait être l'une et l'autre à la fois. Disant cela, ils entendent tous passer outre les contraintes de la légalité. Message aussi clair que dangereux.

En rédigeant la petite constitution, les élus n'ont pas prévu l'hypothèse d'une démission du gouvernement. Ils n'ont donc pas envisagé le cas d'une crise conduisant le chef du gouvernement à se démettre. Cette hypothèse est pourtant bien plus probable, plus fréquente, que celle de l'incapacité ou du décès.

L'omission peut être involontaire. Elle n'en manifeste pas moins une façon de vivre le politique et de concevoir l'Etat. Autrement, comment comprendre que la démission ait été prévue à l'article 14 de la petite constitution pour ce qui concerne le président de la République ?
Le système mis en place procède de la confusion entre l'Etat et le parti dominant, plus exactement de la subordination du premier au second. La constitution du premier gouvernement, celui qui suit immédiatement les élections, est dévolue au parti dominant, qui n'est autre que le parti islamiste. Celui-ci a disposé du pouvoir réel de désignation du chef du gouvernement. C'est son choix que devait, en vertu de l'article 15, entériner le président de la République.

Il n'est pas dans la culture du parti islamiste, fondée sur l'allégeance et la discipline, de concevoir que l'un des siens se démette. Seul le parti est en mesure de le sortir, par une motion de censure, puisqu'il a, avec ses deux satellites, la mainmise sur l'Assemblée. L'article 19 , qui prévoit formellement cette hypothèse ainsi que celle de l'incapacité est donc resté naturellement silencieux sur le cas d'une démission. Le 6ème Calife, comme le Pape, ne peut démissionner.

Ainsi l'ensemble du dispositif ne fait que satisfaire le point de vue du parti dominant. Or, un texte de loi taillé à la mesure d'une personne, d'un groupe, ou d'un parti finit toujours par conduire à l'impasse. Il ne peut remplir la fonction de régulation pacifique qui est le propre du droit.

Que faire lorsque l'imprévu se réalise, lorsque l'exclu advient? Les juristes ont l'habitude d'affronter le silence de la loi. C'est par interprétation qu'ils lui donnent sens. Si l'interprétation n'est pas la licence, ils se soumettent aux règles de droit qui la gouvernent.

On aura tout vu à ce propos. Le parallélisme des formes pour justifier l'application de l'article 15. Le principe selon lequel *«qui peut le plus peut le moins»* pour mettre



Période de souscription : du 20 Février 2013 au 12 Mars 2013 inclus
Prix de l'action : 6,000 dinars

Visa N°13-0808 du 5 février 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de la cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

Responsable chargé de l'information
AeTECH
Mme Leila Bel Haj Rhouma BEJI
Directeur Central Administratif Financier et de Gestion
AeTECH, 29 Rue des Entrepreneurs - 2035 Charguia II
Z.I Ariana Aéroport - Tunis - BP 290 - 1080 Tunis Cedex
Tél. : +216 71 94 00 94
Fax : +216 71 94 11 94
contact@aetech-solutions.com

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et Évaluateur
MENA Capital Partners
5 bis, rue du Lac de Tibériade
Les Berges du Lac
Tél. : +216 71 862 328
Fax : +216 71 961 471
contact@menacp.net

Listing Sponsor
BNA Capitaux
Complexe Le Banquier,
Avenue Tahar Haddad
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : +216 71 139 500
Fax : +216 71 656 299
bna.capitaux@planet.tn


AMI تأمينات Assurances
المساند الرسمي للفريق الوطني لكرة اليد
تأمنّك وآطّمنك
SIGHT +216 71 948 050
AMI تأمينات Assurances
www.assurancesami.com

en œuvre l'article 17 . Slim Laghmani a expliqué la faiblesse des arguments invoqués. L'article 15 est un texte transitoire dont la portée est limitée au seul cas de la mise en place du premier gouvernement. Pour faire application du parallélisme des formes, il faut expliquer pourquoi celle-ci et non une autre. L'article 17 est sans rapport avec la situation que traverse le pays puisqu'il ne s'agit pas de recomposer la structure administrative du gouvernement. En fait, ces arguments ont été avancés pour servir une position politique particulière. Il s'agit de conforter le pouvoir du parti Ennhadha au titre de l'article 15 et éviter le recours à l'Assemblée en application de l'article 17. Couvrir un résultat déterminé à l'avance par un raisonnement juridique rétrospectif n'est pas le meilleur procédé pour donner sens à la loi. Le juriste n'est plus le serviteur du droit, il se met au service du pouvoir, il se soumet aux impondérables de la politique et des rapports de force.

Sans ignorer les suites politiques qu'une interprétation peut provoquer, il est essentiel de partir de la règle. L'application de l'article 19 s'impose dès qu'il est établi que l'article 15 a épuisé ses effets par la mise en place du premier gouvernement. L'article 19 s'impose aussi en raison de son objet : déterminer les conditions dans lesquelles un nouveau gouvernement se forme. Son application se justifie enfin au titre du raisonnement analogique qu'impose l'article 535 du COC et qui n'a pourtant pas été soulevé. L'analogie sert à étendre la solution qu'un texte prévoit pour un cas particulier à un autre qu'il ne vise pas formellement. Cette extension est possible lorsque les deux cas sont similaires. Dans notre situation, l'interprète est aidé par les termes mêmes de l'article 19. Celui-ci traite le gouvernement censuré par l'Assemblée de démissionnaire.

L'interprétation ne se règle pas sur les plateaux de télévision, où il ne peut s'agir que d'opinions. Il faut une autorité pour trancher les divergences et mettre fin aux hésitations. Il s'agit généralement d'une autorité judiciaire. Mais elle n'est pas la seule. L'administration procède tous les jours à l'interprétation des textes qu'elle applique. Dans notre cas de figure et à défaut d'un recours judiciaire que la petite constitution ne prévoit pas, le pouvoir d'interprétation appartient au président de la République. Il dispose d'un pouvoir de décision définitif. Il est en effet l'autorité qui charge une personnalité de constituer le gouvernement.

Dans son choix il est tenu de prendre en considération la composition de l'Assemblée, et se doit de désigner une personnalité susceptible de recueillir son assentiment. Mais si l'univers du droit est aussi celui des procédures, alors la manière de nommer importe autant que celui qui est nommé. Ignorant tout du droit, réduisant ses prérogatives pourtant si minimes, il s'est engouffré dans la logique qui sert le parti dominant.

Il a mis en œuvre l'article 15. Il a donc attendu que le parti Ennahdha lui désigne le chef du gouvernement pour se satisfaire de l'entériner. Simple autorité d'enregistrement, il lui a transféré ses pouvoirs et ses prérogatives. C'est le parti dominant qui composera le gouvernement. Cela fait des mois que son chef, qui n'a aucune qualité gouvernementale, négocie, en son siège, avec d'autres partis un remaniement ministériel devenu à la longue la risée de tous les Tunisiens. Par son attitude, le président entérine la subordination de l'Etat aux partis, il met tout simplement hors-jeu les institutions de la République.

Il est inquiétant de voir des « responsables » politiques de tous horizons déconsidérer le droit. Laissant penser que ses contraintes sont une entrave au règlement d'un problème politique, ils participent à son discrédit. En le contournant, ils entament la confiance que tout peuple doit avoir dans son système juridique. Ce n'est certainement pas le meilleur moyen de construire l'Etat de droit.

A.M.

(1) **Article 15**
Le président de la République, après concertation, charge le candidat du parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au sein de l'Assemblée nationale constituante de former le gouvernement…

(2) **Article 19**
… En cas de retrait de la confiance au gouvernement, ce dernier est réputé démissionnaire. Le président de la République chargera la personnalité la plus à même de former un nouveau gouvernement, qui requerra la confiance de l'Assemblée nationale constituante dans les mêmes délais et selon les mêmes procédures mentionnés à l'article 15 de la présente loi.

(3) **Article 17**
2- Le président du gouvernement est compétent :… pour créer, modifier et supprimer les ministères et les secrétariats d'État, ainsi que pour fixer leurs attributions et prérogatives, après délibération du Conseil des ministres et information du président de la République…

(4) *S. Laghmani « No Right Answer » in Le Courrier de l'Atlas, en ligne du 14 février 2013.*

Hassine Abbassi : Quel gâchis !

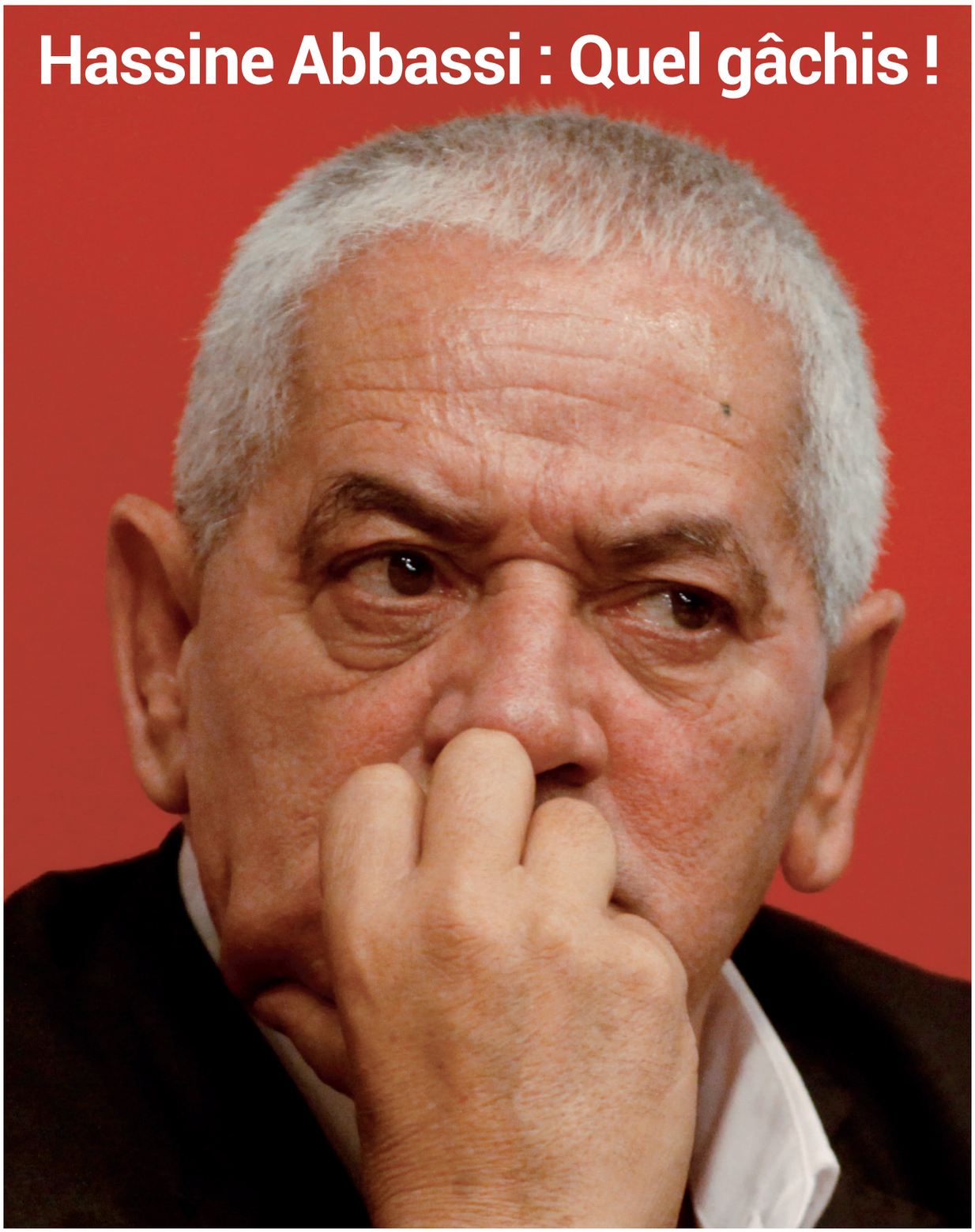

«*Pourquoi en est-on arrivé là, faire subir au pays tant de violence, verser dans l'assassinat organisé et torpiller le dialogue national ?*», se demande avec une profonde indignation Hassine Abbassi, secrétaire général de l'UGTT. Encore sous le choc du meurtre de Chokri Belaid qu'il devait recevoir le matin même de son assassinat, il se dit profondément déçu par la classe politique, *«incapable de faire prévaloir l'intérêt du pays au-dessus de celui de leurs partis»*. Déçu, aussi, de la Troïka au pouvoir qui a plongé la Tunisie dans d'interminables conciliabules pour donner un nouveau souffle à son gouvernement. Déçu, enfin, de tous les « sages » qui n'ont pas pu ou su faire entendre raison aux différents protagonistes. *«Pourtant,* rappelle-t-il, *la proposition de tenir une conférence nationale pour débattre de toutes les questions essentielles et leur trouver solution aurait pu nous éviter tous ces dérapages».*

Revenant sur l'origine de cette initiative, puis son torpillage par Ennahdha et le CPR, il ne désespère pas pour autant de pouvoir la relancer, comptant sur le retour de la sagesse, après tout ce que le pays a enduré ces derniers temps. Sur le nouveau gouvernement, il indique que l'UGTT avait soutenu *«avec des observations»* l'option de Jebali pour un gouvernement de technocrates regrettant qu'elle ait avorté. Il espère que son successeur, Ali Larayedh, fera le bon choix, estimant que l'essentiel est de bâtir un consensus sur l'étape à venir devant conduire vers des élections dans les meilleures conditions possibles.

Dans le bureau historique qu'avait occupé Habib Achour, au premier étage du siège emblématique de la centrale syndicale, place M'hamed- Ali, Abbassi ne retient guère ces accusations. *«Le sceau de l'échec marque le front de tous les responsables politiques qui ont pratiqué le double langage et se sont dérobés à leurs responsabilités à l'égard de la patrie». «Cette crise,* souligne-t-il, *l'UGTT l'avait prévue dès le mois d'avril, lorsqu'elle a constaté que de grandes questions étaient posées avec insistance sans être prises en charge avec l'importance et la célérité qu'elles méritent. Les points de discorde se multipliaient et les divergences s'approfondissaient ».*

La réunion des forces politiques et des composantes significatives de la société civile s'imposait en urgence pour bâtir un consensus sur les points d'achoppement. D'où l'initiative de tenir une conférence nationale ouverte à tous, sans exclusion. *«Cela relève du rôle patriotique de l'UGTT,* dit-il, *qui a toujours affiché son indépendance à l'égard de tous et ne peut être considérée comme partisane ou motivée par des ambitions politiciennes ».*

«Au départ, indique Abbassi, *cette proposition consignée dans un document de travail remis à tous a bénéficié d'un bon accueil auprès de tous ses destinataires, la Troïka en tête. Rached Ghannouchi est venu nous donner son accord. Mohamed Abbou aussi, au nom du CPR, surtout que cette conférence ne se substitue ni au gouvernement ni à l'Assemblée nationale mais émane d'une organisation tout à fait neutre et se contente d'être une force de proposition. Les trois présidents m'ont également exprimé leur adhésion. Malheureusement, dès qu'on a fixé la date de la conférence, la position d'Ennahdha et du CPR a complètement changé, arguant de la participation de Nida Tounes. Nous avons beau leur expliquer que nous ne saurons jamais être dans l'exclusion , que les trois présidents de la Troïka discutent avec Nida Tounes en tant que présidents d'institutions mais aussi de leaders de leurs partis et que nous n'admettons aucune tutelle sur notre décision souveraine d'inviter ou de ne pas inviter… ».*

«Campant sur sa position, la Troïka s'était alors empressée d'intensifier ses concertations internes pour apporter des réponses à certaines grandes questions telles que l'ISIE, l'agenda pour la finalisation de la constitution et la tenue des élections et autres. De ce point de vue, nous pouvons considérer que notre conférence nationale, qui a eu le mérite de faire accélérer cette concertation, a partiellement réussi. Nous aurions cependant tant aimé voir que tout cela soit annoncé lors de ces assises que nous avons quand même tenues le 16 octobre dernier et dont a émané une motion générale. Un comité a été constitué et la porte a été laissée ouverte à ceux qui voulaient s'y joindre ».

«Grande fut cependant notre surprise, poursuit-il, *de voir les attaques fuser contre nous à partir de l'Assemblée nationale constituante, nous accusant de vouloir remettre en cause sa légitimité. La violence est montée d'un cran, passant des attaques verbales aux actes physiques. Les ligues de protection de la révolution ont proliféré et voilà un climat d'insécurité peser lourdement sur le pays. On connaît la suite : incendie de quatre de nos locaux régionaux, attaque le 4 décembre de notre siège à Tunis, mais aussi divers incendies de postes de police, de mausolées et autres. Comme si certains avaient voulu semer la panique pour terroriser les Tunisiens et les contraindre à accepter les diktats. Les différends politiques n'ayant pas été aplanis, la violence s'est propagée sur fond de laxisme et de démission ».*

Où sont les sages ?

Pour Hassine Abbassi, la violence politique, comme en témoigne le meurtre de Chokri Belaid, n'a jamais atteint un tel niveau en Tunisie depuis des décennies. *«Je n'arrive pas à y croire,* s'indigne-t-il *avec une réelle émotion, en voyant le pays*

se disloquer et chacun essayer d'exhiber ses biceps en ameutant ses troupes et les poussant dans la rue. Chacun peut le faire et nous nous y sommes refusés. Le pays a aujourd'hui besoin non pas de démonstration de force, mais de sagesse».

«La révolution, souligne-t-il, *réussie par des jeunes là où les partis politiques avaient échoué, n'est-elle pas censée réaliser l'union nationale, consacrer la démocratie et le vivre-ensemble, garantir une répartition équitable des richesses nationales et instaurer la justice sociale ? Je me demande encore pourquoi la Troïka a été incapable de parvenir au remaniement et cette impuissance a abouti à cette situation qui a permis à la violence de s'installer pour aboutir aux assassinats. Où sont les sages ? ».*

Malgré l'ampleur de sa déception, Hassine Abbassi garde espoir. *«Je ne perds pas confiance,* dit-il, *de voir des patriotes qui placent en tout premier lieu l'intérêt de la Tunisie et s'engagent à défendre la patrie, œuvrer pour amener les parties au conflit à s'asseoir autour d'une même table pour réfléchir ensemble aux solutions les plus appropriées. Nous avons besoin de concorde pour aller vers les élections ».*

Sur l'initiative Jebali, Abbassi indique que l'UGTT, consultée, l'a approuvée en apportant quelques observations. *«Mais nous avons constaté,* dit-il, *que certains parmi les siens voulaient le sanctionner pour ne les avoir pas consultés au préalable. Et c'est ainsi que son projet a été avorté. J'ai été extrêmement surpris de voir les Tunisiens se passionner pour les délibérations du Conseil de la choura, scrutant le ciel pour voir si la couleur de la fumée qui se dégage de la salle de réunion est blanche ou grise, alors que le président de la République avait toute la latitude de charger la personne idoine d'après lui pour former le nouveau gouvernement, compte tenu de la situation critique dans le pays. L'économie est effondrée, la confiance érodée alors que l'inflation a atteint un niveau record avec des conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat. Les premières victimes de cette situation, ce sont les travailleurs dont beaucoup ont perdu leur emploi, entraînant une dégradation de leurs conditions de vie. Pour ne pas mettre de l'huile sur le feu, l'UGTT avait décidé, par esprit de sacrifice, de surseoir à toutes les grèves pourtant aux revendications si pressantes et si légitimes. Le problème est de savoir combien de temps les travailleurs pourront tenir ?»*

«Ce que nous espérons, conclut-il, *c'est que le nouveau gouvernement parvienne à réunir une bonne équipe pour s'atteler aux urgences. Au-delà de sa composition, ce qui compte le plus pour nous, c'est le consensus sur l'étape à venir pour conduire le pays vers des élections libres et transparentes».*



Où en est la commission d'enquête sur l'attaque contre le siège de l'UGTT ?

Les délais ont expiré et la commission mixte d'enquête sur l'attaque contre le siège de l'UGTT n'a pas encore remis son rapport. *«Les travaux ont quasiment été finalisés,* indique Hassine Abbassi, *mais il n'y a pas eu d'accord sur la formulation du rapport. Certains passages n'étaient pas acceptables pour les autorités. Décision a été alors prise de revenir, comme initialement prévu, à la commission nationale de concertation UGTT-Gouvernement, formée à parité de cinq membres. Une réunion devait se tenir le mercredi 6 février dernier, le jour du meurtre de Chokri Belaid et de l'annonce de l'initiative de Jebali de remplacer son gouvernement par des technocrates. Nous voilà contraints de patienter encore pour faire toute la lumière sur cette affaire».*

* Taux de Rendement annuel de l'épargne. Les intérêts sont servis trimestriellement

Épargnez Aujourd'hui
Pour réaliser vos Projets Demain



* Taux de Rendement annuel de l'épargne. Les intérêts sont servis trimestriellement.

UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

www.ubci.tn

Mohamed El Hamdi
La sagesse militante

Philosophe de formation et de profession (enseignant), syndicaliste de vocation, et militant irréductible de la démocratie d'engagement, Mohamed El Hamdi est sans doute l'une des voix les plus significatives, ces derniers temps. Front dégarni, barbe hirsute, silhouette amaigrie et souvent en jean sous une parka, même lorsqu'il est reçu par le président de la République, cet élu de Médenine à l'Assemblée nationale constituante, alors sur la liste du PDP, et coordinateur de l'Alliance démocratique, 41 ans, interpelle la classe politique par son franc parler et ses profondes analyses.

De sa bouche les phrases s'énoncent, sur un ton souvent raisonné, comme des salves, dans un verbe percutant où chaque mot est pesé, le tout sur le registre de l'inadmissible compromission et le refus de la résignation. Est-ce par hasard qu'El Hamdi soit né un 26 janvier 1971 (à Hassi Amor, dans le rif de Médenine) ? Son premier grand souvenir politique sera celui de la grève générale décrétée par l'UGTT le 26 janvier 1978 et l'acharnement du pouvoir contre elle et tous les démocrates. Il n'avait alors que 8 ans, mais tout est resté gravé dans sa mémoire.

Elève au lycée du 2-Mars à Médenine, il découvrait déjà l'action militante, à coups de grèves et de manifestations. Mais, c'est en montant à Tunis pour poursuivre ses études de philosophie à la faculté des Lettres qu'il y plongera à fond. Esprit critique et caractère rebelle, il ne pouvait être que de gauche. Maîtrise en poche, il retournera à son lycée du 2-Mars, cette fois-ci en tant que professeur de philo, un vrai statut auprès des jeunes avides de découvrir Marx, Lénine et autres Al Ghazali, et une vraie mission pour éclairer les esprits et les former à la critique.

Sur tous les fronts

La véritable vocation de Mohamed El Hamdi n'est pas en fait d'enseigner, mais de lutter, pour défendre des idéaux, se battre contre l'injustice. Le syndicalisme lui offre alors le cadre idoine. Il commencera au syndicat de base du lycée et des autres établissements avoisinants où il sera affecté, puis celui de l'enseignement secondaire de la région de Médenine avant que ses collègues le portent au tout puissant syndicat national qui donne de la frayeur aux ministres successifs de l'Education nationale.

Très engagé, El Hamdi ne pouvait se contenter du militantisme syndical. C'est ainsi qu'il s'engagera en politique, ralliera alors le PDP en 2001, et contribuera à son implantation dans le Sud. Dès 2006, il sera hissé au bureau politique et accèdera, au lendemain de la révolution, en 2011, au bureau exécutif. Raflant dans sa circonscription de Médenine, au prix d'une âpre campagne électorale, son siège au Bardo, il commencera petit à petit à se tailler une place parmi les leaders politiques. Au début, on le prenait pour un proche parent, sinon le frère, du fondateur d'Al Aridha Echaabia, le cathodique Hachemi Hamedi (originaire des Houamed dans la région de Sidi Bouzid) et beaucoup de journalistes et d'élus faisaient cet amalgame. Mais, à l'écouter intervenir en séance plénière comme en commissions et à discuter avec lui dans le hall, tous ont saisi la nette différence entre les deux. Point de populisme, et total engagement sur le terrain, en plus d'un raisonnement structuré, Mohamed El Hamdi voit son aura monter auprès de l'opinion publique à travers les médias.

Le choix de l'Alliance

Sa première grande sortie sera un lundi 9 avril 2012 à El Kantaoui où le PDP devait annoncer son alliance avec Afek Tounes et trois autres formations, pour constituer le nouveau parti Al Joumhouri. Alors qu'Ahmed Néjib Chebbi, Maya Jeribi et leurs nouveaux alliés, Mohamed Louzir et Yassine Brahim, en tête, célébraient cette fusion dans la grande salle de ce club touristique, Mohamed El Hamdi se retirait publiquement au rez-de-jardin, avec une bonne douzaine de cadres et élus : Moncef Cheikhrouhou, Mahmoud Baroudi, Mehdi Ben Gharbia et d'autres et improvisent une conférence de presse pour annoncer leur scission. Ils quittent Al Joumhoury mais ne dévoilent pas leur point de chute.

El Hamdi et ses coéquipiers ne se précipiteront pas, prenant le temps de réfléchir et de se concerter avec d'autres forces politiques et personnalités. Ils sont courtisés de partout, mais ils préfèrent tempérer. En attendant, leurs rangs se consolident: Mokhtar Jellali, ancien ministre de



l'Agriculture après la révolution, Mohamed Goumani, «islamiste moderniste » et réfractaire lui aussi du PDP, Najla Bourial, Mohamed Gahbiche et d'autres s'y joignent. Même Farhat Rajhi, l'éphémère ministre de l'Intérieur, leur apporte son soutien. Ils seront d'ailleurs tous là, le 8 novembre, lorsque finalement l'équipe se résout à se constituer en « Alliance démocratique », front de personnalités et de partis, en attendant de jeter les bases d'un grand parti. D'emblée, l'Alliance compte 10 élus à l'ANC, ce qui l'autorise, si elle le souhaite, à former son propre groupe, mais elle préfèrera se rallier au groupe des démocrates.

Au sein de l'Alliance, Mohamed El Hamdi sera le coordinateur et Mohamed Goumani le porte-parole. Celui-ci, acceptant rapidement et sans l'aval de l'Alliance la proposition de Hamadi Jebali, fin janvier, de rejoindre le gouvernement, dans la formule d'avant celle des technocrates, pour occuper le ministère de l'Education, se mettra en rupture de ban. Il est vrai que militant, encore enseignant au lycée de Fouchana, Goumani, qui a tant enduré, ne pouvait résister à l'idée de se voir propulsé ministre et passer ainsi tout de suite de la salle de classe au maroquin de l'Education.

Une totale abnégation

Sans être le moins déstabilisés par cette défection, El Hamdi et son équipe tiendront, tout au long des concertations qui s'engageront alors avec Jebali, Marzouki et différents partis, une ligne très claire. Au-delà du remaniement ministériel et des négociations de postes à occuper, ce sont des principes qu'ils mettent en avant : accélérer la finalisation de la Constitution, fixation de la date des élections, restauration de la sécurité, neutralité des ministères régaliens et un programme clair et précis pour la période à venir, tout en relançant le dialogue national prôné par l'UGTT.

El Hamdi viendra le dire par deux fois à Dar Dhiafa à Carthage, lors des rounds consultatifs initiés par Jebali. Il le répètera à Marzouki, un jour avant, alors qu'il était reçu en compagnie de Mahmoud Baroudi et Moncef Cheikhrouhou, puis et encore plus, juste quelques minutes après la sortie de Jebali de chez le président pour annoncer sa démission.

Dans le salon où il avait été introduit, ce soir-là, en attendant d'être reçu, El Hamdi, conscient de la gravité de la situation, gardait toute sa sérénité et son extrême modestie. Quand *Leaders* lui demande s'il accepte de faire partie du gouvernement, il gardera la même réponse : *«L'enjeu est ailleurs, c'est de l'intérêt supérieur du pays qu'il s'agit et non de considérations personnelles»*.



En jean, chez Marzouki, en toute simplicité naturelle

SSANGYONG

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

korando 4x4

Une véritable démonstration de fiabilité



Photo non contractuelle

Made in South Korea

Dar SsangYong : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233

Succursale de tunis : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253

e-mail : ssangyong.commercial@sotudis.com.tn

SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.

SOTUDIS

Chemin de réussite

www.ssangyong-tunisie.com

HYUNDAI
NEW THINKING. NEW POSSIBILITIES.

هاو المندي

Efficacité prouvée pour tous types de transport



Motricité disponible 4x2 et 6x4

Nouveau tracteur routier

***Hyundai Heavy Duty* HD 600 L**

410 ch

SOTUDIS
Chemin de réussite
www.sotudis.com.tn

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 -6001 Hached Gabes - Tél : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

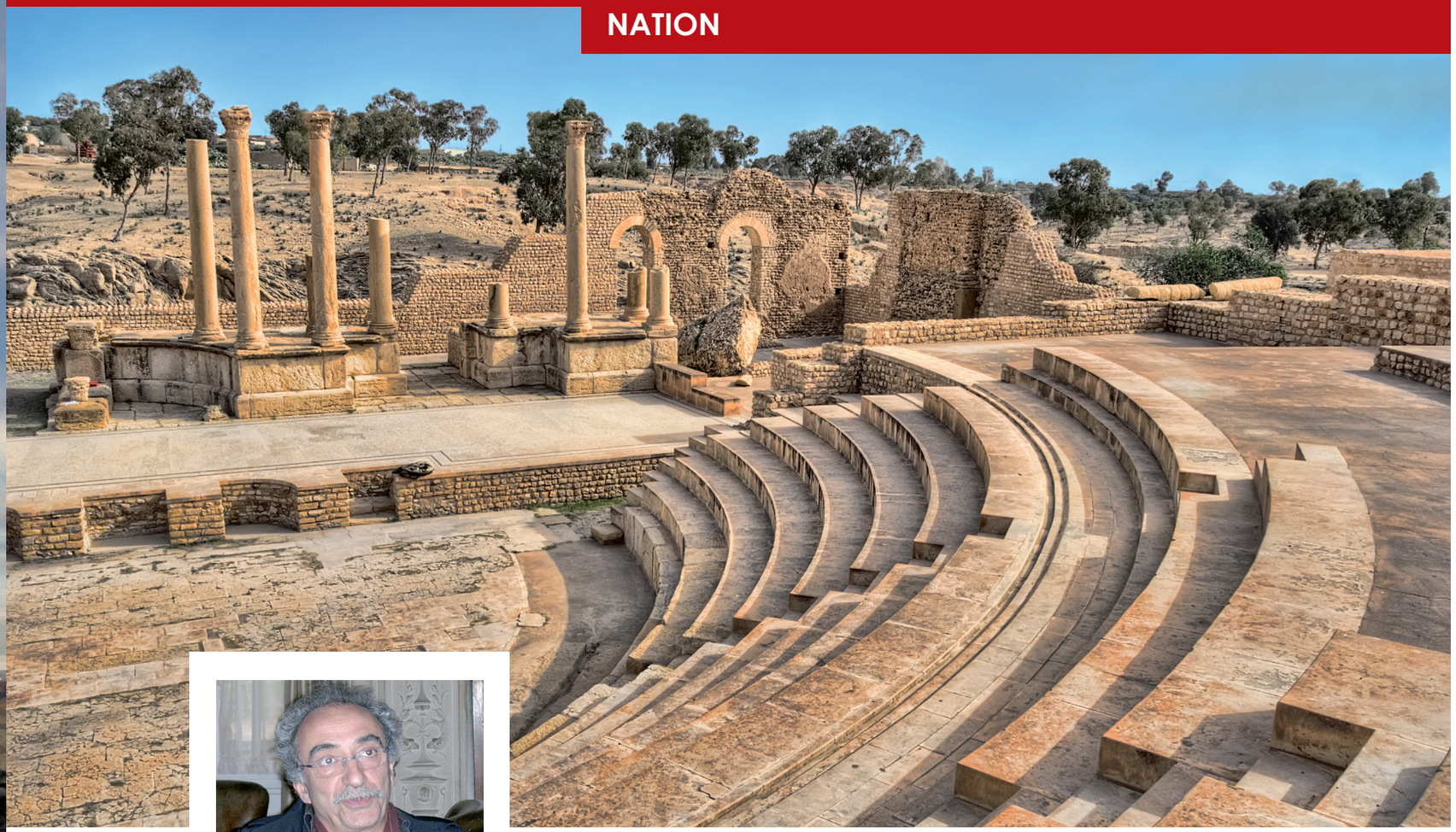

Par Dr Hervé Bokobza

Retour de Tunisie, allez-y!

Fais attention! Sois prudent! Tu es sûr que tu veux y aller! Est-ce vraiment le moment?
La colonisation mentale avance à pas feutrés : le discours médiatique s'impose et il nous fait faire un colossal effort de pensée pour le dépasser. La Tunisie serait un pays dangereux, non «sécurisé», où il ne serait pas de bon ton de séjourner : le risque serait majeur

Et comme nous sommes infiltrés par l'objectif du risque zéro, n'allons surtout pas dans un pays où cette tendance ne semble pas être tout à fait dans la tête des citoyens

Car effectivement, la Tunisie est un pays où le risque de la vie, de la démocratie, de la liberté de parole s'éprouve au quotidien, comme celui d'une liberté jamais acquise, à conquérir à tout instant. Ne parlez pas de risque zéro aux Tunisiens, au risque de mal vous faire recevoir, en rupture avec la tradition que tous leur reconnaisssent .

Le risque fait partie de leur vie aujourd'hui. Il est entré naturellement dans les actes, les consciences, les dires. Le risque d'agir pour sa vie, d'en être acteur, avec la formidable

conviction d'écrire une histoire qui allie le singulier et le collectif

Me voilà participant à un congrès (celui des psychiatres privés) dont le thème est le traumatisme. Ce thème choisi depuis de longs mois s'est trouvé être d'une actualité brûlante: Chokri Belaïd venait de se faire assassiner.

La réactivité a été immédiate: une interne en psychiatrie nous a présenté une communication sur *«les assassinats politiques»* : définition, histoire, objectifs
Une autre nous a présenté : les femmes et la révolution
Un autre : soudain la révolution

Un autre encore : la torture ou l'un-vraisemblable lien à l'humain Et dire qu'en France, certains essaient d'exclure la psychiatrie du champ social en arguant que la maladie mentale serait une maladie organique comme une autre...

Et puis toutes ces communications sur le stress post-traumatique — avec toutes les échelles qui sont leurs obligées — qui avaient une caractéristique commune: elles ne reflétaient que très partiellement ce que les psychiatres tunisiens vivaient réellement dans leur pratique, leur engagement, leur mobilisation.

Mais il leur faut remplir des grilles, des protocoles, faire des posters comme il faut, pour avoir une «chance» de publication dans les revues dites scientifiques, publications qui permettent de pouvoir alors passer des concours. Et la boucle est bouclée...

Ainsi va notre monde de risque zéro : ne parlez surtout pas de votre pratique et de votre engagement clinique.

Mais il suffisait d'entendre nos confrères dans les couloirs, dans les ateliers, dans les soirées pour se rendre compte de l'hérésie et de l'imposture qu'une certaine conception de la souffrance psychique transmet et auxquelles les soignants seraient obligés de se soumettre : la norme, les protocoles, bras dit «scientifique» d'un système bio politique normatif qui ne dit pas son nom.

Non contents de nous le faire subir, ils tentent aussi de l'imposer aux pays dits *«émergents»*

Mais il se trouve que sur le plan politique, les psychiatres que j'ai rencontrés mènent un combat contre la soumission
Et! Oui cela existe encore !

Un combat acharné, quotidien, épris d'un formidable souci de liberté !

Le combat pour que l'histoire de la Tunisie ne soit pas amputée ou entamée par une greffe venue de l'extérieur (l'islamisme, qu'il soit modéré ou radical, étrangère aux traditions et à la culture de leur pays

Le combat pour l'histoire singulière de chaque sujet soit entendu n'est-il pas finalement le même ?

Les symptômes sont hélas nécessaires à la survie d'un sujet : on peut les aimer, les détester; ils peuvent faire terriblement souffrir, être profondément handicapants ou maltraitants.

Mais ils sont et ont même parfois le mérite d'exister car ils permettent l'appel, ils sont une adresse, ils accomplissent une fonction : celle d'historiser un sujet, une société.

La tyrannie a toujours eu pour stratégie de provoquer des ruptures avec l'histoire singulière et collective et de créer ainsi des sujets sans histoire ; que rien ne se dise, que rien ne bouge, que rien ne se pense

La société tunisienne est à l'évidence traversée par tant de symptômes ! Qui permettent tant de paroles, d'échanges, d'espoir et de désespoir, de tristesse ou d'euphorie.

Mais ce n'est pas une maladie, ni une catastrophe, ni une fatalité. C'est une histoire qui s'écrit.

Surtout n'y allez pas car vous risquerez d'être emportés par ce tourbillon où se mêlent la convivialité historique de ce pays, la chaleur des relations, l'espoir d'un changement.

Non décidément n'y allez pas, vous risquerez de rencontrer le risque!

Mais n'oubliez pas que ne pas prendre de risque est le pire des risques qui soit. La platitude, l'électrocardiogramme plat, l'affadissement des affects et de la créativité règnent alors en maîtres; la mort psychique rôde..

Les Tunisiens, n'en déplaisent à certains, sont bien vivants et qui plus est si bons vivants.

Alors si vous aimez un tant soit peu la vie, allez-y!

C'est plus que jamais le moment.

H.B.
Psychiatre et psychanalyste, originaire de Sousse et très attaché à son pays natal, ancien directeur de la clinique de psychothérapie institutionnelle de Saint-Martin de Vignogoul, il avait présidé les états généraux de la psychiatrie, en France, en 2003 et aujourd'hui à l'initiative de la création du collectif des 39 contre la nuit sécuritaire

Rien ne vaut son chez soi au pays du soleil.



Prêt Immobilier My Tunisia

La solution de financement
en France de votre bien immobilier
en Tunisie.

TFBank-Siège Social
19, rue des Pyramides - 75001 Paris
Tél. + 33 1 53 45 30 30
contact@tfbank.fr

TFBank-Succursale de Tunis
Angle Avenue Mohamed V - rue 8006
Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. + 216 71 950 100
agencedetunis@tfbank.fr

www.tfbank.fr

TF Bank
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

Amira Yahyaoui

L'égérie de la transparence



© Yohann Cimier

A 28 ans seulement, Amira Yahyaoui, présidente de l'Association Al Bawsala, aura tout vu, tout vécu de la révolution tunisienne. *«J'ai eu beaucoup de chance, je suis en train de réaliser plus que tout ce dont j'ai rêvé »*, confie-t-elle à *Leaders. Fille du juge-rebelle»* Mokhtar Yahyaoui, elle avait donc été aux premières loges pour suivre, encore très jeune, les combats pour la démocratie. On la retrouve sur la brèche lors de la grève de la faim d'octobre 2005, violemment tabassée sur l'avenue Bourguiba ; elle se démènera à Paris pendant cinq ans d'exil, pour entretenir la flamme, soutiendra Slim Amamaou et Yassine Ayari dans leur manifestation du 22 mai 2010 pour la liberté d'internet et mènera un lobbying infernal, dès l'immolation de Bouazizi, auprès des médias et ONG pour dénoncer la féroce répression.
Le 14 janvier, elle était dans les coulisses d'iTélé, commentant à chaud pour la rédaction la fuite de Ben Ali. Le vrai combat d'Amira Yahyaoui n'a fait depuis lors que commencer. Candidate à l'Assemblée nationale constituante sur une liste indépendante dans la circonscription de France 1, avec comme programme principal la Constitution telle que les Tunisiens doivent l'écrire pour des générations successives, elle savait que ses chances étaient faibles. Mais, elle en avait profité pour souder les liens d'une jeune équipe militante et prometteuse. Refusant de rentrer au pays, juste pour rentrer, elle s'est donné une bonne raison objective : monter un observatoire (Marsad.tn) de l'Assemblée nationale constituante et contribuer à la professionnalisation du travail associatif, dans l'indépendance et la transparence. Son caractère est cash : jamais l'entre-deux. Arabian Business la classera comme la Tunisienne la plus influente dans le monde arabe en 2012; le baromètre e-diplomacy de l'AFP l'inscrit parmi les top 5 personnalités les plus influentes sur le Net; elle sera la seule Tunisienne en dehors du gouvernement à participer et remportera le prix Global Trailblazer. Hors pair !

Cette berbère originaire des troglodytes de Ksar Hadada (Tataouine), aux portes du grand Sahara, a vécu en plein centre-ville de Tunis, avant de monter allier études et lutte à Paris, revenir établir le quartier général de son association au Colisée, et continuer à sillonner la Tunisie profonde. Son mandat est de quatre ans, mais elle sait qu'elle n'a pas une minute à perdre. De son bureau au troisième étage qui donne sur l'historique avenue Bourguiba, elle promène un regard pétillant, plein de projets.

La maman, aussi

On connaît son père, le juge Mokhtar Yahyaoui, qui avait donné des insomnies à Ben Ali et son régime, en lui envoyant sa célèbre lettre sur l'indépendance de la justice. Immédiatement révoqué, spolié de ses droits, privé de salaire et menacé dans sa famille, son calvaire était insoutenable. On connaît aussi son cousin, Zouhair Yahyaoui, cyberdissident, pourchassé, torturé et emprisonné avant de décéder à l'âge de 37 ans d'une crise cardiaque, le 13 mars 2005. Mais, on ne sait presque rien de sa mère, Fatma Yahyaoui, qui n'en a pas moins de mérite. Première fille de Ksar Hadada à quitter les troglodytes pour aller à l'école, puis au lycée où elle sera interne, elle poursuivra ses études supérieures à Tunis (ISG), choisissant la filière informatique, faisant ainsi partie des toutes premières promotions. Du jamais vu dans le village, si conservateur, si enveloppé dans ses traditions. Les femmes restaient dans les troglodytes, les hommes partaient loin gagner leur vie. Le père du juge ira rejoindre ses cousins spécialisés dans les beignets en Algérie, alors que celui de Fatma atterrira à Sfax, dans le quartier de Pic-Ville, dans une minuscule échoppe de fruits secs. Il en sera déterminé à permettre à sa fille de faire comme celles des Sfaxiens, aller à l'école et pousser le plus loin possible leurs études. C'est ainsi que la maman sera professeur d'informatique en charge de former les enseignants dans ce domaine tout nouveau.

Ce retour sur les origines d'Amira Yahyaoui est instructif. *«J'ai eu la chance,* dit-elle, *d'avoir vécu, ainsi que mes deux frères et ma sœur, dans une famille déterminée et une atmosphère très démocratique. A la maison, on discutait avec les parents de tout, sans tabou, en toute liberté. Mais, je ne comprenais pas, pourquoi à peine le seuil de la maison franchi, on ne pouvait parler de Ben Ali et de ses exactions qu'à voix basse et en faisant attention à ceux qui nous épiaient. On était tous très en phase, très fiers de nos convictions partagées ».*

Très précoce

Encore adolescente, elle suivait les discussions de ses parents avec leurs

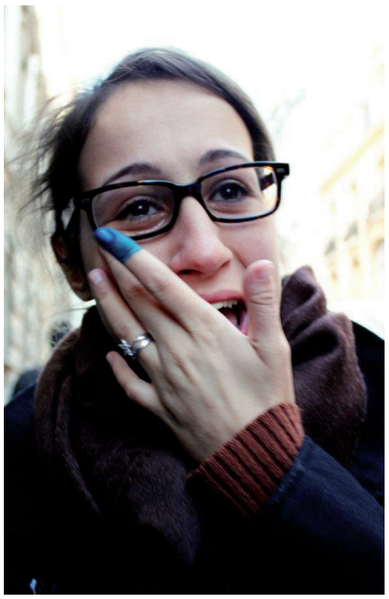

L'émotion du 1er vote historique

amis militants actifs de la Ligue des droits de l'Homme, le CNLT, l'AISPP et assistait souvent à leurs réunions. Elle découvrait les autres militants et s'intéressait, parfois sans tout comprendre, à leurs débats. A ses camarades de classe à l'école de la rue de Russie puis au Collège Sadiki qui lui demandaient le métier de son père, elle se contenait de répondre *«fonctionnaire»*, tant la profession de magistrat pouvait signifier pour certains inféodation au pouvoir et confusion. *«Je n'ai revendiqué la véritable profession de mon père que lorsque je l'ai accompagné lors de sa comparution devant le conseil de discipline qui l'avait révoqué. Depuis ce jour-là, j'étais fière de dire qu'il est juge»*, nous dit-elle. Les dés sont jetés, Amira, toute jeune, toute frêle, s'est engagée dans le soutien à son père, à ses camarades, à tous ceux qui sont en lutte. Elle savait qu'elle ne pourra pas aller loin à l'université de Tunis et se décidera de partir pour la France, en 2004, sur les traces de son père (qui avait fait droit à la Sorbonne) là où elle pourra être plus utile, d'une part, à elle-même, et ,d'autre part, aux siens, en relayant leurs combats. Paris, ville lumière, ville de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ville d'asile de grandes figures de l'opposition tunisienne, lui ouvre ses bras.

A peine installée dans cette ville, la voilà prise de court par la grève de la faim entamée par son père et ses camarades, en octobre 2005, à la veille du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). *«Je ne pouvais rester à Paris, sans rentrer y prendre part, ne serait-ce qu'en allant recueillir les communiqués et les poster en catimini sur internet à partir des publinets ».* Mais, elle n'avait pas que ça à faire, elle aidera aussi les équipes à s'occuper de la presse étrangère, des diplomates et des visiteurs qui affluaient pour exprimer leur solidarité.

«Ce fut absolument fabuleux, s'en souvient-elle avec émotion. *L'ambiance était terrible avec tant de jeunes, des gens qui venaient des régions intérieures, des journalistes de partout… Un jour, nous avions décidé d'aller manifester sur l'avenue Bourguiba. Nous n'étions qu'une cinquantaine tout au plus, mais nous y avions trouvé en face une armada impensable de forces de l'ordre qui n'ont pas hésité à charger avec férocité. J'ai failli y passer, des flics déchaînés qui s'acharnaient sur moi en me coinçant sur une rame de métro. Je n'ai eu la vie sauve que grâce à Mokhtar Trifi et je ne sais pas s'il s'en souvient. Amochée, je ne voulais pas me montrer à mon père de peur qu'il m'interdise toute nouvelle manifestation, il avait fini par l'apprendre dans un journal».*

L'exil est un combat

En débarquant à Orly, Amira Yahyaoui ne savait pas qu'elle allait être séparée de sa famille pendant cinq ans. Son père était interdit de voyage, son passeport ayant expiré, il n'avait pas accepté de le renouveler sans qu'y figure sa profession de magistrat. Et, elle, bloquée à l'autre rive de la Méditerranée, ne pouvait retrouver sa chère Tunisie natale. De cet exil, elle fera un bon usage : études et lutte. En plus des maths, elle s'intéressait au droit, en prenant quelques cours par correspondance et en assistant à certains cours publics ou conférences à Science Po, l'ENA et au Collège de France. Son esprit cartésien gagnait alors en philosophie politique, ce qui lui servira plus tard quand elle s'intéressera, après la révolution, à la rédaction de la nouvelle Constitution.

Côté lutte, elle s'impliquera d'emblée dans les réseaux et, férue des nouvelles technologies de la communication, mettra à profit toute son ardeur pour relayer l'information sur les réseaux sociaux et les sites internet. Son cousin, feu Zouhair Yahyaoui qui signait Ettounsi sur Tunezine, l'y avait initiée et fortement encouragée avant son décès. Plus rien ne l'arrêtera. Très proche de l'équipe de Nawaat, du caricaturiste Z et d'autres amis, elle s'y adonnera à fond. Première grande campagne de cybermobilisation, celle menée en faveur de la blogueuse Fatma Arabicca. Elle ne la connaissait pas personnellement mais a été mise en contact avec elle par une amie, la veille de son arrestation, le 5 novembre 2009. *«Je lui ai expliqué au téléphone qu'ayant été convoquée par la police, elle allait être arrêtée, ce qui lui avait donné des frissons incroyables. Je lui ai donné des numéros d'avocats et en ai contacté d'autres et l'ai assurée que nous allons la soutenir, ce que nous n'avons pas manqué de faire de toutes nos forces. Je ne l'ai rencontrée qu'après la révolution, et elle m'avait confirmé qu'après deux jours de mauvais traitements, les flics ont baissé la pression, suite à notre campagne et finissant même par la libérer. Fatma a alors compris qu'on était derrière elle ».*

Demandez à Lilia, Lina, Aziz, Slim et tous les autres …

Amira redoublait d'activisme. En mai 2010, alors que la blogosphère devait célébrer la journée de la liberté de l'Internet, le 22 mai, par des posts blancs, elle a cherché à convertir cette manifestation virtuelle en action réelle, dans la rue. *«En fait*, dit-elle, *j'ai créé un groupe pour «une manifestation réelle pour une liberté virtuelle ». Lilia Weslaty sera la deuxième personne à s'y joindre. Nous avons commencé à impliquer tous nos amis activistes, Malek Khadraoui, Tarek Kahlaoui, Haythem Mekki et surtout Lina Ben Mhenni et Aziz Amami. Puis j'ai contacté Slim Amamou et Yassine Ayari pour leur demander d'être les signataires de la manifestation de Tunis. La manifestation devait avoir lieu sur l'avenue Bourguiba à Tunis, le 22 et devant le consulat de Tunisie à Paris, Rue Lubeck à Paris, ainsi qu'en Allemagne et aux Etats-Unis, tous en chemise ou tee-shirt blancs. Finalement, Slim et Yassine ont été arrêtés le 21 mai».* A Paris, Amira parvient à convaincre ses camarades de ne pas manifester comme d'habitude,

GARCI.COM 71 23 63 31















À **chacun** **sa** carte

STB BANK

La Banque de Référence

ARISTON

Nos idées. Votre maison.

FUTURA

C'EST LE TEMPS
DE CHANGER ET D'INNOVER



L'INNOVATION QUI FAIT LA DIFFÉRENCE.

La technologie de pointe ECO TECH des nouvelles machines à laver FUTURA permet de faire une économie d'énergie et d'obtenir : l'énergie classe A +++. Cela sig nifie que les nouvelles machines à laver sont non seulement efficaces sur la saleté, mais préservent aussi l'environnement techn ologique. Grâce au cycle ECO, dont les machines à laver FUTURA sont équipées, vous pouvez économiser plus de 50% de l'énergie normalement utilisée dans un cycle standad.

Le Cycle Anti-Allergie est basé sur deux phases : le chauffage de l'eau, au début du lavage et le maintien de la température à 60 °, afin d'éliminer des mites de poussière et de pollen.

Le cycle traitement antitâche permet d'enlever les 20 tâches les plus difficile.
Une haute Temperature permet d'enlever les tâches, mais risque d'abîmer en même temps les couleurs. Avec ce cycle, il n'est pas nécessaire de dépasser les 40° C pour enlever les 20 tâches les plus difficile (comme fruits, sang, chocolat, herbe, feutre).
Sans traitement avant lavage, l'association du mouvement du tambour, de la fonction bio phase à 40° C (qui enlève les tâches rebelles), du lavage à 43° C permet de maintenir la température constante et ainsi éliminer les tâches les plus difficiles.

الكترو ستار
ELECTROSTAR

3 GARANTIE ANS

N° Vert 80 100 500

Ainsi naquit Al Bawsala

Rentrer en Tunisie ne pouvait prendre de la valeur pour Amira Yahyaoui que si elle s'implique dans un projet intéressant. Sa première pensée ira à la supervision de l'activité de la nouvelle Assemblée nationale constituante. Certains devaient certainement monter un observatoire comme cela se passe dans les démocraties modernes. Ne voyant rien venir pendant les premiers mois, elle y pensera sérieusement. Mais, comment s'y prendre ? Elle était déjà sollicitée par nombre de grandes ONG internationales pour monter leurs bureaux en Tunisie. *«Je me suis alors dit, s'ils ont pensé à moi, c'est qu'ils croient que j'en suis capable,* dit-elle. *Alors autant le faire pour moi-même autour de cet observatoire. Rapidement, j'en ai parlé à des amis et nous avons convenu ensemble de monter le projet. Il s'agit de tracer le vote des constituants, mais aussi leur présence et de suivre de près leurs décisions ».*

«Ce n'était pas facile du tout, au début, surtout que les votes n'étaient pas affichés, encore moins publiés. Il a fallu se battre auprès de la présidence de l'ANC pour obtenir gain de cause sur le premier point, et du coup, les votes étaient affichés sur les écrans de la salle des séances plénières pendant quelques minutes. Nous avons monté des équipes pour photographier immédiatement l'écran, mais aussi la salle, filmer tout le déroulement de chaque vote, vérifier que chaque élu est bien à son siège, recouper le tout et restituer ainsi les détails complets. Pour cela, nous avons recruté et formé trois personnes qui sont affectées à plein temps au siège de l'ANC au Bardo, en poste jusqu'à la fin de chaque séance».

«Au départ, souligne Amira Yahyaoui, *on ne nous faisait pas beaucoup confiance, et ce, dans tous les groupes. Mais, quand les élus se sont rendu compte de notre indépendance et de notre fiabilité, ils ont fini par reconnaître l'importance de notre travail et l'apprécier. A tel point d'ailleurs que lorsque récemment, nous avons accordé à nos équipes, totalement épuisées, dix jours de vacances, nous avons été bombardés d'appels pour nous dire combien nos données leur manquent. En fait, nous avons clairement indiqué dans notre profession de foi, à la surprise générale, que nous ne sommes ni neutres ni partisans. Tout cela est maintenant bien compris. Ce travail nous a valu le respect de tous et nous a permis d'accéder sans difficulté à tous les élus, tous les partis, tous les acteurs de la vie politique et de la société civile. Et il nous est d'un grand apport dans les autres activités que nous développons ».*

Marsad.tn, l'observatoire de l'ANC au point, Al Bawsala veut aller encore plus loin en étendant son activité dans les régions pour tracer les votes des conseils régionaux et municipaux.



® Yohann Cimier

au Châtelet, place de la Fontaine aux Innocents, mais devant le consulat général de Tunisie, rue Longchamp (XVIème). Ce fut un grand succès avec beaucoup de Tunisiens, pas tous politisés, mais spontanément engagés dans ce combat. Ainsi sera sa vie, de manifs en meetings jusqu'au déclenchement de la révolution. Dès l'immolation de Bouazizi et la répression à Sidi Bouzid, Regueb, Kasserine, Thala et les autres localités, Lina Mhenni et Aziz Amami, partis sur le terrain, envoyaient des vidéos qu'elle s'empressait de relayer aux médias. Intensifiant son lobbying, elle assiégeait les rédactions des journaux, stations radio et chaines télé. *«Un jour,* nous dit-elle, *alors qu'on dénombrait quatre morts sous les balles de la répression, j'ai essayé d'alerter une journaliste de télé. Elle est revenue vers moi à l'issue de sa conférence de rédaction pour me dire : désolée, il n'y a pas assez de morts pour qu'on en parle dans le journal télévisé. J'en ai été sidérée. Combien de martyrs leur fallait-il ?».*

En direct sur iTélé, le 14 janvier

Pendant toute cette période, Amira Yahyaoui était partout dans les médias. Il y avait les porte-parole du régime



Au forum de Davos



© Thierry Brésillion

Les débats élus – citoyens

Siliana, avec Zied Daoulatli

«Mon vice-président, Maher Tekaya, m'a prévenue très tôt: tu ne peux pas te contenter de l'observatoire, tu peux faire plus, indique Amira Yahyaoui. *Et c'est ainsi que nous avons eu l'idée d'étendre le travail d'Al Bawsala au plaidoyer et de lancer des débats élus-citoyens. Il s'agit de mettre face à face, dans un libre débat, quatre élus, appartenant à quatre groupes et issus de quatre régions, et des citoyens, dans une localité du Grand Tunis et de l'intérieur du pays».*

L'entreprise n'était guère aisée. Il fallait d'abord obtenir l'accord des élus, mais aussi surtout garantir de bonnes conditions de déroulement de ces débats, dans un contexte de contestation générale et de violence. Qui pouvait en assurer l'ordre et l'adhésion ? Difficile à obtenir, d'autant plus que la première session devait se dérouler à Kabbaria, banlieue chaude de la capitale. Amira et son équipe prendront alors leur bâton de pèlerin pour aller sur le terrain rencontrer les acteurs locaux significatifs : politiques, syndicalistes, activistes de la société civile, salafistes, marginaux et gros bras. Il fallait leur expliquer la portée de ces débats, les convaincre de leur utilité et vaincre leurs réticences. Au prix de beaucoup de patience et de longues conversations, ils sont parvenus à rallier à leur projet une bonne partie de leurs interlocuteurs.

«Ce fut quelque chose d'inouï ! La réussite du test de Kabbaria nous a encouragés à renouveler le même exercice à Siliana, Sidi Bouzid, etc., nous dit Amira. *Demandez à Sémia Abbou, Zied Daoulatli, Issam et Chebbi et tous ceux qui y ont pris part et vous saurez combien c'était émouvant, sincère et enrichissant. De vrais débats, de vrais échanges, de part et d'autre. Les élus sont en prise directe avec la réalité crue et les citoyens ont eu tout le loisir de les interpeller et de les écouter. Que demander de plus».*

ASUS®

Inspiring Innovation • Persistent Perfection

Découvrez en exclusivité

le tactile Windows 8

avec ASUS VivoBook

TOUCHEZ • LE MONDE DU BOUT DES DOIGTS



Le meilleur de la
technologie
ASUS
associé au meilleur
de l'innovation
Windows 8



Profitez pleinement du **ASUS VivoBook S400**
avec sa licence Originale **Windows 8**

Beautiful, fast, fluid Windows 8

3SIXTY 3sixtyad.com

MIB
DISTRIBUTEUR OFFICIEL

www.facebook.com/ASUS.Tunisie

BH NetMobile

Le Nouveau-Né de la Banque de l'Habitat



Votre banque à portée de main

Pour vous simplifier votre vie au quotidien

18, avenue Mohamed V-Tunis - Tél : 71 126 000
Serveur vocal : 88 40 14 21 - Site web : www.bh.com.tn
E-mail:banquehabitat@bh.fin.tn
centre de contact : 1800

بنـــك الإســكـــان
BANQUE DE L'HABITAT

Bâtisseur de l'avenir



Lors de la manifestation Nhar 3la 3ammar

de Ben Ali et elle, elle leur donnait la parade, de toute sa fougue. *«Beaucoup avaient peur de se montrer à la télé et sur les radios, craignant pour leurs familles restées en Tunisie. Moi, je n'avais rien à craindre, les miens ont déjà payé ».* Vendredi 14 janvier, elle était sur iTélé. *«Mes parents descendus avenue Bourguiba me transmettaient par téléphone ces moments inoubliables. Comme j'avais toujours mis mon numéro de téléphone sur mes posts sur facebook et twitter, pour susciter des témoignages, je commençais à en recevoir de partout. Le plus surprenant, c'est que des policiers et des militaires m'ont appelée pour me confirmer la fuite de Ben Ali. L'un d'eux me confirmera qu'il se dirige vers l'Arabie Saoudite et non vers la France, comme certains le disaient. J'ai donné l'info à la rédaction, mais personne sur le plateau ne m'a crue sur-le-champ. Je continuais à commenter sur antenne jusqu'au moment où on nous a montré sur la télé tunisienne la déclaration de Mohamed Ghannouchi, entouré de Foued Mebazaa et Abdallah Kallel. Alors là, j'ai fondu en larmes et me suis murée dans un silence total, sous le regard compatissant de tous ceux qui étaient dans le studio. Je ne réalisais pas que c'était la fin, la chute de la dictature. Mais, j'étais prise de panique craignant de voir juste une relève se perpétuer au même pouvoir ».* Amira avait hâte de rentrer à Tunis et prendra l'avion le 17 janvier. *«Une fois arrivée, je n'ai rien senti, et c'était étrange. Quelques jours après, j'étais invitée sur Radio Express FM et c'est alors que j'y ai retrouvé mon camarade de lutte Sami Ben Gharbia de Nawaat. Dans notre exil, j'imaginais le revoir un jour à Tunis, dans 30 ou 40 ans, quand nous serons vieux. Quand je l'ai trouvé là, ce jour-là, j'ai alors réalisé ce qui s'est réellement passé ».*

Pendant des mois, elle fera plusieurs allers et retours. Avec des amis, elle se décidera de constituer une liste indépendante pour se porter candidats aux élections du 23 octobre. *«Notre unique programme fut la future Constitution,* indique Amira, *en optant pour la meilleure possible. Ce fut passionnant. Le jour du vote, j'étais tellement émue, en arrivant au Consulat général de Tunisie où je retrouvais plein d'amis et de camarades de feu mon cousin Zouhair. J'avais en mémoire tellement de souvenirs que je ne parvenais pas à remplir mon bulletin de vote, puis à le plier et le glisser dans l'urne. Nous étions tous en pleurs ».*

Amira Yahyaoui ne se faisait pas d'illusion sur les chances de sa liste, mais était heureuse de la réussite des élections. Dès lors, elle commençait à réfléchir à la suite à donner à son parcours. Elle finira par trouver son bonheur. Pour ne plus le lâcher. Al Bawsala sera alors son vrai projet. Dans quatre ans, quand elle terminera son mandat, son unique ambition aura été d'avoir accompli une œuvre utile, contribué à la naissance d'une grande ONG et fait progresser l'accès du citoyen à la sphère décisionnelle, le concept de redevabilité (accountability), l'ouverture. Quel sera son nouveau point de chute ? Admise à poursuivre une formation à Stanford en Californie, elle était frustrée de ne pas pouvoir y aller.Une expérience internationale la tente. Mais, d'ici là, elle fera son choix.

Et le financement ?

D'où vient l'argent pour financer toutes ses activités, surtout qu'Al Bawsala emploie à plein temps 7 salariés ? La réponse d'Amira Yahyaoui est claire: *«Nous bénéficions de généreuses donations d'ONG internationales qui ont accepté de respecter nos deux principes non négociables : indépendance et transparence. D'ailleurs, ces deux conditions sont inscrites dans les deux sens. Nous sommes profondément attachés à notre propre indépendance et n'acceptons aucune interférence dans le choix et la conduite de nos projets, sous aucune forme que ce soit. Nous avons même refusé à plusieurs reprises de fonds conséquents qui n'acceptaient pas ces conditions. En contrepartie, nous ouvrons nos livres comptables en toute transparence. Nous exigeons la réciproque de nos bailleurs de fonds : il faut qu'ils soient indépendants et transparents. Cela nous paraît la bonne règle ».*

Deuxième principe adopté, la séparation du financement des activités de l'ONG Al Bawsala et de chacun de ses projets, qu'il s'agisse de l'observatoire Marsad, des Débats élus-citoyens ou autres. *«Cette double ligne de conduite,* souligne Amira, *nous vaut l'intérêt de nombre d'ONG qui nous proposent leur soutien. Nous restons cependant très sélectifs et nous n'acceptons que ce qui nous paraît le plus approprié et dans la limite de nos besoins effectifs».* Tant pour son action performante que son approche rigoureuse, Al Bawsala reçu le prix de l'association qui a le plus œuvré pour la cause de la transparence en Tunisie en 2012. Ce prix a été attribué par le groupe OpenGovTN dans le cadre de la première édition des Awards de la transparence. La structure d'Al Bawsala s'appuie sur un bureau directeur, des salariés permanents et des bénévoles. Le bureau présidé par Amira Yahaoui comprend Maher Tekaya,vice-président, Ons Ben Abdelkarim, secrétaire générale, et Nadia Sehnaoui Boulifa, trésorière.

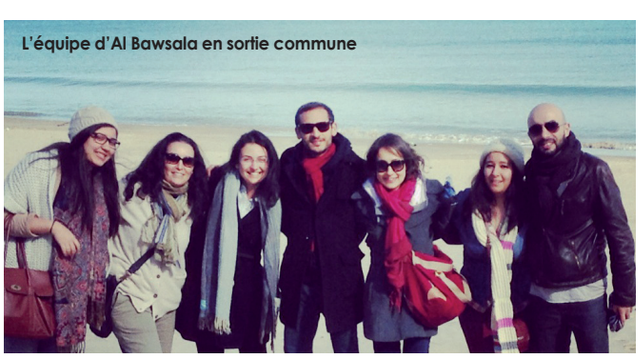

L'équipe d'Al Bawsala en sortie commune



Recevant le prix Global Traiblazer

Avec nous, vos proj



ojets ont de l'avenir.



En véritable partenaire, la BIAT vous accompagne dans chaque étape de votre vie pour vous offrir ce qu'il y a de meilleur en matière de produits et de conseil bancaires.

STRATÉGO

Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.com.tn

BIAT



Par Mohamed Larbi Bouguerra

Pendant que les politiciens radotent, notre environnement capote!

«Pour changer la vie, il faudrait commencer par changer la vie politique»
(Pierre Bourdieu)

Il n'y a pas que le remaniement ministériel, les volte-face et les lubies de M. Ghannouchi dans la vie des Tunisiens que diable ! Même si l'odieux assassinat du regretté Chokri Belaïd nous a tous rudement sonnés !

Bien sûr, le pays fait face à des problèmes de sécurité, au chômage et à la cherté de la vie mais la situation sur le plan environnemental a aussi de quoi inquiéter même si, hélas, nos responsables, tant au plan national que municipal, s'en préoccupent si peu, tout occupés qu'ils sont à jouer la comédie du pouvoir avec ces tripatouillages politiques…cette mascarade sans fin. Or, l'environnement pose des questions d'une particulière gravité à la planète et à notre pays car la Nature — faut-il le rappeler — pourvoit à notre eau, à notre air et à notre alimentation et décide donc de notre santé et de notre vie — comme de celle



de tout le Vivant, tant il est vrai que l'écologie est d'abord un questionnement sur les rapports que l'on entretient avec la Nature.

Un livre qui pose des questions… mais ne va pas au fond des choses

Un livre d'Hervé Kempf, *Fin de l'Occident, naissance du monde* (Editions du Seuil, Paris, janvier 2013) donne l'occasion de revenir sur cette problématique. Journaliste au *Monde*, Kempf a déjà beaucoup publié sur ce sujet : *«Comment les riches détruisent la planète»*, *«Pour sauver la planète, sortez du capitalisme»*, *«L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie»* …. ainsi que la relation d'un séjour à Gaza intitulé *«Gaza, la vie en cage»*. Même si Hervé Kempf axe son propos sur la situation en Occident, son livre pétille d'idées lucides et prend à rebours le discours dominant. *«Le péril commun appelle une réponse commune»*, s'écrie-t-il, pour souligner la dégradation de l'état de l'environnement dans le monde et affirmer d'emblée que le mode de vie occidental ne saurait perdurer sans risquer de sonner le glas de la vie sur cette terre.

C'est là que gît la *«crise»*, assène l'auteur, et non dans l'euro ou l'antique étalon-or des économistes et des politiciens pour lesquels il a les mots les plus durs! Et d'enfoncer le clou : *«Le système économique qui détruit l'environnement quand il est en croissance le détruit aussi quand il est en crise.»* La libération ne viendra que d'un système économique débarrassé du dollar et *«des aires économiques régionales supervisées par des banques publiques»* car il ne faut pas *«confier aux voleurs la clé du trésor : la Banque Centrale européenne est dirigée… par un ancien de la banque Goldmann Sachs… qui a aidé à maquiller les comptes de la Grèce»* et, des deux côtés de l'Atlantique, les gouvernements sont truffés de banquiers et de représentants des grandes entreprises, ajoute Kempf.

Pour notre auteur, *«l'opposition entre la dynamique capitaliste et l'évolution rapide de l'écologie planétaire»* — sous l'effet, en particulier, des émissions du gaz carbonique provenant de l'énergie fossile — va décider de l'avenir des humains. Pour éviter à la terre un réchauffement supérieur à 2°C — qui serait désastreux — le maximum de CO_2 à ne pas dépasser doit impérativement être de 700 milliards de tonnes en 2050.

Pour notre auteur, *«nous assistons à la fin d'un monde»* dominé, trois siècles durant, par l'Occident grâce à un atout majeur: le recours à l'énergie bon marché… des pays arabes et de l'Iran ! Ce qui fait la différence entre Orient et Occident, précise-t-il, ce sont des *«opportunités écologiques particulières»* car *«sans le charbon et la découverte de l'Amérique»*, l'Europe serait encore dépendante de son agriculture.

Dans les années 1980, la prédominance de l'Occident rencontre l'écueil des pays émergents qui n'aspirent… qu'à imiter le mode de vie consumériste, vanté par les films américains et les télévisions. Pour Kempf, on assiste là à *«la grande convergence»* qui va droit vers un système économique dévastateur pour l'homme et pour la planète. C'est pourquoi il plaide pour *«la sobriété»* car l'enrichissement sans fin promis par la croissance est illusoire dans un monde aux ressources épuisables. En somme, l'économie n'est pas réductible à la seule logique du marché car, disait Jean-Paul Sartre, *«L'argent n'a pas d'idées»*. En réalité, le progrès ne se mesure pas au moyen du PIB qui ne tient nullement compte de l'environnement et escamote les inégalités de revenus. Des indicateurs du développement humain bien plus précieux existent : le bien-être, la santé, l'éducation, la lutte contre les inégalités.

Le livre d'Hervé Kempf prouve donc que la société de consommation n'est pas viable et ne saurait être l'horizon de l'Humanité. Ses émissions de gaz carbonique notamment détérioreraient de façon grave l'atmosphère et donc le climat. Il propose que les capacités de l'atmosphère soient également réparties entre les humains. Idée avancée dès les années 1980 par le regretté Anil Agarwal, directeur du Centre pour la science et l'environnement de Delhi. Agarwal affirmait que l'Occident, depuis la Révolution industrielle, a bien plus pollué l'atmosphère — avec ses industries, son charbon et son mode de vie qui a saigné la planète — que les peuples du Sud, dépendants et colonisés à cette époque.

Cette pollution historique doit entrer en ligne de compte. On sait ce qu'il en est advenu lors des récentes rencontres internationales sur le climat à Copenhague, à Rio + 20, à Doha…

Aujourd'hui, l'*«american way of life»* contribue énormément aux émissions globales pour ne rien dire des compétitions hippiques déplaçant par avion cinq cents chevaux de course à travers l'Atlantique, des canons à eau des stations de ski, du rallye automobile du Dakar, des golfs, des croisières… alors qu'un milliard et demi d'humains *«vivent»* avec un dollar par jour.

Que consomme en couches jetables, en lait, en produits cosmétiques… un bébé malgache ou bengali comparativement à un bébé canadien ou suisse ? Le Worldwatch Institute (Etats-Unis) a évalué, en 2004, les dépenses annuelles pour les produits de luxe comparées aux sommes nécessaires pour la satisfaction de besoins essentiels : la nourriture pour chiens et chats en Europe et aux E.U. engloutit 17 milliards de dollars tandis que l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde réclame 19 milliards de dollars. Quant à la dépense en crèmes glacées des Européens, elle se monte à 11 milliards de dollars, alors

que la vaccination de tous les enfants n'exige que 1,3 milliard de dollars(1).

Hervé Kempf relève enfin que les plus riches (1%) reçoivent 14% du revenu mondial et que 20% des pauvres un peu plus de 1% mais il n'offre guère de solutions pour mettre fin — ne rêvons pas— ou pour atténuer au moins ce scandale. Il est vrai aussi que, dans les pays émergents (Inde, Chine…), l'inégalité s'aggrave et les millionnaires pullulent.

Quid de la Tunisie ?

En Tunisie, le régime de Ben Ali a, par exemple, poussé la classe moyenne à se doter d'une voiture de cylindrée modeste afin qu'elle s'endette et devienne ainsi plus sensible aux pressions du pouvoir. Il a augmenté ainsi les émissions de CO_2 des Tunisiens contraints souvent à cet achat du fait de transports publics déficients.

De plus, en installant des municipalités à sa botte, le régime de Ben Ali a contribué à déresponsabiliser les citoyens à l'égard de leur environnement immédiat et encouragé l'incivisme. Ben Ali a poussé— au bénéfice des affairiste de tout poil — à une consommation qui a inondé le pays de plastique et bouleversé les habitudes alimentaires au point que l'hypertension artérielle et le diabète frappent aujourd'hui un grand nombre de Tunisiens... et voilà maintenant qu' on annonce l'arrivée en Tunisie des multinationales du fast-food dont les graves inconvénients pour la santé (obésité, excès de sel et de graisse…) et l'environnement (élevage intensif, pesticides…) ont été si bien décrits par le cinéaste américain Michael Moore ! L'agriculture biologique, l'élimination des pesticides, des édulcorants, du sucre, des colorants alimentaires ont été *«oubliés»* par le régime de Ben Ali.

Aujourd'hui, le domaine forestier national périclite et on construit sur le domaine maritime de l'Etat, contribuant ainsi à dégrader nos côtes. Les crises environnementales se succèdent en un triste et long chapelet. Elles enlaidissent notre pays et remplissent d'amertume nos compatriotes : problèmes de coupures et de qualité de l'eau, difficultés des pêcheurs à Kerkennah, 10 000 forages illégaux criblent les nappes phréatiques du pays, Bou Salem sous la menace des inondations, Menzel Bourguiba croule sous les immondices et la plage de Tinja toute proche est souillée, la marina de Bizerte ne fait pas l'unanimité, la décharge sauvage de Zarzouna (Bizerte) et bien d'autres empestent le voisinage dans l'indifférence des responsables, le lac Ichkeul et sa magnifique biodiversité… — inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO— souffrent d'une pollution chronique, la désertification avance, la salinisation des sols se manifeste par endroits ….

Le Centre de l'Université Yale du droit et de la politique de l'environnement (Etats-Unis) a mis au point un Indice de Performance Environnementale (EPI) qui classe, pour 2012, 132 pays par rapport à 22 indicateurs de performance dans des catégories comme les maladies dues à l'environnement, les effets de l'air et de l'eau sur la santé humaine, le changement climatique, la biodiversité, les ressources halieutiques… Notre pays ne se classe qu'à la 99ème place , après le Sénégal et juste avant le Qatar, l'Irak étant lanterne rouge! C'est dire si nous avons des progrès à faire pour rejoindre la Suisse (1ère place) ou même le petit Costa Rica (5ème place).

A titre d'exemple, c'est ainsi que, dans le domaine de la santé environnementale, nous nous trouvons à la 66ème place, à la 77ème place pour celui des maladies liées à l'environnement et à la 72ème place pour celui des effets de l'eau sur la santé d'autant que 1.050.800 Tunisiens n'avaient pas accès à l'eau potable en 2010, d'après le même Centre. Quant à l'indice relatif à *«la vitalité de l'écosystème»* qui évalue la santé de l'écosystème d'un pays donné, il place notre agriculture à la 26ème place, l'effet des ressources en eau sur les écosystèmes à la 117ème place, nos forêts au 90ème rang… Ce Centre a aussi évalué les progrès réalisés d'une année à l'autre dans le domaine de l'environnement. La Tunisie se place parmi les pays qui ont réalisé des *«progrès modestes»*, ne se plaçant qu'à la 40ème place, alors que l'Egypte parvient au 5ème rang et que le Qatar et l'Arabie Saoudite voient, eux, leur environnement se dégrader et se trouvent respectivement aux 121ème et 130ème rangs (2).

Il est donc clair que notre environnement et nos modes de vie méritent toute l'attention de la communauté nationale. Politiciens, partis politiques, société civile, municipalités, simples citoyens… tous doivent se mettre à la tâche; car comment créer des emplois, empêcher les *«harragas»* d'embarquer sur les bateaux de la mort, attirer les investisseurs et les touristes dans un environnement dégradé ?

On parle beaucoup de l'initiative de l'UGTT et d'assises de salut public. Pour que de telles manifestations profitent pleinement au peuple tunisien, on ne saurait passer à la trappe la question essentielle, que dis-je, vitale de l'environnement.

Messieurs les politiciens, cessez donc de radoter et faites que l'environnement national soit au centre de vos débats avant que les étés tropicaux, les sécheresses ou les inondations ne nous prennent— à Dieu ne plaise — à la gorge !

M.L.B.

(1) Voir M.L. Bouguerra, *« La consommation assassine. Comment le mode de vie des uns ruine celui des autres. Pistes pour une consommation responsable »*, Editions ECLM, Paris, 2005.

(2) Les résultats complets peuvent être consultés sur www.epi.yale.edu.

Solutions **Entreprises**

GREY

Employés assurés, succès assuré.



www.carte.tn

Bienvenue au club.

CARTE – VIE –



Conjoncture économique

Les indicateurs présentés par Mustapha Kamel Nabli

L'ancien gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Mustapha Kamel Nabli, a présenté, lors d'une communication, fin janvier dernier, à la tribune de la Fondation Temimi, les indicateurs redressés suivants de la situation économique durant les deux dernières années 2011 – 2012.

Coût économique de la transition: perte de 8% du PIB en 2012, suite à une perte de 6,5% en 2011, résultant de la différence entre un taux de croissance moyen de 4,5% (sur deux années) qui aurait prévalu si on avait continué sur le trend d'avant , et une croissance de –2% en 2011. Pour 2012 (et les années futures si on ne rattrape pas cette perte), cela équivaut à 5,7 milliards de dinars de PIB par an, soit 503 dinars par personne et par année (à comparer à un produit par tête d'habitant de 6 654 dinars en 2012).

Coût économique de la transition
Perte de **8%** du PIB

Croissance économique

1. Approche par la demande

	2011 Croissance en %	2012 Croissance en %
PIB	-2,0	3,5
Consommation publique	6,3	4,2
Consommation privée	4,2	4,4
Total consommation	**4,6**	**4,4**
Investissement	-12,6	8,0
Exportations biens et services	-4,3	3,9
Importations	-2,3	5,3

Total consommation (%)

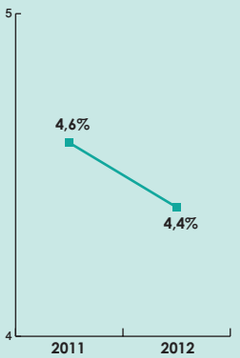

Les données de 2012 sont les données officielles, qui ne sont pas cohérentes avec les données de l'INS sur 9 mois, et des estimations des organisations internationales. Il est à préciser également que les chiffres de 2012 sur la croissance ne prennent pas en considération les derniers chiffres avancés par l'INS.

Décomposition: Secteurs sinistrés: mines et industries chimiques, extraction pétrole, tourisme et transport (près de 25% du PIB)

Autres secteurs: Tous les autres secteurs (75% du PIB)

Le tableau inclut les chiffres du taux de croissance annuel (première ligne) et la contribution à la croissance annuelle (entre parenthèses)

2. Approche production

	Part		2011	2012
Secteurs sinistrés	25%	Taux de croissance		
		(Part de la croissance)	-19, 3	6,4
			(-4,8)	(1,6)
Autres	75%	Taux de croissance	3,6	2,6
		(Part de la croissance)	(2,7)	(2,0)
Total	**100%**		**-2,0**	**3,5**

Investissement

	2010	2011	2012
Taux d'investissement (%)	24,5	21,5	22,4
Taux de croissance de l'investissement total (%)	5,5	-12,5	8,0

Taux d'investissement (%)

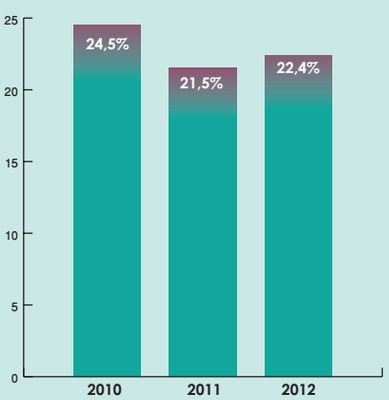

Taux de croissance de l'investissement total (%)

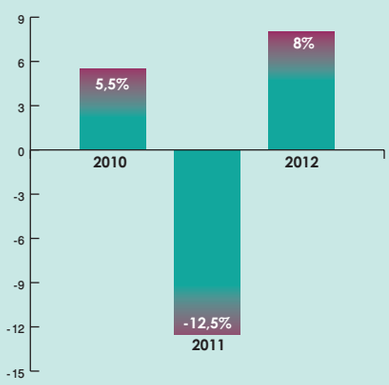











Emploi

Données de l'INS basées sur les enquêtes emploi.

(milliers)	Mai 2010	Mai 2011	Nov 2011	Fév 2012	Mai 2012	Aout 2012
Emplois	3277	3140	3171	3207	3232	3243
Variation par rapport période précédente	*+78,5*	*-137,6*	*+30,9*	*+36,4*	*+24,5*	*+11,3*
Non occupés (chômeurs)	492	705	738	710	692	665
Variation	*+1,5*	*+213*	*+33,5*	*-28,7*	*-18,1*	*-26,6*
Tx chômage %	13%	18,3%	18,9%	18,1%	17,6%	17,1%
Tx chômage diplômés du supérieur	23,3%	33,6%	33,1%	34,2%	26,9%	32,7%
Chômeurs diplômés du supérieur (milliers)	139	202	224	221	175	217

Finances publiques

	2010	2011	2012	Croissance 2011/2010%	Croissance 2012/2011%	Croissance 2012/2010%
Salaires (MD) % du total	6785	7690	8847	13,3	15,0	30,4
	37,5%	*36,9%*	*34,6%*			
Subventions, compensation (MD)	1500	2869	4226	91,3	47,3	181,7
% du total	*8,3%*	*13,8%*	*16,5%*			
Total dépenses courantes (MD)	10001	12487	15723	24,9	25,9	57,2
% du total	*55,2%*	*59,9%*	*61,5%*			
Dépenses de développement (MD)	4494	4754	5689	5,8	19,7	26,6
% du total	*24,8%*	*22,8%*	*22,3%*			
Déficit total (MD)	-794	-1811	-2972			
% du PIB	*-1,25*	*-2,80*	*4,22*			
Déficit hors privatisations, dons et confiscations (MD)	-848	-2401	-5897			
% du PIB	*-1,34*	*-3,72*	*-8,37*			
Déficit hors privatisations et dons (MD)	-848	-2401	-4697			
% du PIB	*-1,34*	*-3,72*	*-6,67*			

D'après les chiffres officiels en décembre 2012, qui ne reflètent pas complètement la réalité des réalisations des dépenses et recettes, et sont appelés à être révisés. Il est probable que le déficit budgétaire correctement mesuré soit plus élevé que 8% du PIB.

Finances extérieures

	2010	2011	2012
Déficit biens et services (MD)	-3366	-4750	-5147
Déficit courant (MD)	-3012	-4746	-5307
% du PIB	*4,7*	*7,3*	*7,4*
Déficit de la balance des paiements (MD)	-274	-2391	800
Dette extérieure MLT (MD)	23582	25348	29812
% du PIB	*36,9*	*38,8*	*42,1*

Les données de 2012 sont celles publiées en décembre 2012 et ne reflètent pas les dernières informations. D'après la BCT, le déficit courant de 2012 est de 8,1% et non pas 7,4% comme indiqué dans le tableau.

COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur



Le monde à votre portée... nous vous l'assurons

La COTUNACE soutient votre développement à l'international et lance pour la première fois en Tunisie

L'Assurance des INVESTISSEMENTS A L'ETRANGER

- **Destinée** aux entreprises tunisiennes qui réalisent à l'étranger un investissement commercial, industriel, ou de services
- **Protège** les capitaux investis et les bénéfices attendus
- **Couvre** les risques de confiscation, expropriation, non transfert, rupture de contrat, guerre, émeute… qui peuvent se réaliser dans le pays de l'investissement

DEPUIS 1984
AU SERVICE DE L'EXPORTATEUR

www.cotunace.com.tn
info@cotunace.com.tn

AFAQ ISO 9001 VERSION 2008

Tunis
Tél. : (216) 71 908 600
Fax : (216) 71 909 439

Sousse
Tél. : (216) 73 220 609 / 610
Fax : (216) 73 220 611

Sfax
Tél. : (216) 74 417 777 / 778
Fax : (216) 74 417 770

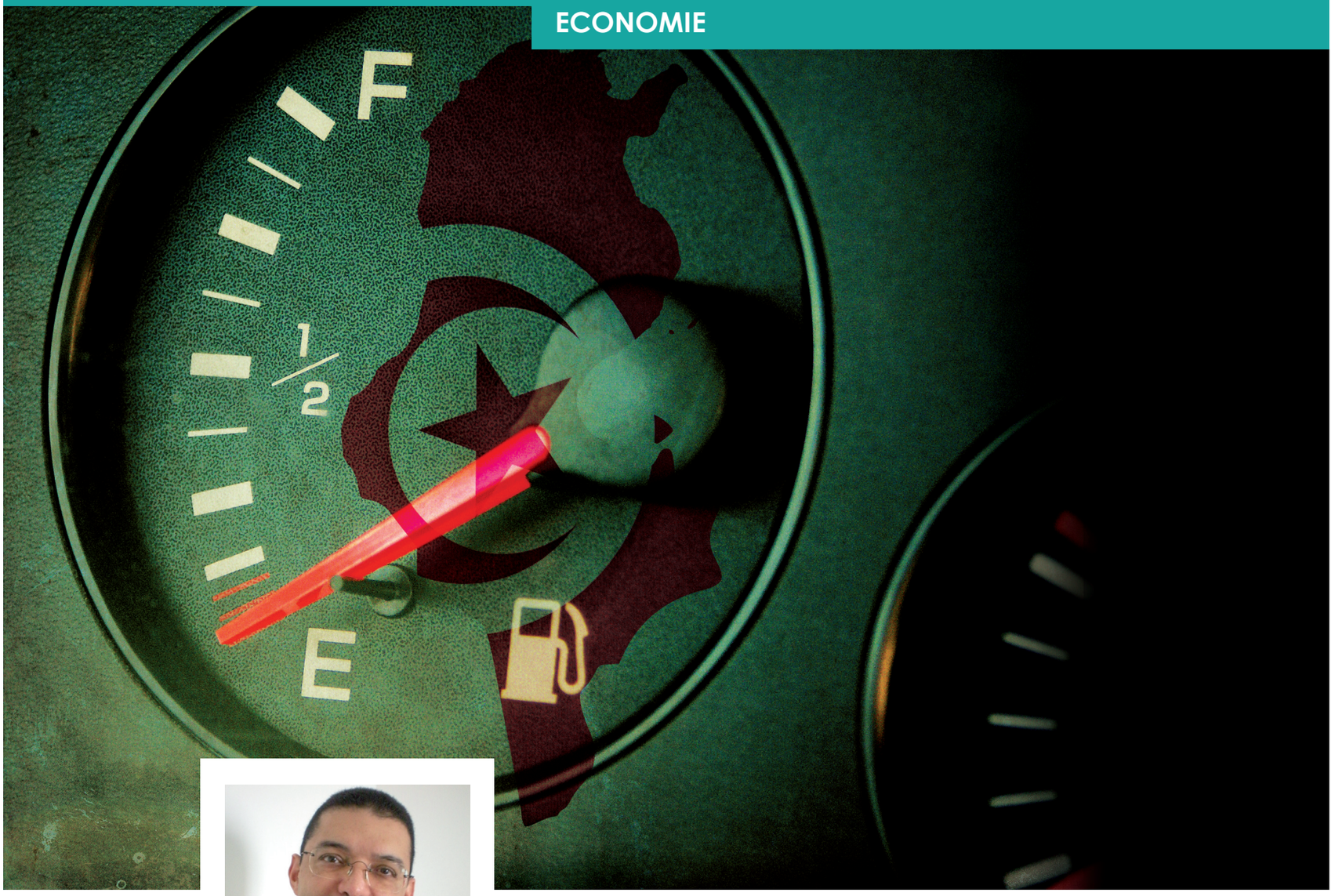

Par Mondher Khanfir

Pour «un plan curatif» de 25MD

Au moment où la Tunisie se débat dans la crise politique la plus atypique et peut-être la plus décisive de son histoire moderne, les fondamentaux de notre économie nationale sont en train de s'affaisser sous le poids de l'insécurité, des conflits sociaux et de la mauvaise gouvernance, avec pour corollaire la déstabilisation du système financier.

Depuis 2011, l'ambition légitime d'engager des réformes et un plan de relance économique ambitieux est contrariée par des phases de transition en pointillé qui se neutralisent. Plus

la phase transitoire durera, plus le coût économique et social sera élevé. En effet le secteur bancaire, qui est au demeurant le principal pourvoyeur de fonds pour l'économie productive, peine à faire face aux urgences du moment et à relancer la dynamique de financement de l'investissement et du marché des capitaux en général. Déjà empêtré dans un secteur public en récession, le marché de la dette est plus que jamais miné par le cumul des créances douteuses, la baisse de l'épargne, l'assèchement des liquidités et l'augmentation des taux d'intérêt.

Par ailleurs, la masse monétaire cachée est en train de prendre une ampleur sans précédent du fait des délais interminables et couteux de paiements différés des entreprises publiques, parallèlement à la dérive du déficit public et le glissement du Dinar.

Le scénario dit « single dip », avec une reprise lente mais graduelle des indicateurs macroéconomiques (Cf. tableau 1) est de plus en plus incertain, et notre économie est en train de se diriger vers un scénario dit «double dip» avec une forte probabilité de rechute en 2013, contrairement aux prévisions de la loi de finances 2013, avec toutes les conséquences que cela aura sur la stabilité du pays.

Evolution des indicateurs macro-économiques en Tunisie

	2007	2008	2009	2010	2011	2012e*	2013p**
Variation du PIB à prix constants (%)	6,3	4,5	3,1	3,1	-2	3,5	4,5
Taux d'investissement (%PIB)	23	23,5	24,1	24,5	21,5	22	21
Taux d'épargne national (%RNB)	21,5	22,2	22,1	21,7	16,6	14	16
Taux d'inflation (%)	3,4	4,9	3,5	4,5	3,5	6	6
Investissement direct étranger (PIB)		5,7	3,3	3	0,9	2,5	2,8
Déficit courant (%PIB)	2,4	3,8	2,8	4,7	7,3	8,1	7,1
Dette publique (%PIB)		43,3	42,9	40,5	44,4	45,7	50,5

Le manque de pertinence des politiques publiques pendant des décennies, exacerbé par des phases transitionnelles incertaines, a encore affaibli l'économie productive, en particulier le secteur privé, qui se trouve confronté à des difficultés majeures non seulement pour se financer, mais aussi pour accéder au marché, à cause de l'expansion de l'économie parallèle et la concurrence déloyale.

Sans compter la bureaucratie lourde et le fardeau fiscal imposé aux PME qui sont plus que jamais dans une logique de subsistance plutôt que de croissance. Le système économique est aujourd'hui tellement fragilisé qu'il ne supportera pas l'effet ciseaux de l'augmentation des déficits et dette publique et la chute probables des investissements.

Il est donc urgent de penser maintenant à un «plan curatif» de remise en état, qui nécessiterait simultanément la restructuration des opérateurs clés des secteurs productifs, la mise à niveau du système financier et enfin la refondation de la gouvernance publique. Un budget estimé à 25 milliards de dinars sur 3 ans (Cf. Tableau 2) sera nécessaire pour achever les initiatives articulées autour des principaux axes suivants :

• Un meilleur service public et une nouvelle réglementation économique visant à maîtriser l'inflation

• Le développement d'un marché de la dette court terme / marché secondaire

• L'encouragement de la finance alternative pour soutenir l'investissement et l'emploi

• La mise en œuvre de fonds de restructuration des entreprises en difficulté par secteur ou filière stratégique

• La promotion de l'entrepreneuriat de l'innovation en ouvrant les universités et les centres de recherche au monde économique

Budget prévisionnel du plan curatif

	Million TND
Fonds pour renflouer le déficit courant	6000
Fonds de restructuration des entreprises publiques	10000
Fonds pour dynamiser le marché obligataire	4000
Fonds de restructuration des entreprises privées	2000
Fonds spécial pour l'investissement et l'emploi	3000
Total	**25000**

Par le biais d'un effet de levier, une injection initiale de 5 milliard de dinars pourrait suffire à générer et libérer les flux de capitaux nécessaires au «plan curatif», qui induiront à leur tour une dynamique d'investissement et de circulation des capitaux à même de renflouer tous les compartiments des marchés financiers.

Engager un «plan curatif» relève de la responsabilité du prochain gouvernement, et qui doit forcément bénéficier d'un appui politique le plus large pour réussir sa mission.

Cela devrait se faire en toute sérénité et, parallèlement à la réflexion sur le futur modèle de développement économique et social tunisien, à poursuivre de toute manière en impliquant l'ensemble des parties prenantes.

M.K.

One Tech Holding

Le choix de la Bourse pour accélérer l'internationalisation

Pérennité du groupe, internationalisation et investissements continus dans les technologies : autant d'axes stratégiques qui président à la décision de One Tech Holding d'augmenter son capital et de s'introduire en Bourse. Pour ce groupe qui a toujours misé sur le partenariat avec des leaders internationaux, les ressources humaines sans cesse perfectionnées et le développement durable en engagement citoyen, ce choix est fondamental. Fondé sur trois pôles : câblerie, mécatronique et télécom, il a construit, tout au long de 35 ans de parcours, des unités industrielles magnifiques, maîtrisé une technologie avancée et réalisé, grâce à sa bonne gestion et sa performance, une bonne croissance. Il doit à présent, comme le souligne son fondateur et président, Moncef Sellami, renforcer davantage sa dimension technologique et son expansion internationale, pour réaliser ses ambitions futures.

«Cette introduction en Bourse, souligne-t-il, *est une étape importante dans le développement de notre groupe. Nous avons démarré avec l'activité câblerie en 1978 avec la création de Tunisie Câbles en partenariat avec General Cavi Riva devenue Télécocavi, rachetée par Siemens.*

Nous nous sommes orientés par la suite vers le secteur télécom, puis mécatronique (en 1992) avec la création de Fuba Printed Circuits Tunisie, spécialisée dans les circuits imprimés matière de base pour toute industrie électronique. Ce pôle constitue aujourd'hui le moteur de croissance du groupe One Tech, toujours dans le cadre de partenariats basés sur la transparence, la complémentarité et l'apport technologique».

«En 2005, une nouvelle stratégie s'est forgée autour du concept «One Stop Shop» consistant à offrir une solution complète au client. C'est pour affirmer cette vision que le groupe a incarné le nom de «One Tech».

En 2012, nous avons procédé à la restructuration de tout le groupe en holding «OTH» et avons décidé de l'introduire en Bourse. OTH détient désormais une dizaine de sociétés articulées autour de trois pôles d'activité: câblerie, mécatronique, nouvelles technologies de l'information et de la communication avec la création d'OTBS.

Il y a également d'autres activités supports, une dans la construction métallique et l'autre dans l'emballage pharmaceutique Aujourd'hui, OTH, qui emploie 2.800 personnes avec un taux d'encadrement élevé, réalise un chiffre d'affaires de 380 MDT et se positionne comme le deuxième exportateur privé du pays».

Croissance et rendement

«Nous sommes actuellement sur plusieurs projets de croissance externe dans chacun des pôles du Groupe, indique M. Sellami. *La finalité de ces projets est le développement technologique à valeur ajoutée significative. Nous avons investi près de 50 MDT sur la période 2010-2012 dans l'augmentation de la capacité de production et la diversification des secteurs d'intervention, privilégiant les produits à plus forte valeur ajoutée. La prochaine étape serait de renforcer notre positionnement sur des marchés que nous venons de pénétrer et qui présentent pour nous un potentiel considérable».*

«L'action OTH, affirme-t-il, *entend offrir le double avantage d'être une valeur de croissance et de rendement puisqu'elle offre un potentiel de croissance considérable et une rémunération en dividendes intéressante à ses détenteurs».*





WINTECH®

SYSTEMES DE FENETRES ET PORTES EN PVC

Enjoy your choice...

Isolation Thermique
Isolation Phonique
Sécurité
Entretien

WIN55 : Gamme Battante

1 Double joint à frappe interchangeable soudé dans les angles pour une étanchéité performante.

2 Renfort en acier galvanisé répondant aux normes françaises (Acier galvanisé de la classe Z275).

3 Possibilité de tous types de vitrages de 4 à 20 mm.

4 Inclinaison du fond de feuillure pour une évacuation des eaux de condensation accrue.

5 Dormant de 55 mm avec 3 chambres d'isolation pour une isolation thermique efficace.

- Coefficient de transmission thermique profilés parmi les plus performants du marché.
- Excellentes performances AEV et tenue dans le temps.
- Permet la réalisation de toutes les formes et types de menuiserie: cintrés, en ouverture à la française, oscillo-battante...

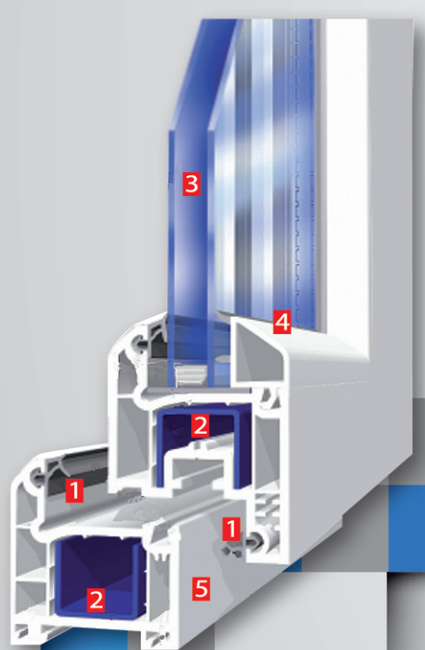

Bureau Commercial : Centre Dorra - Bloc B *(Bur. N°8 - 2092 Manar III, Tunis).* Tél.: +216 71 882 630 - 71 882 930 / Fax : +216 71 883 703 / Gsm : +216 24 348 000

www.wintechtunisie.com info@wintech.com.tn



© Yohann Cimier

Moncef Sellami
De la banque à l'industrie technologique

Il devait être chirurgien dentiste, mais bifurquant vers Sciences Po, l'économie et la gestion, il s'est retrouvé banquier. D'abord, au sein du groupe BNCI, l'ancêtre de BNP Paribas, en France, à Londres et au Maroc. Puis à Tunis, à l'UBCI avant de rejoindre la Banque du Sud (Attijari Bank). La banque mène à tout et le voilà se lancer, en 1978, dans l'industrie. Arrivé à l'âge de 40 ans, Moncef Sellami devait se décider sur l'orientation à donner à sa carrière. Poursuivre son ascension au sein de la banque ou voler de ses propres ailes. Son ambition, soutenue par des investisseurs tunisiens, était en fait de créer une banque d'investissement et il en a obtenu l'accord de principe de banques européennes. Le meilleur moyen de s'y préparer, lui conseilla cependant un ami banquier italien, était de commencer par la réalisation d'un projet industriel. Pour l'y inciter, il le mit en contact avec le promoteur d'une câblerie qui souhaitait développer son activité en Afrique, Giuseppe Bruni PDG de la General Cable Riva (GCR). Et la saga a commencé.

Dès le départ, Moncef Sellami a opté pour l'industrie technologique à valeur ajoutée et décidé à cet effet de privilégier le partenariat international afin de bénéficier de l'apport technologique et d'accéder aux marchés extérieurs. Ce choix stratégique implique une totale transparence et un vrai climat de confiance, mais aussi un investissement continu dans les ressources humaines tunisiennes et un réel engagement en faveur du développement durable. Gestionnaire rigoureux, il a toujours veillé à la vérité des comptes. Quant au sens des relations personnelles, il en a hérité la valeur de feu son père et fait son credo. Parcours restitué.

«Je dois reconnaître que tout au long de ma vie personnelle et de ma vie professionnelle, la chance a été de mon côté et m'a souvent souri. Mais aussi, et tout au long de ma vie, j'ai appris qu'il est important de savoir saisir les chances qui nous ont été données. C'est pour cela que la rigueur est devenue pour moi une valeur essentielle.

Mon père était très attaché aux traditions et aux valeurs religieuses, mais il était aussi un homme moderne, ouvert au changement. Le travail et le sens de l'effort étaient pour lui des valeurs primordiales, un véritable principe de vie. C'est ainsi qu'il a mené de front ses activités de commerçant et d'oléiculteur avec la mise en valeur d'une vaste plantation d'oliviers arrachée à la force du poignet dans une zone ingrate à soixante kilomètres de notre ville.

Je crois qu'il ne pouvait envisager pour moi qu'une vie d'efforts constants ; c'est pourquoi il m'a élevé à la dure, me témoignant cependant une affection et une confiance qui m'ont profondément marqué. Quand il nous a quittés en 1962, il avait cinquante ans ; j'avais achevé à Nancy mon diplôme de l'Institut de Sciences Politiques et je faisais dans cette même ville ma deuxième année d'études de sciences économiques à la faculté de Droit. Le décès de mon père a tout bouleversé. Mon jeune frère n'avait que huit ans; j'ai dû interrompre mes études et rentrer au pays pour prendre en charge la famille. Il faut l'avoir vécu pour réaliser combien les situations éprouvantes qui s'imposent brutalement à vous génèrent un sens aigu de la responsabilité. C'est presque tout naturellement que j'ai endossé l'habit de chef de famille et me sentais capable de l'assumer.

Au commencement était la banque

Je dois rappeler que mon regretté père siégeait au Conseil d'administration de l'Union bancaire pour le commerce et



Le père de Moncef Sellami (à droite) recevant dans son huilerie une délégation russe

l'industrie (UBCI). Je devais trouver auprès du PDG de cette banque, le regretté Pierre Ledoux, un soutien précieux. C'est ainsi que j'ai intégré la BNCI et pendant deux ans, j'ai suivi des stages éminemment formateurs au Maroc, en France et à Londres. Après quoi j'ai réintégré ma banque à Tunis en tant que fondé de pouvoir. Je voudrais ici rendre hommage à mon supérieur hiérarchique M. Guiliani qui m'avait pris en charge et a parachevé efficacement ma formation bancaire.

Et voilà que ma « bonne étoile» était là, encore une fois au rendez-vous!

Le directeur du crédit de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le regretté Saïd Chenik, a été nommé PDG de la Banque du Sud, jeune établissement en pleine restructuration. Il fit appel à moi pour le poste de directeur central. Ce fut pour moi une expérience exceptionnelle ! L'économie tunisienne était en pleine expansion, le nombre d'hommes d'affaires dans l'industrie, l'agriculture et les services ne cessait d'augmenter ; ils étaient jeunes et ambitieux et apprenaient avec plus ou moins de bonheur leur métier de chef d'entreprise. Ils étaient mes clients, je vivais en symbiose avec beaucoup d'entre eux, je connaissais leurs difficultés et m'employais à contribuer à leur solution. Pouvais-je rêver de meilleure école?

Créer une banque d'investissement

J'étais devenu un professionnel considéré. Sur proposition de la BCT, le Conseil des ministres m'a nommé en qualité de conseiller auprès du Fonds d'investissement d'Abu Dhabi. Poste que, pour des raisons politiques, je n'ai pas rejoint. C'est à la même époque qu'un hebdomadaire de la place, *Dialogue*, donnant la parole aux jeunes hauts ,cadres m'a interviewé. A la fin de l'entretien, le journaliste me demanda quel était mon plus vif souhait ? J'ai alors répondu sans hésitation: créer une banque d'investissement.

En Tunisie, il n'existait à l'époque qu'une seule banque d'investissement : la SNI, qui donnera naissance plus tard à la BDET. Des hommes d'affaires ont réagi favorablement à ma déclaration et m'ont encouragé à engager le projet. Je mesurais l'ampleur de la tâche qui devait se développer sur deux fronts: mobiliser les capitaux nécessaires et rechercher en particulier des prises de participation de banques étrangères ; élaborer des projets d'investissement dans plusieurs secteurs de l'économie. Je me suis adressé à un ancien camarade de promotion à Sciences-Po qui occupait un poste de direction à Paribas. Il me donna l'accord de sa banque pour une participation au capital à hauteur de 10% et son entière disposition à nous faire profiter du savoir-faire de la grande banque parisienne. C'est aussi grâce à ce camarade que la Barclay Bank donna son accord pour une participation à hauteur de 5 % de notre capital. Ayant personnellement de bonnes relations avec la Banca de Lavoro, j'ai réussi à obtenir de la banque italienne une prise de participation symbolique.

La préparation du dossier suivait son cours. Nous y avons inclus une série importante de projets industriels à réaliser en partenariat avec des investisseurs européens. Je cite, entre autres, une usine de verre plat, une usine de pneumatique, une câblerie, un pôle électronique et informatique… Malheureusement, les choses traînaient au niveau de l'administration. Il fallait promulguer un texte juridique relatif à l'octroi par l'Etat de garanties aux participations dans les banques d'investissement privées. Et cela prenait du temps !

C'est à la suite de la visite d'un responsable de la Banca de Lavore que se produit un changement de cap et un déblocage de la situation. Ce responsable proposa de laisser de côté momentanément le projet bancaire et de s'engager directement dans la réalisation d'un projet industriel. Il me parla d'un chef d'entreprise italien dans le secteur du câble qui souhaitait développer son activité en Afrique. Selon mon interlocuteur, cet homme était dynamique et dirigeait une entreprise prospère : la General Cable Riva (GCR) devenue Télécocavi.

Ainsi naquit Tunisie Câbles

En décembre 1978, je rencontrais pour la première fois Giuseppe Bruni, le PDG de cette importante câblerie. La communication a été immédiate et nos relations sont devenues rapidement amicales. Je peux affirmer que la rencontre avec cet homme a été un des moments importants de ma vie.



L'équipe de Saïd Chenik à la Banque du Sud (Attijari Bank)

intérieurs®

E-mail:meubles@interieurs.com.tn

Mobilier De Bureaux

CERTIFIÉE intérieurs ISO 9001-2008

Les Pros Du Bureau

Les Pros Du Bureau



www.interieurs.com.tn



Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046. Tunis. Tunisie – Tél: (+216) 71 854 666 - Fax: (+216) 71 854 660

SHOWROOMS

Tunis : Rte de la Soukra,Km 13
2036 Sidi Fraj,Tunis,Tunisie
Tél: (+216) 71 863 611
Fax:(+216) 71 863 592
email: show@interieurs.com.tn

Sousse : Avenue de la liberté
Sahloul Hammam Sousse
(en face clinique Ibn khaldoun)
Tél/Fax: (+216) 73 821 477
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

Gabès : GP1-20Rue Salah
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès
Tél: (+216) 75 394 606
Fax:(+216) 75 393 888
email: extrameuble@yahoo.fr

Béja : Z.I.2 Béja Nord
9000 Béja
Tél: (+216) 78 451 610
Fax:(+216) 78 451 613

Tripoli-Libye : Hay Damascus
by guest casltes Tripoli-Libya
Tél: (+218) 21 361 8646
Fax:(+218) 91 211 0582

profitez des opportunités de la Bourse, sans souci de gestion

SICAV CROISSANCE

COURS
ORDRE
OPTION
ACTIF
ACHAT
VENTE
ACTION
INVESTIR
CAPITAL
MARCHÉ
BOURSE
PLACEMENT
FINANCE
COTATION
PLUS VALUE
DIVIDENDES
RENDEMENT
PORTEFEUILLE
SOUSCRIPTION
VALEURS MOBILIERES



www.bt.com.tn

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE



Hédi Nouira, inaugurant Tunisie Câbles à Grombalia

Nous avons senti l'un et l'autre qu'il fallait construire un partenariat fondé sur la transparence et la confiance. Deux maîtres mots qui ont été ma règle de conduite et qui le sont devenus encore plus tout au long de mon partenariat avec Giuseppe Bruni.

Avec d'autres hommes d'affaires, j'ai donc créé Tunisie Câbles et je me suis trouvé contraint de mettre à la vente ma villa pour apporter ma part au capital. Le démarrage de la jeune entreprise se fit avec la contribution déterminante de GCR. Dix-sept techniciens de cette entreprise nous ont accompagnés efficacement et nous ont appris un métier qui nous était totalement étranger. Ce fut une opération de transfert de technologie parfaitement réussie. Le Docteur Bruni nous a également facilité l'accès au marché européen en nous permettant de nous introduire dans le réseau de sa clientèle européenne.

La saga a commencé

Grâce à ces premiers succès, Tunisie Câbles a développé de nouveaux produits. La qualité de notre partenariat nous a conduits à créer en 1991 une nouvelle société, Télécocables, spécialisée dans la production de câbles de télécommunication et dans laquelle le Dr Bruni détenait 50 % du capital. La suite naturelle a été notre entrée dans le secteur de la téléphonie, du circuit imprimé, du câblage électronique, etc. Le chemin parcouru depuis 1978 peut être apprécié par les chiffres que le lecteur trouvera dans un autre endroit de cette publication. Ce que je considère aussi important, sinon plus, c'est bien cette profonde mutation qualitative de notre équipe. Au contact de nos amis italiens et grâce au climat de confiance que nous avons réussi, le Dr Bruni et moi-même, à instaurer, nous sommes devenus une équipe qui a acquis une maîtrise technologique de haut niveau, qui était capable d'innover et d'ouvrir pour nous des horizons nouveaux.

Mes rapports avec Giuseppe Bruni ne cessaient de se développer, nos deux familles sont devenues très proches. Mais hélas rien n'est fait pour durer sur cette terre, une terrible maladie s'est déclarée et l'emporta en février 1992. Je perdais un ami devenu très cher. Que Dieu ait son âme !

Fuba : une nouvelle aventure

La position acquise dans le secteur électrique et électronique et notre solide implantation commerciale nous permettaient d'envisager une plus grande expansion. Je ne pouvais l'asseoir que sur de nouveaux acquis technologiques qui induiraient une synergie nouvelle capable de nous intégrer davantage, élargirait la gamme de nos produits et services. C'est de la sorte qu'il nous sera possible de répondre aux besoins toujours renouvelés de nos partenaires et à développer en nombre et en qualité une clientèle, particulièrement à l'export. C'est ainsi que nous nous sommes orientés avec détermination vers le secteur des «circuits imprimés» dont les exigences en know-how et en rigueur étaient supérieures à tout ce que nous avons entrepris jusqu'ici. Au cours d'une rencontre professionnelle, j'ai été présenté par l'un de nos hauts responsables à M. Hans Kolb, important industriel allemand qui était, entre autres, le propriétaire de Fuba, un leader du «circuit imprimé» en Allemagne. Le contact fut excellent et c'est ainsi que fut créée en 1991 «Fuba Printed Circuits Tunisia», première entreprise du secteur dans notre pays et le sud de l'Europe. Un véritable tournant était ainsi pris. Sans relâche, nous avons poursuivi le développement en trois pôles : la câblerie, la mécatronique et les TIC. Toujours en partenariat avec des entreprises internationales de premier plan et dans le même souci de l'innovation technologique.

Cette progression significative du groupe a introduit de profonds changements dans notre organisation structurelle. Nous avons réorganisé le groupe et l'avons doté d'une société mère qui porte le nom de One Tech Holding, mis en place une nouvelle gouvernance et fait le choix de nous introduire en Bourse. Pour soutenir notre croissance, favoriser son internationalisation et garantir la pérennité du groupe. Mon plus grand bonheur sera celui d'assurer la transmission du groupe à ceux qui sauront le mener vers de nouveaux succès ».

Le rêve fondateur s'est réalisé, cette nouvelle ambition est à réussir.

Centenaire de Habib Achour

Le timonier de l'UGTT

Né le 25 février 1913 - et décédé le 14 mars 1999 -, Habib Achour, syndicaliste d'envergure internationale, aurait bouclé son centenaire cette année. Compagnon de Farhat Hached, fondateur de l'UGTT, il lui succèdera à la tête de la centrale syndicale et en fera, après l'indépendance, un bastion de la résistance contre le pouvoir absolu et de la lutte pour la démocratie et les libertés. D'abord lors de la dévaluation du dinar en 1964 et l'apparition des premiers signes de durcissement de l'Etat-parti, puis et surtout lors du gouvernement de Hédi Nouira (26 janvier 1978), récidivant encore sous Mohamed Mzali. Bourguiba, qu'Achour avait pourtant fortement soutenu à tenir le congrès du Néo-Destour à Sfax, le 15 novembre 1955, pour l'emporter sur Salah Ben Youssef, finira par l'envoyer en prison. Plusieurs fois, en 1965, 1978 et 1985. Leurs relations étaient d'une rare complexité.

C'est ce parcours exceptionnel de Habib Achour que restitue Abdesselem Ben Hmida, dans un ouvrage instructif consacré au «Timonier de l'UGTT». L'auteur a le double mérite d'être à la fois un historien de renom et un proche parent d'Achour, son gendre. Fils de syndicaliste lui-même, originaire comme lui des îles Kerkennah, il avait ouvert les yeux sur cette épopée qu'il a continué à vivre au quotidien. Chargé de publier ses mémoires et ayant eu le privilège d'accéder aux archives de l'UGTT, il a pu ainsi recueillir des documents et des témoignages de première main. Extraits de son introduction.

J'ai beaucoup hésité avant d'écrire ce livre sous sa forme actuelle, du fait que mon métier d'historien m'impose une rigueur, un certain détachement difficile à réaliser par rapport à une personne particulièrement proche. Certes, mes travaux relatifs à l'histoire du syndicalisme remontent loin dans le temps, ils ont largement précédé mon mariage en juillet 1984, qui a contribué à me rapprocher davantage du leader syndicaliste, dont je suis devenu, depuis, un des plus proches parents.

Ils ont été entamés en 1970, à la veille de la rentrée universitaire 1970-1971, après une entrevue avec la même personnalité, alors secrétaire général de l'UGTT, au cours de laquelle j'ai obtenu l'accès aux archives de la centrale syndicale. Il a fait montre à mon égard d'une grande affection et rappelé que c'était plus un droit qu'il me concédait, du fait du militantisme passé de mon père, qu'une faveur, à un moment de méfiance généralisée dans le pays.

Il n'en reste pas moins, qu'au moins depuis 1984, le statut de gendre et le renforcement de liens étroits déjà anciens avec ses enfants m'ont propulsé dans une proximité qui me faisait jouir d'une confiance exceptionnelle, et ne pouvaient pas ne pas avoir de répercussions considérables sur ma subjectivité. Le respect dû à un beau-père, le charisme du leader, mais aussi cette bonté spontanée et naturelle qui l'anime influent incontestablement au moins sur son entourage immédiat. Toutefois, chargé de publier ses mémoires qu'il m'a confiés, je me sens dans l'obligation, à défaut de faire œuvre d'historien objectif, au moins de témoigner, car ses mémoires s'arrêtent en 1981, quelques épisodes de sa vie n'y ont pas été suffisamment présentés et d'autres ont été tout simplement éludés, notamment son enfance, soit par pudeur, soit par souci de ne pas blesser ou minimiser l'apport de personnalités proches.

« Le vieux lion »

Tout en veillant à ne pas reprendre les éléments publiés dans ses mémoires parus en 1989, j'espère pouvoir présenter une

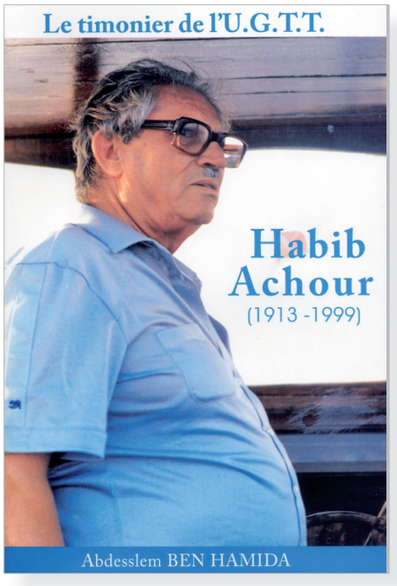



biographie plus ou moins équilibrée, susceptible de faire mieux connaître un personnage de premier plan de l'histoire et du syndicalisme et du mouvement national tunisiens, mais aussi d'affiner la connaissance de la période coloniale et des aspects majeurs de la vie politique du long règne de Bourguiba, dont il a été tour à tour un compagnon et le principal adversaire. Ce qui retient le plus l'attention de l'observateur, et surtout des intellectuels au contact de cet homme d'action, c'est le lien étroit entre discours et pratique. Homme de conviction, il mène son combat au gré des idées auxquelles il croit fermement. Il n'y a pas chez lui cet écart entre les principes affichés et la lutte quotidienne. Ses engagements sur le plan syndical et politique correspondent à des engagements intimes, il allait jusqu'au bout de ses convictions, la peur étant absente de son répertoire. C'est pourquoi, j'ai préféré ce titre à celui de *«navigateur à vue»* utilisé par la journaliste Souhayr Belhassen, qui a brossé son portrait dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, et qu'elle qualifie souvent de *«vieux lion»*.

Certes, la référence à la mer pour étudier cet insulaire s'impose, mais il me plaît que le qualificatif de timonier s'applique parfaitement à celui qui a longtemps veillé aux destinées de la centrale syndicale nationale tunisienne. En effet, parler de navigation à vue peut signifier négliger une dimension dans le personnage qui remonte à sa formation, surtout au sein de la CGT, qui lui a permis de formuler et d'intérioriser un noyau de doctrine, constitué d'un ensemble de principes, d'objectifs et de valeurs, qu'il a veillé au moins depuis 1944 à ne pas transgresser.

«Il ne s'agit pas de vaincre dans l'immédiat, mais de rester debout, la tête haute… »

Les textes fondateurs des syndicats autonomes élaborés en 1944 par le

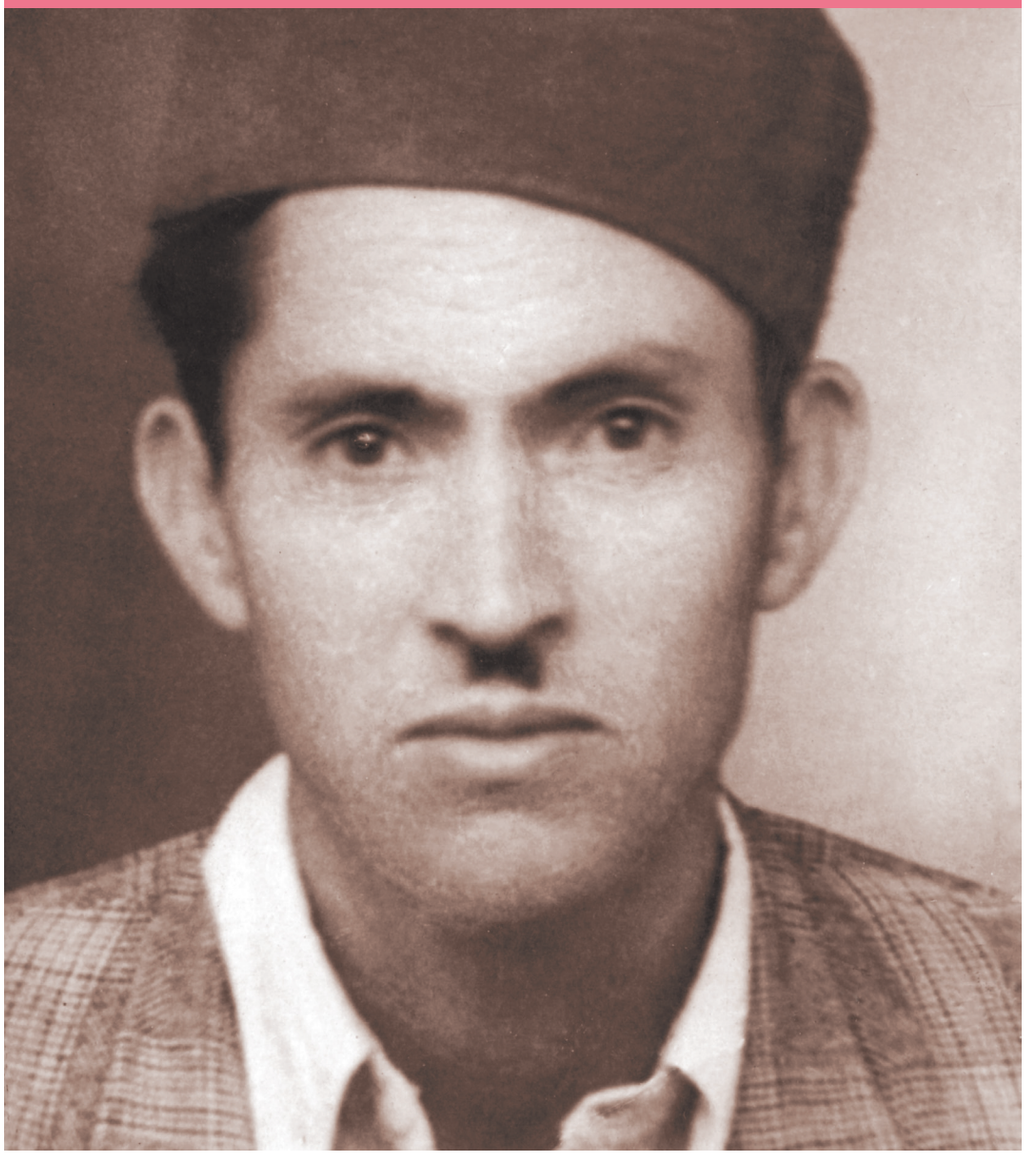



A Kerkennah, recevant Bourguiba portant le Gadroun des Iles et entouré d'Ahmed Ben Salah (à gauche sur la photo), Khelifa Houas et (en haut) Abdallah Farhat.

CRISTINA

www.cristinarubinetterie.com



DORÉMAIL
STORE

Dorémail STORE TUNIS: Route de la Marsa KM 11
AIN ZAGHOUAN -2045 - TUNIS
Tél: (+216) 71 760 292 / 761 462 - Fax: (+216) 71 725 825

Dorémail STORE SFAX : RDC Imm Boujelbene
Route de GREMDA KM 2,5 - SFAX
Tél: (+216) 74 615 581 - Fax (+216) 74 615 582

contact@doremail.com

AMS, LA GARANTIE D'UNE MARQUE
...depuis 1962

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL

Nouveau

Série venus













Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun 4018 Sousse Tél. : 73 38 31 18 Fax : 73 38 21 86/519
Bureau AMS de Tunis : Rue 8600-Charguia I 2035 Tunis-Carthage – Tunisie Tél.: 71 80 98 58 Fax: 71 80 98 54
e-mail:contact@ams.com.tn : site web www.ams.com.tn / www.loukil.com.tn

bureau syndical provisoire de l'Union des syndicats autonomes, dont il faisait partie, comportent à eux seuls suffisamment de règles de conduite pour qu'on puisse parler sans aucun risque d'erreur de timonier. Il est vrai que, pour rester dans le monde de la métaphore, le brouillard qui s'est installé dans le pays, suite à la longue maladie de Bourguiba, y a rendu la navigation fort ardue ; et à la barre, disposant d'un équipage ayant connu beaucoup de renouvellement avec le temps, Habib Achour, homme animé de convictions acquises au cours d'une formation à l'époque coloniale, s'interdit un certain nombre de manœuvres qu'il juge indignes. C'est pourquoi certains combats relèvent de l'exemplarité, il ne s'agit pas de vaincre dans l'immédiat, mais de rester debout, la tête haute, pour susciter des vocations à même de garder le cap.

Toute étude de cette personnalité est amenée à se pencher sur un ensemble de questions, dont certaines sont reprises par tout citoyen un tant soit peu intéressé par la vie publique. Quels sont sa formation initiale et son rôle dans cette trajectoire? Qu'est-ce qui lui a permis de devenir un leader charismatique incontesté ? Quelle a été sa contribution à la fondation de l'UGTT ? Quelle part assume-t-il dans les affrontements avec les pouvoirs, colonial, puis post-colonial? Y a-t-il continuité ou rupture dans la gestion des différentes crises auxquelles a été confrontée la centrale syndicale ?

Des constantes peuvent-elles être dégagées, au niveau des valeurs, des principes, des règles de conduite et d'éthique ? Ont-elles été transgressées lors des affrontements avec les autorités? Le sens de la dignité, la primauté de l'intérêt national en toute circonstance, y compris pendant les moments où le recours à la solidarité syndicale internationale s'est imposé et le caractère sacré du droit des peuples



En smoking avec Bourguiba, lors de la réception le 9 décembre 1964 par Sa Majesté le Roi du Maroc Hassan II à l'hôtel Amilcar

à disposer d'eux-mêmes, ont-ils été réellement maintenus en dehors de tout marchandage ? »

Traverser le XXème siècle

Pour étudier les 86 ans biens remplis de la vie de Habib Achour à travers les différentes mutations opérées au XXème siècle, un plan chronologique s'impose. Dans la première partie, nous allons rappeler les grandes lignes de son enfance et sa formation pour pouvoir étudier sa contribution à la constitution de l'UGTT le 20 janvier 1946, puis suivre les combats sur le plan social et politique qu'il y a



Avec l'ancien président de la Guinée Conakry, Ahmed Sekou Touré, en mars 1964



Le grand plaisir du large, sur un loud, avec les pêcheurs à Karkennah



Avec Bourguiba et Farhat Hached



Avec (de gauche à droite) Hakam Balaaoui (OLP), Hamed Zeghal, Farhat Dachraoui, Hédi Nouira, Abdallah Farhat et Frej Jabbès

menés pendant la période coloniale. Ce qui a permis l'émergence de ce leader, dont la participation à l'édification de l'Etat national a permis de renforcer la position sur la scène politique. La seconde partie sera consacrée à l'épreuve subie en 1964-1965 qui en fera un opposant et valorisera sa quête de l'autonomie syndicale, dont il fera depuis un objectif prioritaire, bien que pas toujours avoué, lors des années qui ont suivi son rappel en 1970 à la tête de l'UGTT par Bourguiba. Ce retour, qu'il a tenu à légitimer par un congrès, lui permet de disposer d'une marge de manœuvre faisant de lui le timonier de l'UGTT ayant le plus marqué le syndicalisme pratiqué dans la Tunisie indépendante.

Quant à la troisième partie, elle commence avec la présentation de son second retour à la direction syndicale en novembre 1981, sans oublier d'évoquer les luttes l'ayant rendu possible, et elle couvre la période qui a précédé son assignation à la résidence surveillée en novembre 1985. La quatrième et dernière partie suivra ce leader confirmé après son éloignement forcé suite à sa mise en résidence surveillée, prélude à son incarcération le 31 décembre 1985, à travers les prisons mais aussi dans sa retraite pour mieux dégager quelques aspects de sa personnalité. Son décès le 14 mars 1999 alors qu'il ne s'est pas départi de son charisme et a veillé à rester debout et digne jusqu'au dernier moment, contribue à asseoir sa mémoire et nécessite qu'on s'arrête sur ses luttes incessantes pour l'indépendance du mouvement syndical tunisien, qui l'ont amené à revenir dans les prisons, dans lesquelles il a déjà séjourné à l'époque coloniale.

Habib Achour (1913-1993)
Le timonier de l'UGTT
d'Abdesslem Ben Hmida
A compte d'auteur, février 2013, 214
prix 12 DT

© boite45 FOR - OFS - 02

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE SFAX

MEDIBAT

الصالون المتوسطي للبناء

SALON MEDITERRANEEN DU BATIMENT

12ème Session

Du 6 au 9 Mars 2013

Sfax - Tunisie



تونس 3000 عام من المعمار

La Tunisie 3000 ANS d'Urbanisme

www.salon-medibat.com

TT ENTREPRISES
GROUPE TUNISIE TELECOM

Haier

Inspired living

شوف الدنيا بلون جديد



Photos non contractuelles

LED Edgelit

FULL HD 1080p

Slim Ultra

Time Shift

ECO LIFE Nouvelle gamme de téléviseurs LCD,LED, Home-Cinéma & DVD

SMARTER LIFE

BETTER PLANET

HHW, rue Al Bayrouni, Z.I.Z4 Saint Gobain, 2014 Mégrine, Ben Arous - Tunisie
T. : +216 71 426 785 / +216 71 432 174 • F. : +216 71 428 127

N° Vert 80 100 096

APPEL GRATUIT

COM Design Tél.: 25 22 21 33 dfira@dcomdesign.net



Sous le regard de Wassila Bourguiba, Mohamed Mzali et Mongi Kooli



En grande envolée, lors d'un meeting présidé par Béhi Ladgham

Abdesslem Ben Hmida



Né le 9 août 1949 aux îles Kerkennah (Tunisie), l'auteur, fils de syndicaliste, est professeur d'histoire à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, où il enseigne depuis 1979. Spécialiste d'histoire contemporaine, ses premières recherches ont porté sur le mouvement syndical tunisien: il a soutenu en 1971 à l'Université de Nice un mémoire de maîtrise consacré aux débuts du syndicalisme tunisien autonome à Sfax de 1944 aux évènements du 5 août 1947. Puis, sa thèse de doctorat de troisième cycle, présentée également à Nice le 29 janvier 1979, est intitulée : *« Le syndicalisme tunisien, de la Deuxième Guerre mondiale à l'autonomie interne »*.

Son dossier d'habilitation discuté le 25 avril 1994 à Tunis (ensemble de publications sur l'histoire contemporaine de la Tunisie) comporte plusieurs articles consacrés au syndicalisme. Quant à son doctorat d'Etat, il a pour titre *«Capitalisme et syndicalisme en Tunisie de 1924 à 1956»*. Soutenu le 27 mai 2000 à la faculté des Lettres de Nice, ce travail a été publié, *«allégé»*, par l'Université de Tunis I en 2003.



Jellal Ben Abdallah

Sous l'artifice, la simplicité

Monumental ! Rarement un artiste-peintre tunisien aura bénéficié d'un ouvrage aussi volumineux, aussi dense, aussi attractif. Jellal Ben Abdallah le mérite bien et le doit à un médecin, féru d'art et de culture, Dr Amin Bouker, qui s'y est dédié de longues années durant, gagnant l'amitié et la confiance du grand Maître. Il est en effet l'un des rares admis dans l'intimité de l'artiste et le secret de l'atelier à Sidi Bou Saïd, observant ses outils, découvrant ses rites, contemplant ses carnets, dessins, crayonnages les moins connus et ses œuvres. Son témoignage prend alors une signification particulière qui s'ajoute au récit du parcours de Ben Abdallah. La préface, par Chedli Klibi, nous plonge en direct dans cette magie exceptionnelle des formes et des couleurs de ces tableaux *«toujours recommencés»*.



En pas moins de 600 pages, grand format, soigneusement illustrées en véritable rétrospective, l'auteur commence par restituer le parcours de Jellal, enfant de la médina de Tunis et du village des pêcheurs, Sidi Bou Saïd, féru dès son enfance de dessin, parti à Paris, Rome, Stockholm, fréquentant de grands maîtres et affinant son talent. Ce chapitre intitulé «De l'enfance à la maturité» est particulièrement instructif quant à la naissance d'une vocation exceptionnelle et son affirmation. Amin Bouker traitera ensuite des thèmes récurrents que sont chez Ben Abdallah la femme ou la figuration onirique, la vie secrète des natures mortes, la mer, toujours, la musique des yeux, le pré aux chevaux et les oiseaux.

Il nous introduit ensuite dans l'intime et secret : l'atelier, alcôve des sens, les esquisses : études de style, Latifa, l'autre soi-même, l'énigme de Sidi Bou Saïd, et sa passion pour les échecs, quand la nature déplace les pions. La dernière partie est encore plus passionnante, nous faisant découvrir Ben Abdallah, l'insolite. On y lit un manifeste du surréalisme discret, l'œuvre finie, l'œuvre inachevée et l'éloge de la fadeur, pour terminer avec *«seul le silence est grand… »*. Un véritable voyage au cœur d'une passion, d'une génération et d'un grand talent. Un réel plaisir à lire les textes et à contempler l'œuvre. Un ouvrage de grande qualité qui marquera l'édition d'art tunisienne.

Jellal Ben Abdallah
sous l'artifice, la simplicité
d'Amin Bouker
Diffusion: Cérès, 2013, 610 p.


Pelikan
mentos
GESSO

Bonnes feuilles

La magie des formes et des couleurs

Sans avoir fait de hautes études, Jellal Ben Abdallah est l'un des hommes les plus cultivés que je connaisse. D'une famille bourgeoise, il ajoute à son sens de l'humour, ce raffinement qui est la caractéristique du gratin de Tunis. Il a fréquenté dans sa jeunesse des esprits brillants. Il a connu André Gide, lors de son séjour à Sidi Bou Saïd. Mais il est resté attaché aux valeurs traditionnelles, fier d'être Tunisien et d'appartenir à une société qu'on disait en déclin.



Par Chedli Klibi

A la différence de certains de ses confrères, il a trouvé dans l'art un chemin vers ce qu'on appelait à l'époque, avant l'indépendance, avec quelque emphase, «l'authenticité». Des peintres, plus jeunes, devaient suivre le même chemin, sans pour autant imiter le style Jellal. Dès le début, les tableaux de Jellal respirent ce qu'il pense être le legs de cette culture tunisoise: la sérénité, l'équilibre, la confiance en soi.

Que ses tableaux montrent des personnages, souvent à l'allure mythique, ou des femmes de rêve, des natures mortes ou de fiers coursiers, le bleu de mer de Sidi Bou Saïd est toujours là ; avec parfois, en toile de fond, les deux petits sommets du Boukornine, sur le rivage d'en face. Et, comme souvent il advient, l'éveil de Jellal à la recherche de cette « authenticité » s'est produit au contact, à Tunis ou à Paris, d'artistes étrangers, amoureux d'un certain mirage oriental qui n'existait que dans le regard qu'ils posaient sur un monde exotique. Jellal leur a emprunté un savoir-faire qu'il s'est ingénié à « apprivoiser», pour inventer un mode d'expression pictural tout à fait personnel et qui est vite devenu sa marque d'orfèvre. Ni imitation, ni soumission à une quelconque mode initiée par d'autres.

Le résultat fut ce style *sui generis:* des formes de rêve, des couleurs, pastel en général, chargées d'éternité. Bref, ce climat magique où baignent la plupart de ses tableaux, qui sont un enchantement pour l'œil comme pour l'esprit. Mais l'art, pour Jellal, n'est pas seulement dans ses tableaux *«toujours recommencés»*, comme cette mer au bord de laquelle il a choisi de vivre. Ces tableaux, que beaucoup sont heureux d'avoir dans leurs salons et les regardent comme l'annonce d'un paradis perdu, rêvé, ou encore à conquérir. L'art, pour Jellal, est un mode d'existence, qui se traduit dans une vision du monde, façonne sans cesse le comportement, inspire l'architecture et les décors, au milieu desquels il a ancré sa vie. Arborant toujours ce sourire, mi-narquois, mi-amusé, qui transcende tout le reste.

Faisant partie intégrante de cet univers onirique, son épouse, Latifa — à vrai dire son alter ego — l'accompagne dans ses démarches et partage ses choix. Sereine, par tous les temps, elle est son inspiratrice, sa muse et son mentor, tout à la fois. La superbe retraite, à Sidi Bou Saïd — où ils ne reçoivent que des amis très proches — et l'éclat de ce couple, hors du commun, ont été, pour les différentes élites, un des attraits de cette petite colline *«bénie des dieux»* qui surplombe la Méditerranée.

Aussi est-il remarquable, et cela incline à l'optimisme, qu'un scientifique — le jeune et brillant docteur Amin Bouker — se penche, par goût et aussi sans doute par amitié, sur l'œuvre d'un des maîtres incontestés de la peinture tunisienne. Dans une étude fouillée, il s'efforce de restituer la démarche originelle de ce grand artiste, son cheminement à travers pays et périodes, afin de capter l'essentiel de son génie. C'est une entreprise peu aisée qu'il a assumée avec courage et intelligence. Ce livre, que j'ai le plaisir de préfacer, sera, je n'en doute pas, accueilli avec ferveur par le grand public, comme par les spécialistes.

Je lui souhaite bon vent.

C.K.

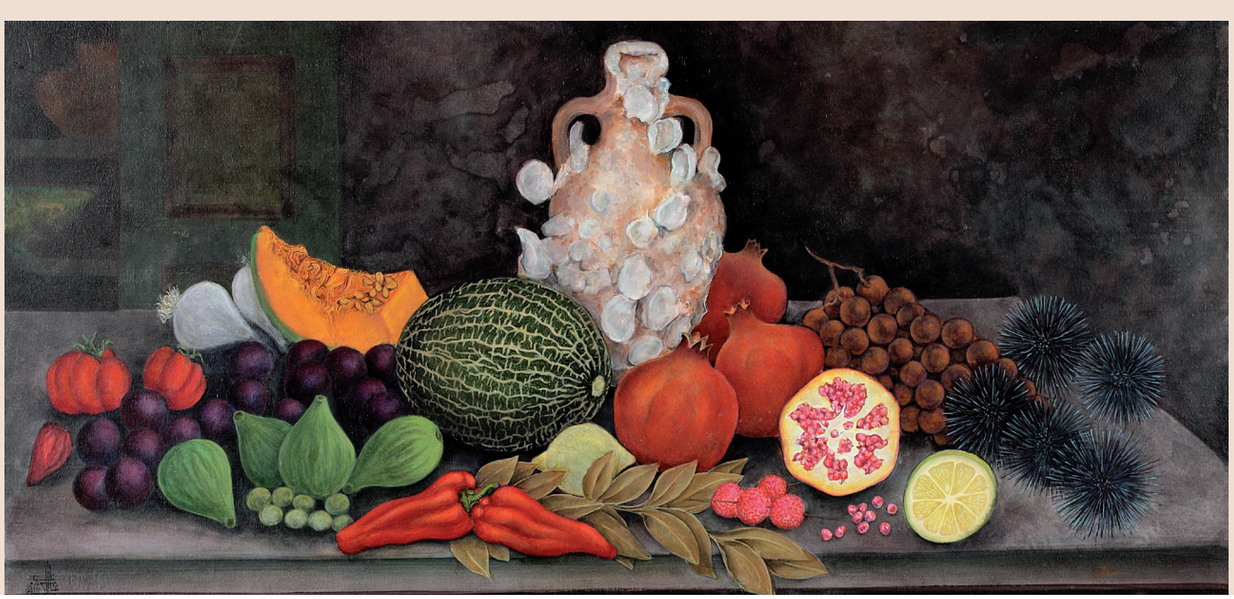



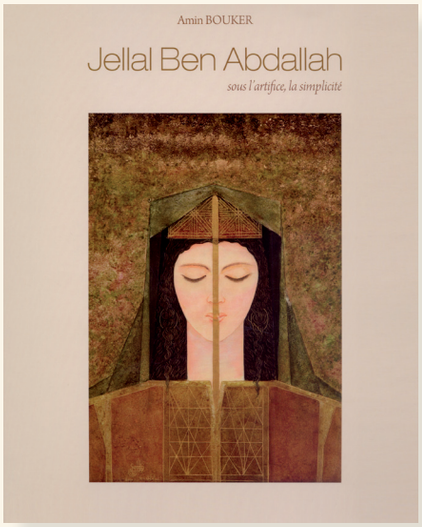

Que Jellal Ben Abdallah m'autorise à écrire un ouvrage d'art à son propos - qui plus est financé sur ses propres deniers - alors que je suis médecin en étonnera certainement plus d'un ! Il s'agit là d'une des nombreuses décisions à contre-courant que l'artiste prendra au cours de sa carrière mais pour ma part, quoi de plus naturel que de porter un regard neuf sur le travail d'un peintre qui lui-même est artiste autodidacte !

L'art et la science sont ainsi deux disciplines qui se sont toujours voué une mutuelle admiration à travers les âges à l'image du Dr Gachet, médecin de Van Gogh et lui-même collectionneur et artiste-peintre. Inversement, que de peintres depuis Vinci jusqu'à Rembrandt ont représenté la leçon d'anatomie dont Ben Abdallah me rappelait il y a quelques semaines encore qu'elle figurait de son temps en bonne place au programme des Beaux-arts. Ecrire un livre en collaboration avec l'artiste, outre que cela authentifie de facto les œuvres qui y sont reproduites, permet ainsi de lever le voile sur la vie culturelle de l'après-guerre peu connue du grand public et de transmettre par le pinceau un patrimoine artisanal voué à l'oubli. Mais cette dissection quasi chirurgicale que je livre de son œuvre me permet aussi — à ma grande surprise — de révéler à l'artiste les voies inconscientes que suit son processus créatif: Nul n'est prophète en son pays et Ben Abdallah, dont la peinture est pourtant appréciée pour sa pureté et la plasticité de ses formes, n'est resté dans l'imaginaire collectif tunisien que comme un parfait exécutant d'une technique ancestrale mise au service d'une certaine beauté surranée. La virtuosité plus que l'aventure. Le but avoué de cet ouvrage est donc de redéfinir le travail de l'artiste, non pas tant à travers son simple graphisme ni ses ornementations sophistiquées mais au moyen de forts éléments conceptuels : l'importance de ses influences européennes, son usage immodéré des contrastes qui justifie pleinement le titre de cet ouvrage et cette manière si personnelle de dissimuler plus que de révéler. La suggestion plus que l'affirmation.

Ce livre, me dit-on, pèse plus de cinq kilos, ce qui n'est pas étonnant pour une gestation de quatre ans : il y a là ce que nous appelons dans notre jargon médical un macrosome et dans cette césarienne, je suis entouré de chevronnés assistants : Firas Ben Khalifa à la photographie, Mouna Mestiri qui conçoit une maquette aérée et élégante et Hichem Ismaïl qui - fait rarissime- assiste personnellement dans son imprimerie à tous les tirages. Cet ouvrage est tout naturellement diffusé par Cérès pour perpétuer une collaboration vieille de plus de trente ans avec cette prestigieuse maison. Pour imposant qu'il soit, cet ouvrage est loin de figurer un catalogue raisonné de l'œuvre de Ben Abdallah puisque nous avons calculé qu'il devait réunir quelque 10% seulement de sa production picturale. Voilà qui laisse le champ libre à qui voudra à nouveau se pencher sur l'œuvre de cet artiste prolifique. Puisse ce premier gros livre d'art tunisien dégager l'horizon d'une exploration du travail des autres grands peintres avec lesquels Ben Abdallah a formé la première génération de l'Ecole de Tunis et dont toute la Tunisie s'enorgueillit.

Amin Bouker





ROUTEUR 3G

MOBILE - PORTATIF - SÉCURISÉ

Partagez votre connexion 3G
connectez-vous où vous voulez quand vous voulez

90 dt ttc



3G Routeur 3G

Relais Wifi

Mini point d'accès

Chargeur USB

ما يبعد عليك شيء

70 132 132 www.gnet.tn

gnet GlobalNet

J'ai mis vingt ans avant de voir Jellal Ben Abdallah se servir d'un pinceau

Parler de Jellal Ben Abdallah, c'est évoquer l'histoire de la peinture tunisienne et, accessoirement, celle qui nous lie depuis une trentaine d'années.

A 18 ans, tout fraîchement reçu au baccalauréat du collège Sadiki, je reçois de lui un rouleau de papier qui, déployé, révèle un dessin représentant un jeune poulain. Un tableau peut donc ne pas être à plat et emprisonné dans un cadre ?

Sur fond clair aux tons dégradés, le trait dessine très simplement de magnifiques arabesques et seul l'œil de l'animal est achevé. L'œil, déjà ! Premier contact avec une œuvre d'art achevée telle qu'elle sort de l'atelier et qui exhale encore des relents de vernis. Je peux alors parcourir à loisir le papier sur lequel l'artiste a posé les doigts et deviner le point extrême où il a terminé son geste avant de revenir à lui-même.
Bien plus tard, j'apprends que les dessins donnés en cadeau par le peintre à des proches figurent souvent des chevaux pour les jeunes gens et des colombes pour les demoiselles : Me voici a posteriori rassuré sur mon appartenance au genre masculin grâce à la Peinture !

Ce jour-là, je me suis identifié à ce dessin, un dessin-cadeau à valeur prémonitoire: Jellal m'aurait-il déjà adopté et adoubé par ce geste faisant de moi son poulain ?

Les gènes du présent ouvrage seraient ainsi d'emblée inscrits dans cet acte fondateur, dans cette genèse.
Plus tard, lorsque j'ai voulu être reçu à l'atelier du peintre, c'est sur rendez-vous, et la déception qui m'y attend alors est à la hauteur de mes espérances : toute trace de peinture fraîche est soigneusement gommée et il n'est pas encore question de voir l'artiste manipuler ses pinceaux. Je suis alors loin d'imaginer qu'un jour viendra où il me chargera de trouver tel ou tel dessin *«puisque tu connais mon atelier bien mieux que moi»*.

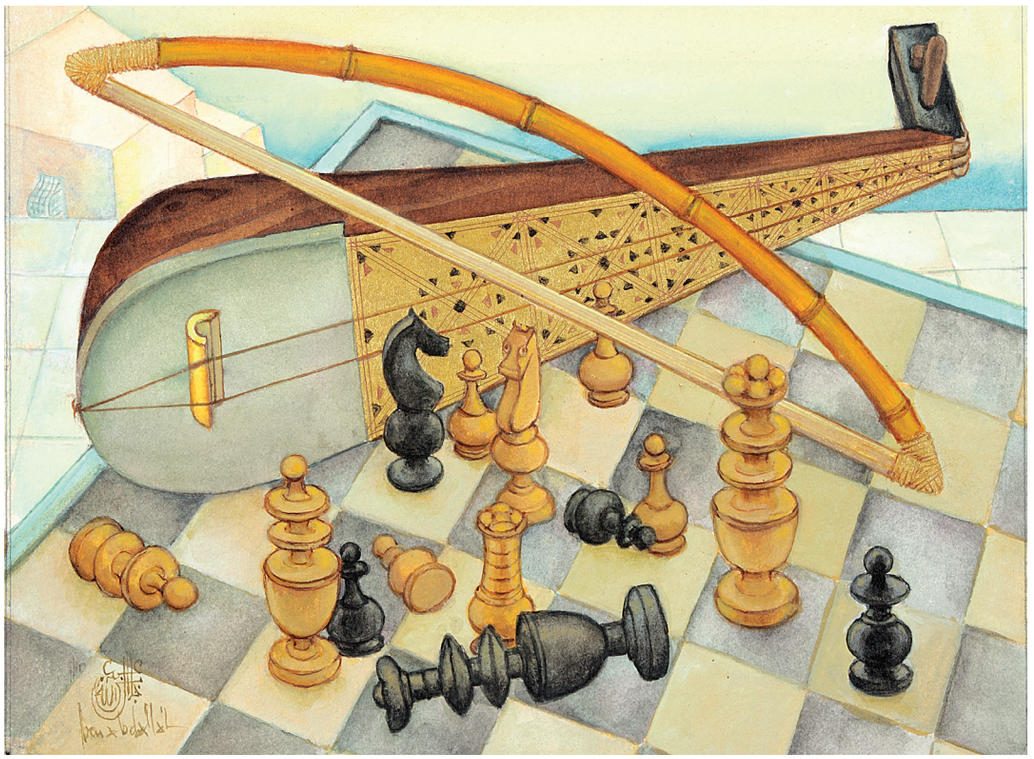

Car j'ai fini par y avoir mes habitudes et je suis désormais toléré quelques minutes pour y boire le café. Nous y discutons et Jellal me montre enfin quantité de trouvailles accumulées au fil des ans et quelques tableaux inconnus du grand public. Peu à peu, j'acquiers le droit de voir ses esquisses et dessins au crayon - jamais exposés — ainsi que les maquettes des grandes fresques. Tandis qu'il les remise, je dispose de quelques instants pour regarder furtivement dans «l'arrière-boutique» où de grandes études, tout de bistres et de noirs, m'accrochent déjà le regard !

«Je crois que Latifa t'appelle» est la phrase tant redoutée qui sonne le glas du départ et mon hôte doit parfois bien s'y reprendre à deux ou trois reprises avant que je ne consente à quitter les lieux. J'ai mis vingt ans avant de voir Jellal Ben Abdallah se servir d'un pinceau.
C'est pour exécuter une signature. Cinq interminables minutes pour choisir la couleur et cinq autres pour décider du pinceau qui va graver la célèbre calligraphie sur le papier…

A.B.
(Extraits de l'avant-propos)



Par Saadeddine Zmerli

Pierre Chaulet, militant et nationaliste algérien

C'est en 1963 à l'hôpital Mustapha d'Alger, où je venais de prendre la direction du service d'urologie, que j'ai lié connaissance avec Pierre Chaulet qui rentrait de Tunis après un séjour de six ans. Nous avions pris l'habitude de nous rencontrer pour décider du traitement de certains patients.

Natif d'Algérie, Pierre Chaulet vivait mal l'inégalité entre colonisateurs chrétiens et colonisés musulmans. Traduite dans les textes et dans la vie quotidienne par une oppression raciale, culturelle et politique avec ses effets d'aliénation de l'identité algérienne, Pierre Chaulet l'a combattue tout au long de sa vie. Déjà en 1952, alors jeune étudiant en médecine, il contribue à la création de l'Association de la jeunesse algérienne pour l'action sociale et devient membre, deux ans plus tard, de la revue *Consciences maghrébines* que dirige André Mandouze, professeur à l'université d'Alger, et dont le but est de rapprocher les communautés chrétienne et musulmane.

C'est la déclaration du 1er novembre 1954 proclamant l'égalité des droits et des devoirs de tous les citoyens qui constituera un tournant dans sa vie et le conduira à militer pour la libération du peuple algérien. Militant aux côtés et au même titre que Mohamed Harbi, Frantz Fanon, Alice Cherki, Abane Ramdane et Rédha Malek, ses compagnons de lutte, il n'allait pas tarder à devenir un résistant notoire. Pierre s'est toujours considéré comme un Algérien, un Algérien à part entière, dira-t-il après avoir obtenu en 1963 la nationalité algérienne. A la différence d'Albert Camus et de nombreux



Pierre et Claudine

Européens d'Algérie, il n'a pas choisi le parti de sa «mère» mais celui de la justice, l'Algérie. En 1954, Pierre Chaulet fait la connaissance de Claudine Guillot, militante de gauche venue à Alger pour rencontrer des nationalistes algériens, dénoncer les privilèges des colonisateurs et prôner l'indépendance de l'Algérie. Il l'épouse en septembre1955. C´est le début d´une longue histoire d´amour avec l'Algérie. Leur maison, à Alger, devient alors le refuge des dirigeants du FLN dont Abane Ramdane, Larbi Ben M´hidi, Benyoucef Benkhedda et Krim Belgacem. C'est Claudine qui organisera la fuite de Abane Ramdane d'Alger en février 1957, au volant de sa 2 chevaux. Ils ont traversé la ville qui était quadrillée par les parachutistes, déjouant la vigilance des barrières. Ridha Malek écrira plus tard : *«Abane Ramdane a eu la vie sauve grâce aux Chaulet».*

Pierre Chaulet est alors arrêté puis expulsé en France. Il réussira à quitter la France pour rejoindre le FLN en Tunisie. En tant que médecin, il intègre rapidement la Santé publique en devenant attaché au service de pneumologie de l'hôpital de la Rabta. Il y reçoit les malades tunisiens et algériens et regroupe les patients algériens atteints de tuberculose dans un centre de santé, leur rendant régulièrement visite souvent accompagné de Tedjini Haddam, Hacène Abdelouahab, Mohamed Oucharef, Frantz Fanon et Michel Martini. Il sera bientôt nommé assistant et chef de service. Dès son arrivée à Tunis, Abane Ramdane l'affecte à la rédaction d'*El Moujahid*, Pierre en fait aussitôt par ses publications quotidiennes la voix de l'insurrection algérienne et le reflet des activités de l'Armée de libération nationale. Pierre Chaulet vit mal la mort d'Abane Ramdane *«l'architecte de la révolution»*, son ami qui avait opté pour le pluralisme politique et linguistique en Algérie. Aussi décide-t-il de se tenir à l'écart des responsables gouvernementaux divisés, ceux pour une république repliée arabo-islamique et ceux pour une république ouverte et plurielle. En 1959 il est chargé par M'hamed Yazid, le ministre de l'Information du gouvernement provisoire de la République Algérienne, d'ouvrir un centre de documentation qui lui permettra de faire connaître à la presse internationale les actions de l'ALN. En 1960, il réalise un film dressant l'identité et les activités du mouvement révolutionnaire pour la cession annuelle des Nations unies.

En 1961, l'Algérie Presse Service est créée à son initiative et son bulletin d'édition sera le porte-drapeau de la révolution algérienne sur la scène médiatique mondiale. Les documents produits par l'Agence assureront pour une grande part la mémoire de l'insurrection algérienne. L'Algérie devenue indépendante, Claudine se rend au Kef pour organiser le rapatriement des réfugiés algériens tandis que Pierre reste à Tunis pour assurer la parution d'*El Moujahid.* Ils traverseront un peu plus tard l'Algérie pour rentrer chez eux.

C'est l'hôpital Mustapha qu'il retrouve avec bonheur. Nos relations datent de cette époque. Je garde de lui le souvenir d'un homme affable, au visage rond et souriant et au parler mesuré. Il me confiait volontiers ceux de ses patients qui relevaient de ma spécialité. Son leitmotiv était la tuberculose qu'il a contribué à éradiquer en Algérie en généralisant la vaccination par le BCG à tous les nouveaunés, aux enfants en âge de scolarité et en réduisant à trois mois la durée du traitement chimique.Ses collaborateurs, notamment Djilali Larbaoui, pneumologue réputé, ainsi que ses étudiants qu'il a formés à la lutte contre cette maladie, l'ont aidé à cette tâche qu'il a menée dans le cadre du programme national de lutte contre la tuberculose en sa qualité de vice-président. Rien d'étonnant qu'il ait intégré rapidement comme membre puis comme secrétaire le Comité algérien de lutte contre la tuberculose. Ardent défenseur pour un accès équitable aux soins il a participé avec quelques médecins au renouveau de l'hôpital Mustapha et au renouveau médical d'Alger. Son expertise reconnue lui a valu d'être sollicité par l'organisation mondiale de la santé (OMS) en qualité de consultant. Durant la décennie noire des années 90, menacé de mort par les islamistes, il reprend le chemin de l'exil pour quatre ans en Suisse. Il continue à publier sur Al Moujahed et à se battre contre l'apartheid que les islamistes veulent ériger en Algérie.

A maintes reprises il a dénoncé les tenants d'une Algérie étriquée et monothéiste qui *«n'admettaient ni les chrétiens, ni les juifs issus de la puissance coloniale ayant adopté la citoyenneté algérienne et les désignaient volontiers par le terme «d'amis de l'Algérie».* Pierre Chaulet, en réclamant l'égalité des droits et des devoirs de tous les citoyens dans une Algérie ouverte et plurielle, n'a pas manqué de rappeler que l'Algérie a été le premier pays à avoir offert cette option. C'est un bonheur qu'il nous ait légué le livre d'une vie partagée avec Claudine.: *Le choix de l'Algérie : deux voix, une mémoire* où il exprime sa fierté d'être Algérien, comme d'autres Algériens dont les origines étaient turques, andalouses, romaines ou arabes.

«Il laisse l'espoir d'une Algérie ouverte au monde, plus tolérante, accessible à celui qui n'est pas musulman », a déclaré Mohamed Harbi en saluant un homme animé d'un sentiment d'égalité et surtout d'une volonté d'enracinement dans un pays qui était essentiellement musulman, lui qui était chrétien.

S.Z.

Hommage prononcé à l'Hôtel de Ville de Paris, le 16 février 2013, à l'occasion du Maghreb des Livres



Messe d'adieu à Pierre Chaulet

Desjoyaux PISCINES

Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...







- Piscine privée
- Piscine publique
- Rénovation des piscines
- Vente et installation SPA

- Structure en Béton Armé
- Filtration sans Local Technique
- Toutes Formes, toutes Dimensions

GARANTIE 10 ans

N'hesitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie

Filiale du groupe TTS

Projet d'accord sur l'union nationale



Par Mansour Moalla

Etant donné la nécessité d'aboutir au succès de la Révolution et à la réalisation de ses objectifs et après l'examen de la situation générale du pays et un dialogue approfondi en ce qui concerne les solutions susceptibles de nous permettre d'affronter les difficultés et d'éviter un échec que tous les responsables et les dirigeants de la société civile doivent éviter. Les partis qui ont signé le présent accord ont choisi de système de « l'union nationale» et se sont mis d'accord sur ses objectifs et son organisation.

Les objectifs de l'union nationale

L'union nationale nécessite l'accord de toutes les forces nationales convaincues du choix démocratique et du gouvernement républicain et aussi du respect des droits humains et de la cohabitation pacifique entre toutes les Tunisiennes et les Tunisiens et de la nécessité de l'alternance sincère et pacifique au pouvoir étant donné qu'il est devenu clair qu'aucun parti ou autre organisme ne peut à lui seul gouverner le pays et faire face à la difficulté de la situation actuelle qui exige l'union de toutes les forces vives du pays et l'élimination de tous les affrontements politiques et autres activités ou attitudes de nature à nuire à la stabilité et à la sécurité du pays. Il y a lieu également d'éviter les conflits idéologiques ou doctrinaux ou autres étant donné qu'ils ne peuvent que réduire et affaiblir notre capacité de maîtriser les problèmes actuels les plus importants et en particulier ceux qui concernent :

1• La réduction et si possible l'élimination du chômage et notamment celui concernant les diplômés de l'enseignement supérieur et la nécessité de promouvoir l'investissement pour créer le maximum d'emplois afin de ne pas créer un chômage en hausse continuelle avec le temps comme cela a été le cas jusqu'à ce jour.

2• L'établissement d'un plan le plus précis possible concernant les régions les moins développées et les compatriotes les plus démunis afin de parvenir progressivement mais effectivement à une plus grande égalité possible entre tous les habitants et toutes les régions.

3• Le réexamen de la répartition des attributions et des compétences entre l'autorité centrale et les organismes et entreprises de la société civile afin de permettre à toutes les potentialités du pays de participer à la réalisation des projets et de promouvoir leur association à l'activité générale dans les domaines économiques, sociaux, culturels et autres. On parviendra ainsi à créer une décentralisation réelle susceptible d'introduire la vie dans les régions et parmi la population. On encouragera aussi les habitants à assumer des responsabilités et à l'action de développement et de progrès et à ne pas se limiter à ce que l'autorité centrale peut leur procurer, comme cela a été le cas pour certains au cours des années écoulées.

4• La révision, à la lumière de ce qui est énoncé au paragraphe 3, du système fiscal de manière à l'adapter aux progrès réalisés par la décentralisation et la promotion des organes municipaux et régionaux institués par la nouvelle constitution.

5• Le réexamen du secteur financier et bancaire afin de le doter d'une gestion saine et efficace lui permettant d'éviter le déséquilibre et la faillite, que ce soit en ce qui concerne les banques commerciales dont il faut évaluer sérieusement l'efficacité de leur gouvernance qui a montré une grave insuffisance dans les grands pays et ceux à dimension plus réduite, dont la Tunisie, insuffisance nécessitant l'intervention de l'Etat qui a supporté les conséquences des faillites et déséquilibre enregistrés du fait de la qualité insuffisante ou déplorable de la gestion de ces institutions ou que ce soit en ce qui concerne les six banques de développement qui ont été détruites par incompétence, ce qui a entraîné leur fusion dans une STB en grande difficulté ou transformées en banques commerciales non nécessaires étant donné le grand nombre de celles existantes et qui sont largement suffisantes pour traiter les opérations courantes commerciales.

6• L'étude approfondie de la situation de la balance des paiements et son déficit permanent depuis l'indépendance du fait de l'insuffisance de nos exportations et l'augmentation rapide des importations et de la faiblesse du taux de croissance de la production qui n'a pas dépassé 5% durant le demi-siècle écoulé et aussi du fait de la forte progression de la consommation des produits et services importés. Il importe, dans ce domaine, d'établir un plan précis pour éliminer le «déficit courant» qui concerne les produits et les services et le remplacer progressivement par un «excédent courant» nous permettant de faire face à l'endettement extérieur accumulé et de respecter nos engagements en ce qui concerne le remboursement du principal et des intérêts de la dette existante.

Concernant ce domaine, il sera nécessaire d'examiner de près la situation des différents secteurs de production au niveau de l'agriculture, de l'industrie, des services, dont le tourisme et l'activité financière, afin de rechercher les moyens de leur permettre de participer à la promotion de l'exportation comme on l'a fait au début des années 1970 avec la loi d'avril 1972 sur l'exportation qui a donné des résultats importants en contribuant largement à la réduction du « déficit courant ».

7• Etant donné ce qui vient d'être énoncé, il est nécessaire de réexaminer nos rapports économiques avec l'extérieur et en particulier avec les pays voisins au Maghreb arabe ou dans l'ensemble du monde arabe et aussi et surtout avec les pays de l'Union européenne qui représente la majeure partie de nos importations et de nos exportations et avec lequel on était lié par une convention qui lui a ouvert nos marchés sans limites sans que nous puissions ouvrir de manière significative les marchés


2011
1990
1960
1950
1940
مليتي
ماء منبع طبيعي
Melliti
EAU DE SOURCE NATURELLE
90 CL
Depuis 9 juin 1940
Grande médaille d'or
PARIS 1994
MELLITI
AÏN-MELLITI
TUNISIE
ماء الخير وتاريخو كبير

de l'Union. Ce déséquilibre provient du niveau de développement de chacun des partenaires, les pays de l'Union ayant accompli des progrès importants depuis des décennies et des siècles sans comparaison avec ceux réalisés par la Tunisie depuis l'Indépendance, il y a seulement quelques dizaines d'années, la colonisation ayant laissé le pays dans un état de sous-développement incroyable dans la plupart des domaines. Ce déséquilibre devait être corrigé au moyen d'apports importants de capitaux publics consacrés au développement économique de la Tunisie pour lui permettre de se rapprocher quelque peu du niveau de développement déjà acquis en Europe et également au moyen de l'encouragement des investissements privés à s'installer en Tunisie pour promouvoir l'emploi et l'exportation. Cet appui de l'investissement privé productif n'a pas atteint le niveau souhaité étant donné, d'une part, la crise économique et la progression du chômage en Europe, ce qui n'a pas encouragé l'Union à intensifier l'investissement productif en Tunisie et étant donné, d'autre part, le manque de confiance dans le régime politique dictatorial qui a installé dans le pays la corruption et la domination de la «mafia» présidentielle qui a occupé les principaux secteurs de l'économie.

Toutes ces considérations nécessitent l'examen des relations avec l'Union européenne exigeant de la Tunisie une gouvernance propre et crédible, démocratique et transparente de nature à rassurer et à inspirer confiance et du partenaire européen une volonté sérieuse d'aider à la promotion du pays, qui pourrait devenir un partenaire capable de faire face à la cohabitation avec une Europe plus développée qui le concurrence aussi bien sur le marché tunisien que sur les marchés de l'Union, étant donné la règle non appropriée de la « réciprocité » qui ne se justifie qu'entre partenaires parvenus à un stade de développement moins déséquilibré. Toutes ces données doivent être prises en considération dans le projet éventuel de « partenaire privilégié » qui doit traiter ce problème né de la convention de « Ben Ali » établie pour des raisons politiques concernant l'évolution de l'islamisme. Il doit surtout prévoir des étapes progressives et plus réalistes, celle de 12 ans prévue dans cette convention s'étant révélée insuffisante, une évolution de cette nature nécessitant une génération au moins pour aboutir à des résultats satisfaisants pour les deux partenaires.

8• Examen des relations sociales au sein des entreprises. L'organisation des rapports sociaux sur les bases de la consultation, du dialogue, de la transparence à l'intérieur de l'entreprise afin d'obtenir la solidarité entre toutes les parties concernées qui auront ainsi à participer à son succès et à ses résultats positifs ou à son redressement et les sacrifices qu'il exige. C'est ainsi que tous les partenaires pourront s'apercevoir que la transparence et la consultation pacifique et raisonnable servent l'intérêt de tout le monde, qu'il s'agisse de l'entreprise elle-même ou celui de ses actionnaires ou celui enfin de son personnel et de ses cadres. Si cette option est adoptée, on facilitera la tâche des pouvoirs publics qui n'auront plus à intervenir intempestivement dans la vie des entreprises, concentrant leur action sur les grandes lignes de la politique économique qui doivent être respectées par toutes les parties concernées.

9• L'instauration rapide et impérative de la sécurité dans le pays de façon satisfaisante et définitivement après deux ans d'insécurité intolérable, surtout que l'évolution de la situation chez les voisins et dans les pays arabes et africains nécessite une grande vigilance pour être prêt à faire face à toute éventualité de menace ou d'agression.

Il importe aussi de souligner qu'il sera difficile, sinon impossible, d'atteindre tous les objectifs prévus et cités dans ce document si nous ne parvenons pas à maîtriser la sécurité dans le pays, ce qui nécessitera la contribution de tous les partenaires sociaux, qu'il s'agisse des partis politiques, des organisations de la société civile, des institutions gouvernementales ou des services administratifs. Tous ces partenaires doivent participer à l'instauration de la sécurité et de la paix dans le pays en veillant au calme de l'ensemble du pays et éviter également le recours au discours violent, à l'invective blessante, à l'insulte dégradante et aux accusations réciproques souvent non fondées. Le rétablissement de la sécurité nécessite également le règlement des problèmes nés de la révolution comme la lutte contre la corruption, le problème du jugement rapide de tous ceux qui ont commis des crimes contre le pays, celui de la tendance à « exclure » ceux qui n'ont pas commis de crimes prévus par la loi. Il y a lieu également de ne pas tolérer l'existence d'organismes chargés de la « protection » d'organisations ou de partis politiques et qui sont susceptibles de se livrer à des actes de terreur et de violence qui ne sont guère de nature à aider à la restauration de la sécurité et de la paix sociale. La « tolérance » en ce domaine est un signal autorisant « l'autoprotection » et la formation d'organismes armés et violents destinés à «protéger» les entreprises, les biens et les personnes, et ce sera alors le sommet du «désordre» et de l'insécurité, le déclin de l'Etat, la détérioration de la société, de la cité et de la citoyenneté.

10• L'étude et le réexamen en profondeur du système éducatif qui a progressé quantitativement mais qui s'est détérioré qualitativement, contribuant ainsi à l'aggravation du problème de l'emploi et du chômage. Nous n'avons pas réussi depuis l'indépendance à créer un volume d'emplois suffisant pour répondre à la demande dans ce domaine. La progression rapide des effectifs du système éducatif a provoqué un changement important dans la nature des emplois à créer pour répondre à la demande étant donné que les candidats diplômés, notamment du cycle supérieur, représentent désormais 60% de demandeurs d'emploi contre 6% seulement au milieu des années 1970.

La réforme du système éducatif nécessite une coordination étroite avec le développement économique et ses besoins en cadres, techniciens et ouvriers spécialisés appelés à faire fonctionner des industries évoluées, une agriculture industrialisée et des services perfectionnés.

Il importe donc que sa structuration puisse être adaptée à celle du système économique en ce qui concerne notamment l'élaboration des programmes d'instruction et leur réalisation. Comme il importe également de réformer la structure des établissements éducatifs afin de leur permettre de pouvoir décider de leurs propres

programmes, des moyens de les enseigner et du choix de leurs étudiants ou élèves et ce, pour pouvoir introduire une dose de vivante initiative et d'utile innovation dans un domaine vital pour le pays qui a beaucoup souffert de la centralisation excessive et ce qui en résulte de contrôle, de lourdeur, de stagnation éliminant la nécessaire adaptation à l'évolution des activités du monde moderne. On a progressé dans le domaine de l'enseignement primaire et du premier cycle du secondaire par la constitution, au cours des VIe et VIIe Plan de «l'école de base» de 9 ans dans le but de protéger l'élève contre le retour à l'analphabétisme comme cela a été le cas avec le concours de « sixième » qui livrait à la rue et au chômage des dizaines de milliers d'enfants. Il est maintenant nécessaire de continuer la réforme en ce qui concerne le cycle secondaire de quatre ans et le cycle universitaire qui devrait inclure l'enseignement professionnel devant se poursuivre jusqu'au doctorat comme pour les autres secteurs, alors qu'il était jusqu'ici marginalisé et dédaigné.

Il y a lieu enfin d'examiner le problème des langues véhiculaires dans le système éducatif qui doit comprendre, outre la langue arabe, la langue française et la langue anglaise qui domine dans le secteur économique et financier, et aussi les autres langues comme l'italien ou l'allemand, des pays proches et avec lesquels nous avons des rapports étroits. Compte tenu des dimensions et des ressources du pays, il est nécessaire qu'il soit ouvert sur le large pour permettre aux Tunisiens de nouer des relations avec le monde extérieur profitables au pays pour la promotion de l'économie dans les secteurs agricole, industriel et touristique. La Tunisie pourra ainsi garder ses enfants pour l'éducation desquels elle a consacré des efforts considérables et qui ne trouvent pas d'emplois dans leur propre pays.

On voit ainsi que la réforme du système éducatif constitue un des problèmes les plus importants sinon le plus important, comme le prouve l'expérience des pays qui lui ont donné la priorité absolue comme la Finlande et la Corée du Sud et d'autres pays qui ont pu atteindre ainsi un niveau de développement comparable à celui des pays industrialisés. Cette réforme de l'éducation doit accorder une attention spéciale aux jeunes qui représentent l'avenir du pays. La jeunesse devrait être l'axe principal de tous les efforts qui seront entrepris en ce qui concerne l'investissement et la création d'emplois.

Etablissement d'un plan de développement pour l'année 2020

Outre la réalisation des objectifs ci-dessus énumérés, il est nécessaire d'élaborer un plan concernant la période 2014-2020 permettant de concevoir l'avenir économique et social du pays ainsi que les étapes de réalisation des objectifs tracés. On pourrait ainsi mieux apercevoir les possibilités de sortir de la crise actuelle et de parvenir à remédier à toutes les situations de faiblesse ou de déficit dans les domaines essentiels tels que l'investissement, la croissance, l'emploi, le déficit budgétaire et l'endettement public, la balance des paiements et l'endettement extérieur, le système bancaire et financier ainsi que la réforme de l'éducation.

On pourrait ainsi voir si nous pouvons parvenir à une Tunisie 2020 dotée d'une économie progressant de manière équilibrée, d'un ordre social solidaire entre régions et différentes catégories de la population, d'un système politique approprié et d'un gouvernement efficace susceptibles de promouvoir le développement économique et le progrès social. Il faudra donc examiner avec soin l'organisation du système de l'union nationale.

1• L'organisation de l'union nationale

Cette organisation comprend un gouvernement de compétences nationales et une commission politique.

L'organisation repose donc sur la double existence :
a) d'un gouvernement de spécialistes techniciens indépendants, neutres politiquement s'interdisant toute participation à des partis ou querelles politiques et toute candidature à une élection politique.

Ces compétences nationales pourront ainsi gérer les affaires du pays afin de réaliser les objectifs cités ci-dessus dont ceux concernant particulièrement le développement économique et le progrès social.
b) Et d'un organisme politique regroupant les représentants des partis politiques et organismes de la société civile ayant accepté de participer à l'union nationale. Cet organisme qu'on peut appeler commission, comité ou bureau aura à traiter les problèmes qui se posent ou peuvent se poser concernant les lois relatives aux élections, à l'organisation politique et enfin au règlement des séquelles de la dictature.

Les deux organismes gouvernement et commission sont appelés à collaborer étroitement, à se consulter et à s'assister mutuellement. Le gouvernement, qui a des objectifs de sécurité et de développement économique et social difficiles à atteindre, pourra ainsi se consacrer à remplir les tâches qui le concernent. Il est appuyé par la commission politique qui aura à suivre son travail et à le soutenir auprès de l'opinion publique. Le gouvernement ne sera pas ainsi isolé de la scène politique et la commission est tenue informée de la marche du gouvernement. La tâche des deux institutions est immense et redoutable. Si le gouvernement est impliqué dans les affaires politiques courantes, on ne pourra pas lui demander la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés.

Il importe de signaler que les deux institutions devront rendre compte à l'Assemblée constituante qui bénéficiera ainsi de l'aide des deux institutions pour accélérer l'achèvement des missions qui lui incombent et notamment la promulgation de la nouvelle constitution. La création de la commission est nécessaire parce qu'elle permet la cohabitation des responsables politiques avec les organismes assurant la vie économique, sociale et culturelle du pays comme l'UTICA, l'Union des agriculteurs, l'Union des femmes, l'UGTT, la Ligue des droits de l'homme, l'Université, le barreau et autres organismes à identifier et qui ne sont pas représentés en tant que tels à l'ANC. Celle-ci garde toutes ses attributions légales. La commission lui apporte une aide utile pour faire face à la situation.

Dream Residence

Là où le rêve devient réalité









La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins,
les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com

102,5 MHZ
Sousse, Hammamet,
Sud de Nabeul et Zagouan

104,4 MHZ
Kairaouan , Sidi Bouzid, Kassrine,
Seliana et Nord de Sfax

89,4 MHZ
Monastir et Mahdia

Jawhara FM

ON AIR

ديما معاك



Sana M'henni

Wael el Amri

du lundi au vendredi
de 6h à 9h

Samedi , dimanche
de 6h à 10h

صباح الورد

Téléchargez l'application JawharaFM !

facebook. Suivez-nous sur notre page officielle :
www.facebook.com/**Radio.JawharaFM**

www.jawharafm.net

2• La durée de l'union nationale et le rééquilibrage de la scène politique. Il est proposé une durée de trois ans à partir de l'établissement de l'union et ce, pour de nombreuses considérations, dont notamment la création d'un climat politique et social propice au travail en commun des parties concernées malgré leurs différentes orientations ainsi que la nécessité de l'établissement de nombreuses lois et différentes dispositions concernant par exemple le statut des partis politiques qui doit contribuer à leur rassemblement étant donné leur dispersion qui persiste et qui a « dénaturé » les élections d'octobre 2011.En effet, la moitié des électeurs n'ont pas participé au vote, découragés par un grand nombre de petits partis inconnus et les nombreuses listes dites indépendantes peu crédibles. Le résultat a été qu'environ 1.300.000 voix ont été «perdues» et n'ont obtenu aucun siège alors qu'un nombre égal de voix à procuré 89 sièges au parti «victorieux». La période de trois ans proposée est nécessaire pour que, dans le calme et la sérénité, on puisse établir toute l'architecture nécessaire au fonctionnement d'un régime démocratique moins heurté et plus efficace. Il importe donc de ne pas se précipiter. Si des élections sont organisées trop rapidement sans cette architecture, le calme nécessaire ne sera pas rétabli dans le pays, les surenchères et les disputes politiques reprenant le dessus dès la fixation d'une date pour des élections. Or la mise au point de cette architecture demandera du temps. On a passé des mois à commencer la mise en place de l'autorité chargée d'organiser les élections. Il reste de nombreux autres organismes du même genre à créer pour l'information, la justice notamment et surtout la Constitution qui est encore un « brouillon » !

La mise au point de l'architecture du futur système démocratique et le rééquilibrage de la scène politique sont deux préalables nécessaires. Ne pas en tenir compte, c'est aller au-devant d'une nouvelle déception vu que les élections de 2011 n'ont pas abouti à une stabilisation du pays.

4• Le référendum

Les réformes proposées nécessitent la consultation du corps électoral pour conférer la légitimité nécessaire à l'organisation de l'union nationale. Celle-ci nécessite la prolongation du mandat de l'Assemblée nationale constituante qui fonctionne déjà comme un «parlement». La période de calme de trois ans proposée doit éviter toutes les élections, celles-ci pouvant conduire à l'agitation qui a régné pendant les deux dernières années et l'adversité reprendra inévitablement. Il faudra substituer à ces élections un référendum qui ne provoquera pas les mêmes troubles, surtout si les partenaires de l'union nationale constituent l'opinion majoritaire du pays. Puisqu'il n'y a pas de sièges à conquérir, l'atmosphère générale sera plus pacifique. Le référendum portera sur l'accord intervenu entre les partenaires de l'union nationale et on doit y répondre dans son ensemble par un Oui ou par un Non. Le référendum ainsi conçu viendra renforcer la légitimité de l'Assemblée constituante et des autorités gouvernementales qui en sont issues, la légitimité acquise du fait des élections d'octobre 2011 n'étant pas l'objet d'un accord unanime.

En vue d'un fonctionnement harmonieux de l'union nationale, il sera indiqué dans le document soumis au référendum que les décisions de l'Assemblée constituante devenue Parlement national doivent être prises aux 4/5es de ses membres et ce, pour éviter toute discordance dans le fonctionnement du système.

Agir pour le succès de l'union nationale

Si le système d'organisation de l'union nationale est adopté, il permettra d'amorcer une action sérieuse et fructueuse grâce au calme, au dialogue et au consensus obtenus par cette union. On aura créé les conditions du succès pour établir une scène politique mieux structurée et mieux équilibrée et des institutions adéquates d'encadrement de la vie politique. Cette union nous permettra de nous habituer au dialogue positif et au travail en commun au service du pays et de l'intérêt national qui doit avoir la priorité par rapport à toute autre considération.

Un ordre démocratique civilisé privilégiant le dialogue à la confrontation pourra s'installer durablement dans le pays et participer au bonheur des nationaux qui ne manqueront pas alors de s'intéresser aux affaires publiques, prenant exemple sur leurs dirigeants devenus exemplaires en ce qui concerne le calme et l'efficacité dans l'accomplissement de leurs prérogatives.

La durée de trois ans de l'union nationale ne peut pas être considérée comme une « perte de temps », ou une négation du principe de l'élection dans les circonstances normales. Il est clair que nous avons vécu plus de deux ans, sans union nationale, nous précipitant d'organiser des élections qui ne pouvaient guère nous procurer des résultats positifs dans les circonstances exceptionnelles qui ont régné depuis le 14 janvier 2011. Il est donc raisonnable de consacrer trois ans pour préparer le pays à vivre enfin un régime démocratique stabilisé sans de nombreuses crises successives. Il nous appartient de travailler sérieusement durant les trois années pour pouvoir réaliser les objectifs indiqués dans le présent document. On devra vaincre tous les obstacles que nous aurons à rencontrer au cours de cette période de l'union nationale si nous nous comportons avec la dignité et la hauteur qui s'imposent comme l'a recommandé le plus grand des envoyés de Dieu, Ennabi Mohamed, que le salut soit sur lui, dans les dits qu'on se doit de citer à la fin de ce document vu les nobles enseignements qu'ils contiennent :

Il a dit, que le salut soit sur lui :

• *Facilitez, ne compliquez pas et ne répandez pas la discorde* (cité par Boukhari et Moslem)

• *Ne terrorisez pas le musulman, terroriser un musulman est une énorme injustice* (cité par Tabarani repris chez Ameur Ibn Rabia)

• *Exercez vos coeurs à la patience et agissez avec beaucoup de réflexion et de considération* (cité par Daylami repris sur Al Hakim Ben Omar)

• *Si le roi est exemplaire, ses sujets le seront, si le roi est défaillant, ses sujets le seront* (cité par Tarmadhi repris sur Aïcha).

Et Allah est le garant de notre réussite.

M. M.

ORIGINAL THINKING

ORIGINAL IDEAS, ORIGINAL RESULTS.

MINDSHARE AWARDED

MEDIA AGENCY OF THE YEAR &
MEDIA NETWORK OF THE YEAR
AT MENA CRISTAL 2012-2013.

Congratulations to our clients and the Mindshare team.

MINDSHARE





Oui Je souhaite m'abonner 1 an à **Leaders**

J'indique mes coordonnées

Raison sociale : .....
Nom et prénom : .....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code Postal : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Pays : .....
Tel. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
GSM : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse mail : .....

Simple et rapide, Abonnez-vous par téléphone en appelant le **71 232 111**

A compléter et à retourner à PR Factory, Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333, abonnement@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Virement au CBB : TN59 08 008 0006710012740 71

◯ Tunisie 30 D.T ◯ Europe 40 € ◯ Moyen-Orient 39 €
◯ Maghreb 29 € ◯ USA 40 $ ◯ Canada 50 $ canadiens
◯ Reste du Monde 50 $

Je joins mon règlement par

◯ Chèque bancaire
◯ Virement
◯ Mandat postal

Date et signature





Par Hédi Béhi

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse

L'assassinat de Chokri Belaïd s'est produit le 6 février vers 8 heures. Une dizaine d'heures plus tard, le chef du gouvernement annonçait la prochaine formation d'un gouvernement de technocrates. Une réaction précipitée qui est révélatrice de la peur panique qui s'est emparée du parti majoritaire et de ses alliés. La proposition n'a pas eu de suite, mais elle a joué le rôle que son auteur attendait d'elle. Un exutoire pour amortir le choc provoqué par la disparition de cette figure emblématique de la gauche. Il a fallu que le sang coule pour que Hamadi Jebali condescende à satisfaire à une revendication que l'opposition ne cessait de réclamer depuis un an.

Pour les Tunisiens qui ont grandi avec Bourguiba, la démarche de Jebali dégage une impression de déjà-vu. «Le combattant suprême» y avait eu recours en septembre 1969, lorsqu'il mit subitement un coup d'arrêt à l'expérience calamiteuse des coopératives, désamorçant, ainsi, une crise qui aurait pu emporter le régime. Pour absorber le mécontentement général, il fit acte de contrition et lança une *«consultation populaire pour permettre aux Tunisiens de s'exprimer librement»* sur des sujets qui étaient jusque-là tabous comme la séparation entre l'Etat et le parti, le multipartisme, etc. Ce fut une sorte de catharsis qui a surtout permis aux Tunisiens de se défouler pendant quelques semaines. Pour apaiser la grogne sociale le 3 janvier 1984, Bourguiba dut se faire violence en revenant sur les augmentations du prix du pain.

Entre l'autocratie douce de Bourguiba et la dictature implacable de Ben Ali, la différence n'était pas de degré, mais de nature. Mais Ben Ali n'a fait que pousser la politique de son prédécesseur, notamment en matière de libertés publiques, jusqu'à ses ultimes conséquences. Le régime se laissa glisser sur la pente savonneuse du despotisme, pour enfin dégénérer en mafiocratie. Il a dû, lui aussi, se déjuger les 12 et 13 janvier 2011 en promettant tout à tout le monde. C'était à la fois trop peu et trop tard.

26 janvier 1978, 3 janvier 1984, 14 janvier 2011, 6 février 2013 : autant d'épisodes sanglants qui ont agi comme des piqûres de rappel sur des gouvernants qui s'étaient abandonnés à l'ivresse du pouvoir. A chaque fois, on s'est fourvoyé en prenant le légalisme du peuple pour de l'indolence et son pacifisme pour de la lâcheté, jusqu'au moment où, n'en pouvant plus de subir, il explose.

Depuis deux ans, le Tunisien a certes recouvré sa liberté. Mais en contrepartie, que de déceptions ! Rien ne nous aura été épargné depuis le 14 janvier 2011: ni la montée du chômage, ni l'inflation galopante, ni même les coupures d'eau et d'électricité en plein ramadan. La violence politique s'est banalisée au point de ne plus avoir droit qu'à un entrefilet dans les journaux. Il faudra y ajouter le terrorisme, la politisation des mosquées, l'afflux de prédicateurs étrangers, l'émergence du phénomène salafiste, les incendies de mausolées. On se croyait dispensé du reste. Or voilà que le pays renoue avec les assassinats politiques. Hamadi Jebali a sauvé cette fois-ci le régime. Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.

Reste ce geste insensé de l'ancien chef de gouvernement. Après avoir été désavoué par son parti, il n'a pas trouvé mieux que de faire le voyage de Canossa pour prêter allégeance au «cheikh». Ce baiser sur le front de Ghannouchi nous rappelle les pauvres ministres de Bourguiba obligés, après leur limogeage, d'exprimer leur *«gratitude»* au «combattant suprême» pour ...*«la confiance qu'il avait placée en eux»*.

H.B.